

Année 2023/2024

N°

Thèse

Pour le

DOCTORAT EN MEDECINE

Diplôme d'État

par

Jonathan DERMESROPIAN

Né le 05 octobre 1987 à Poitiers (86)

et

Clément SOUDAIN

Né le 18 mai 1993 à Amiens (80)

**Rôle du médecin généraliste dans le dépistage du harcèlement scolaire :
étude descriptive auprès des collégiens en classe de 3^{ème} dans le département du Cher**

Présentée et soutenue publiquement le **13 juin 2024** devant un jury composé de :

Président du Jury : Professeur Nicolas BALLON, Psychiatrie, Addictologie, Faculté de Médecine - Tours

Membres du Jury :

Docteur Thomas GARGOT, Pédiopsychiatrie, MCU-PH, Faculté de Médecine - Tours

Docteur Christophe RUIZ, Médecine Générale, MCA, Faculté de Médecine - Tours

Directeur de thèse : Docteur Jean-Jacques COULON, Médecine Générale - Bourges

UNIVERSITE DE TOURS

FACULTE DE MEDECINE DE TOURS

DOYEN

Pr Denis ANGOULVANT

VICE-DOYEN

Pr David BAKHOS

ASSESSEURS

Pr Philippe GATAULT, *Pédagogie*

Pr Caroline DIGUISTO, *Relations internationales*

Pr Clarisse DIBAO-DINA, *Médecine générale*

Pr Pierre-Henri DUCLUZEAU, *Formation Médicale Continue*

Pr Hélène BLASCO, *Recherche*

Pr Pauline SAINT-MARTIN, *Vie étudiante*

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Mme Carole ACCOLAS

DOYENS HONORAIRES

Pr Emile ARON (†) - 1962-1966

Directeur de l'Ecole de Médecine - 1947-1962

Pr Georges DESBUQUOIS (†) - 1966-1972

Pr André GOUAZE (†) - 1972-1994

Pr Jean-Claude ROLLAND - 1994-2004

Pr Dominique PERROTIN - 2004-2014

Pr Patrice DIOT - 2014-2024

PROFESSEURS EMERITES

Pr Daniel ALISON

Pr Gilles BODY

Pr Philippe COLOMBAT

Pr Etienne DANQUECHIN-DORVAL

Pr Luc FAVARD

Pr Bernard FOUQUET

Pr Yves GRUEL

Pr Gérard LORETTE

Pr Loïc VAILLANT

PROFESSEURS HONORAIRES

P. ANTHONIOZ – P. ARBEILLE – A. AUDURIER – A. AUTRET – D. BABUTY – C. BARTHELEMY – J.L. BAULIEU – C. BERGER – JC. BESNARD – P. BEUTTER – C. BONNARD – P. BONNET – P. BOUGNOUX – P. BURDIN – L. CASTELLANI – J. CHANDENIER – A. CHANTEPIE – B. CHARBONNIER – P. CHOUTET – T. CONSTANS – C. COUET – L. DE LA LANDE DE CALAN – P. DUMONT – J.P. FAUCHIER – F. FETISSOF – J. FUSCIARDI – P. GAILLARD – G. GINIES – D. GOGA – A. GOUDEAU – J.L. GUILMOT – O. HAILLOT – N. HUTEN – M. JAN – J.P. LAMAGNERE – F. LAMISSE – Y. LANSON – O. LE FLOCH – Y. LEBRANCHU – E. LECA – P. LECOMTE – AM. LEHR-DRYLEWICZ – E. LEMARIE – G. LEROY – M. MARCHAND – C. MAURAGE – C. MERCIER – J. MOLINE – C. MORAINÉ – J.P. MUH – J. MURAT – H. NIVET – D. PERROTIN – L. POURCELOT – R. QUENTIN – P. RAYNAUD – D. RICHARD-LENOBLE – A. ROBIER – J.C. ROLLAND – P. ROSSET – D. ROYERE – A. SAINDELLE – E. SALIBA – J.J. SANTINI – D. SAUVAGE – D. SIRINELLI – J. WEILL

PROFESSEURS DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS

ANDRES Christian	Biochimie et biologie moléculaire
ANGOULVANT Denis	Cardiologie
APETOH Lionel	Immunologie
AUPART Michel	Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
BACLE Guillaume	Chirurgie orthopédique et traumatologique
BAKHOS David	Oto-rhino-laryngologie
BALLON Nicolas	Psychiatrie ; addictologie
BARBIER François	Médecine intensive et réanimation
BARILLOT Isabelle	Cancérologie ; radiothérapie
BARON Christophe	Immunologie
BEJAN-ANGOULVANT Théodora	Pharmacologie clinique
BERHOUEZ Julien	Chirurgie orthopédique et traumatologique
BERNARD Anne	Cardiologie
BERNARD Louis	Maladies infectieuses et maladies tropicales
BLANCHARD-LAUMONNIER Emmanuelle	Biologie cellulaire
BLASCO Hélène	Biochimie et biologie moléculaire
BONNET-BRILHAULT Frédérique	Physiologie
BOURGUIGNON Thierry	Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
BRILHAULT Jean	Chirurgie orthopédique et traumatologique
BRUNEREAU Laurent	Radiologie et imagerie médicale
BRUYERE Franck	Urologie
BUCHLER Matthias	Néphrologie
CAILLE Agnès	Biostat, informatique médical et technologies de communication
CALAIS Gilles	Cancérologie, radiothérapie
CAMUS Vincent	Psychiatrie d'adultes
CORCIA Philippe	Neurologie
COTTIER Jean-Philippe	Radiologie et imagerie médicale
DEQUIN Pierre-François	Thérapeutique
DESMIDT Thomas	Psychiatrie
DESOUBEAUX Guillaume	Parasitologie et mycologie
DESTRIEUX Christophe	Anatomie
DI GUISTO Caroline	Gynécologie obstétrique
DIOT Patrice	Pneumologie
DU BOUEXIC de PINIEUX Gonzague	Anatomie & cytologie pathologiques
DUCLUZEAU Pierre-Henri	Endocrinologie, diabétologie, et nutrition
EHRMANN Stephan	Médecine intensive - réanimation
EL HAGE Wissam	Psychiatrie adultes
ELKRIEF Laure	Hépatologie - gastroentérologie
ESPITALIER Fabien	Anesthésiologie et réanimation, médecine d'urgence
FAUCHIER Laurent	Cardiologie
FOUGERE Bertrand	Gériatrie
FRANCOIS Patrick	Neurochirurgie
FROMONT-HANKARD Gaëlle	Anatomie & cytologie pathologiques
GATAULT Philippe	Néphrologie
GAUDY-GRAFFIN Catherine	Bactériologie-virologie, hygiène hospitalière
GOUPILLE Philippe	Rhumatologie
GUERIF Fabrice	Biologie et médecine du développement et de la reproduction
GUILLON Antoine	Médecine intensive - réanimation
GUILLON-GRAMMATICO Leslie	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
GUYETANT Serge	Anatomie et cytologie pathologiques
GYAN Emmanuel	Hématologie, transfusion
HALIMI Jean-Michel	Thérapeutique
HANKARD Régis	Pédiatrie
HERAULT Olivier	Hématologie, transfusion
HERBRETEAU Denis	Radiologie et imagerie médicale
HOURIOUX Christophe	Biologie cellulaire
IVANES Fabrice	Physiologie
LABARTHE François	Pédiatrie
LAFFON Marc	Anesthésiologie et réanimation chirurgicale, médecine d'urgence
LARDY Hubert	Chirurgie infantile
LARIBI Saïd	Médecine d'urgence
LARTIGUE Marie-Frédérique	Bactériologie-virologie
LAURE Boris	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
LECOMTE Thierry	Gastroentérologie, hépatologie

LEGRAS Antoine	Chirurgie thoracique
LESCANNE Emmanuel.....	Oto-rhino-laryngologie
LEVESQUE Éric.....	Anesthésiologie et réanimation chirurgicale, médecine d'urgence
LINASSIER Claude.....	Cancérologie, radiothérapie
MACHET Laurent.....	Dermato-vénéréologie
MAILLOT François.....	Médecine interne
MARCHAND-ADAM Sylvain	Pneumologie
MARRET Henri	Gynécologie-obstétrique
MARUANI Annabel	Dermatologie-vénéréologie
MEREGHETTI Laurent	Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière
MITANCHEZ Delphine.....	Pédiatrie
MOREL Baptiste.....	Radiologie pédiatrique
MORINIERE Sylvain.....	Oto-rhino-laryngologie
MOUSSATA Driffa.....	Gastro-entérologie
MULLEMAN Denis	Rhumatologie
ODENT Thierry.....	Chirurgie infantile
OUAISSI Mehdi.....	Chirurgie digestive
OULDAMER Lobna	Gynécologie-obstétrique
PAINTAUD Gilles.....	Pharmacologie fondamentale, pharmacologie clinique
PATAT Frédéric.....	Biophysique et médecine nucléaire
PERROTIN Franck.....	Gynécologie-obstétrique
PISELLA Pierre-Jean.....	Ophtalmologie
PLANTIER Laurent	Physiologie
REMERAND Francis.....	Anesthésiologie et réanimation, médecine d'urgence
ROINGEARD Philippe.....	Biologie cellulaire
RUSCH Emmanuel	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
SAINT-MARTIN Pauline	Médecine légale et droit de la santé
SALAME Ephrem.....	Chirurgie digestive
SAMIMI Mahtab	Dermatologie-vénéréologie
SANTIAGO-RIBEIRO Maria	Biophysique et médecine nucléaire
SAUTENET-BIGOT Bénédicte	Thérapeutique
THOMAS-CASTELNAU Pierre	Pédiatrie
TOUTAIN Annick.....	Génétique
VELUT Stéphane	Anatomie
VOURC'H Patrick	Biochimie et biologie moléculaire
WATIER Hervé	Immunologie
ZEMMOURA Ilyess.....	Neurochirurgie

PROFESSEUR DES UNIVERSITES DE MEDECINE GENERALE

DIBAO-DINA Clarisse
LEBEAU Jean-Pierre

PROFESSEURS ASSOCIES

MALLET Donatien..... Soins palliatifs

PROFESSEUR CERTIFIE DU 2ND DEGRE

MC CARTHY Catherine

Anglais

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS

AUDEMARD-VERGER Alexandra.....	Médecine interne
BISSON Arnaud.....	Cardiologie (CHRO)
BRUNAUT Paul.....	Psychiatrie d'adultes, addictologie
CARVAJAL-ALLEGRIA Guillermo.....	Rhumatologie (au 01/10/2021)
CLEMENTY Nicolas.....	Cardiologie
DOMELIER Anne-Sophie.....	Bactériologie-virologie, hygiène hospitalière
DUFOUR Diane.....	Biophysique et médecine nucléaire
FOUQUET-BERGEMER Anne-Marie.....	Anatomie et cytologie pathologiques
GARGOT Thomas.....	Pédopsychiatrie
GOUILLEUX Valérie.....	Immunologie
HOARAU Cyrille.....	Immunologie
KERVARREC Thibault.....	Anatomie et cytologie pathologiques
LE GUELLEC Chantal.....	Pharmacologie fondamentale, pharmacologie clinique
LEDUCQ Sophie.....	Dermatologie
LEFORT Bruno.....	Pédiatrie
LEJEUNE Julien.....	Hématologie, transfusion
LEMAIGNEN Adrien.....	Maladies infectieuses
MACHET Marie-Christine.....	Anatomie et cytologie pathologiques
MOUMNEH Thomas.....	Médecine d'urgence
PARE Arnaud.....	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
PIVER Éric.....	Biochimie et biologie moléculaire
ROUMY Jérôme.....	Biophysique et médecine nucléaire
STANDLEY-MIQUELESTORENA Elodie.....	Anatomie et cytologie pathologiques
STEFIC Karl.....	Bactériologie
TERNANT David.....	Pharmacologie fondamentale, pharmacologie clinique
VAYNE Caroline.....	Hématologie, transfusion
VUILLAUME-WINTER Marie-Laure.....	Génétique

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES

AGUILLON-HERNANDEZ Nadia.....	Neurosciences
NICOGLLOU Antonine.....	Philosophie - histoire des sciences et des techniques
PATIENT Romuald.....	Biologie cellulaire
RENOUX-JACQUET Cécile.....	Médecine Générale

MAITRES DE CONFERENCES ASSOCIES

AUMARECHAL Alain.....	Médecine Générale
BARBEAU Ludivine.....	Médecine Générale
CHAMANT Christelle.....	Médecine Générale
ETTORI Isabelle.....	Médecine Générale
MOLINA Valérie.....	Médecine Générale
PAUTRAT Maxime.....	Médecine Générale
PHILIPPE Laurence.....	Médecine Générale
RUIZ Christophe.....	Médecine Générale
SAMKO Boris.....	Médecine Générale

BECKER Jérôme	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
BOUAKAZ Ayache	Directeur de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
BOUTIN Hervé	Directeur de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
BRIARD Benoît	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1100
CHALON Sylvie	Directrice de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
DE ROCQUIGNY Hugues	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1259
ESCOFFRE Jean-Michel	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
GILOT Philippe	Chargé de Recherche Inrae - UMR Inrae 1282
GOMOT Marie	Chargée de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
GOUILLEUX Fabrice	Directeur de Recherche CNRS - EA 7501 - ERL CNRS 7001
GUEGUINOU Maxime	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1069
HEUZE-VOURCH Nathalie	Directrice de Recherche Inserm - UMR Inserm 1100
KORKMAZ Brice	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1100
LATINUS Marianne	Chargée de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
LAUMONNIER Frédéric	Directeur de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
LE MERRER Julie	Directrice de Recherche CNRS - UMR Inserm 1253
MAMMANO Fabrizio	Directeur de Recherche Inserm - UMR Inserm 1259
MEUNIER Jean-Christophe	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1259
PAGET Christophe	Directeur de Recherche Inserm - UMR Inserm 1100
RAOUL William	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1069
SECHER Thomas	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1100
SI TAHAR Mustapha	Directeur de Recherche Inserm - UMR Inserm 1100
SUREAU Camille	Directrice de Recherche émérite CNRS - UMR Inserm 1259
TANTI Arnaud	Chargé de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253
WARDAK Claire	Chargée de Recherche Inserm - UMR Inserm 1253

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Pour l'éthique médicale

BIRMELE Béatrice..... Praticien Hospitalier

Pour la médecine manuelle et l'ostéopathie médicale

LAMANDE Marc..... Praticien Hospitalier

Pour l'orthophonie

BATAILLE Magalie Orthophoniste
CLOUTOUR Nathalie Orthophoniste
CORBINEAU Mathilde Orthophoniste
EL AKIKI Carole Orthophoniste
HARIVEL OUALLI Ingrid..... Orthophoniste
IMBERT Mélanie Orthophoniste
SIZARET Eva..... Orthophoniste

Pour l'orthoptie

BOULNOIS Sandrine Orthoptiste

SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des enseignants et enseignantes
de cette Faculté,
de mes chers condisciples
et selon la tradition d'Hippocrate,
je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur
et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins gratuits aux indigents,
et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis(e) dans l'intérieur des maisons,
mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe,
ma langue taira les secrets qui me seront confiés
et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs
ni à favoriser le crime.

Respectueux(euse) et reconnaissant(e) envers mes Maîtres,
je rendrai à leurs enfants
l'instruction que j'ai reçue de leurs parents.

Que les hommes et les femmes m'accordent leur estime
si je suis fidèle à mes promesses.
Que je sois couvert(e) d'opprobre
et méprisé(e) de mes confrères et consœurs
si j'y manque.

Remerciements communs

Aux membres du jury,

À Monsieur le Professeur Nicolas BALLON : vous nous faites l'honneur de présider notre jury. Nous vous remercions grandement et vous adressons notre respectueuse considération.

À Monsieur le Docteur Thomas GARGOT : vous nous faites l'honneur de vous intéresser à notre travail en participant à notre jury. Veuillez croire en l'expression de notre profond respect.

À Monsieur le Docteur Christophe RUIZ : vous nous avez fait l'honneur de nous suivre durant nos années d'internat et d'accepter de participer à notre jury. Nous vous remercions grandement et vous adressons notre plus sincère reconnaissance.

À Monsieur le Docteur Jean-Jacques COULON : tu nous as fait l'honneur d'accepter de diriger notre travail. Tu nous as accompagnés, conseillés, encouragés durant tous ces mois. Pour tout cela nous te remercions et t'adressons notre plus profonde gratitude.

À tous ceux ayant participé à l'élaboration de ce travail,

Aux membres de l'Éducation nationale :

À Monsieur Le Recteur, à Monsieur le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, à Monsieur le Secrétaire général : merci pour votre collaboration et l'intérêt que vous portez à ce travail.

À Madame Carole PUISSEGUR, Conseillère technique au Service social en faveur des élèves : merci pour votre investissement, votre disponibilité et votre confiance.

Aux principaux et principaux adjoints des collèges et tous les membres de l'Éducation nationale qui nous ont aidés et accueillis, professeurs, référents départementaux « harcèlement », conseillers principaux d'éducation, infirmières scolaires : merci d'avoir rendu ce travail possible.

À Monsieur Benoît BIANCHI, responsable de la Direction des systèmes d'information départementale du Cher : sans vous nous serions encore en train d'analyser les résultats. Pour votre aide plus que précieuse, merci.

À Madame Sarah IBOUHSISSEN et à Madame la Docteure Cathie FAUSSAT, membres de l'équipe de Santé publique du CHRU de Tours – la Consultation d'aide méthodologique (CoMeth) : un énorme merci pour votre soutien et vos précieux conseils.

À Madame Léa MASSON : merci pour votre disponibilité et vos talents informatiques.

À Monsieur Alexis RIEGEL, graphiste : un grand merci pour votre aide.

Enfin, *aux collégiens de 3^{ème} du département du Cher* : merci pour votre sérieuse participation qui, nous l'espérons, servira à aider vos camarades à l'avenir.

Rôle du médecin généraliste dans le dépistage du harcèlement scolaire :
étude descriptive auprès des collégiens en classe de 3^{ème} dans le département du Cher

Résumé

Introduction : Le harcèlement scolaire est un problème de santé publique difficile à dépister dont les conséquences sociales, mentales et physiques peuvent être majeures pour la victime et le harceleur. Dans le programme pHARe, mis en place par le Gouvernement français et l'Éducation nationale en 2021 pour prévenir les situations de harcèlement à l'école, les médecins et en particulier les médecins généralistes ne sont pas mentionnés comme potentiels intervenants. Ils constituent pourtant un des principaux maillons dans le dépistage et la prévention des problèmes de santé publique. L'objectif de ce travail est de mieux évaluer les attentes des collégiens envers leur médecin traitant dans le but de mieux comprendre le rôle de ce dernier dans le dépistage des situations de harcèlement scolaire.

Matériels et Méthodes : En fin d'année 2023, avec l'aide de plusieurs membres de l'Éducation nationale et du Rectorat académique, un questionnaire en ligne anonyme et individuel a été transmis à 958 collégiens en classe de 3^{ème} dans le département du Cher. L'extraction et l'analyse des résultats a été possible grâce à un tableur.

Résultats : Parmi les élèves interrogés, 98% ont déjà entendu parler de harcèlement scolaire ; 27% en ont déjà été témoins dont 58% en ont parlé à un adulte. Près d'un élève sur quatre a été victime de harcèlement scolaire durant son parcours et 81% d'entre eux se sont confiés à un tiers. Dans 85% des cas, après s'être confié, la situation s'est améliorée. L'atteinte au physique est la cause principale de harcèlement ; l'ostracisme, la baisse des résultats et l'absentéisme en sont les trois principales conséquences. Quatre adolescents sur dix déclarent ne pas vouloir aborder le sujet du harcèlement avec leur médecin traitant car parmi eux, un enfant sur deux déclare ne pas lui faire suffisamment confiance. Parmi les victimes, seulement 7% en ont fait part à leur médecin, ne lui accordant que peu d'importance pour les aider.

Conclusion : Le médecin généraliste n'a qu'un rôle minime dans le dépistage des situations de harcèlement scolaire notamment parce qu'il n'est que très peu sollicité par les adolescents. En renforçant le lien de confiance avec le jeune patient et en améliorant ses connaissances sur le sujet, le médecin traitant pourrait occuper une place plus importante dans le dépistage des situations de harcèlement entre pairs. Il pourrait par exemple sensibiliser les enfants et leurs parents aux signes indirects de harcèlement ou leur transmettre des informations ressources.

Mots-clés : harcèlement scolaire ; médecin généraliste ; programme pHARe ; collégiens ; victimes de harcèlement ; harceleurs ; violences physiques ; violences verbales ; violences psychologiques ; prévention ; compétences psychosociales ; empathie

General practitioner's part in screening school bullying:
a descriptive study in secondary school students in the Cher department

Abstract

Background: School bullying is a public health problem difficult to screen and its various consequences can be huge for the victim and bully. The French government and the ministry of national education have created a program in 2021 to prevent school bullying. In this program, general practitioners are not included as possible protagonists. However, they participate greatly in screening and in preventing public health problems. The objective of this study is to better assess the secondary school student's expectations towards their general practitioner and to get a better understanding of the part he can get to screen school bullying.

Materials and methods: At the end of 2023, with the help of the ministry of national education and the local education authority, an on-line anonymous and individual questionnaire has been given to 958 secondary school students in the Cher department. The extraction and the analysis of the results have been possible thanks to a spreadsheet.

Results: Among the interrogated students, 98% have already heard about school bullying; 27% have already witnessed a bullying situation and of them 58% have spoken of it to a parent. Almost one in four students has been a victim of school bullying and 81% told somebody. In 85% of cases, the situation got better after speaking about it. The main harassment is about physical appearance. Main consequences are ostracism, decreased rates and absenteeism. Four teenagers out of ten do not want to speak about it to their general practitioners, as among them one out of two does not trust him enough. Among the victims, only 7% shared the situation with their general practitioner and did not really believe he could help them.

Conclusion: General practitioners have a minimal part in screening school bullying especially because teenagers do not ask for help. Yet, they have a privileged position by knowing the personal history of each patient. Improving trust of young patients and their knowledge about this subject could help general practitioners getting better at screening school bullying. For example, they could raise awareness of indirect signs among teenagers and parents or give resource information.

Keywords: school bullying; general practitioner; pHARe program; secondary school students (US: junior high school students); bullied child; harassers; physical violence; verbal abuse; psychological violence; prevention; psychosocial skills; empathy

Table des matières

LISTE DES FIGURES/GRAPHIQUES	14
I. INTRODUCTION	17
1. DEFINITIONS	17
2. PRISE DE CONSCIENCE DU HARCELEMENT SCOLAIRE	18
a. <i>Historique</i>	18
b. <i>Le programme pHARe</i>	20
3. MIEUX COMPRENDRE LE HARCELEMENT	20
a. <i>Épidémiologie</i>	20
b. <i>La genèse du harcèlement</i>	22
c. <i>Les différentes formes de harcèlement</i>	24
d. <i>Les signes du harcèlement</i>	25
e. <i>Les conséquences du harcèlement scolaire</i>	26
4. PREVENIR ET LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE	26
5. L'INTERET DU SUJET	30
6. OBJECTIF DE L'ETUDE	30
II. MATERIELS ET METHODES	31
1. POPULATION ETUDIEE	31
2. ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE	31
3. DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE	32
4. RECUEIL ET ANALYSE DES DONNEES	33
5. ASPECTS ETHIQUES ET REGLEMENTAIRES	34
III. RESULTATS	35
1. TAUX DE REPONSES ET PROFIL DE LA POPULATION ETUDIEE	35
2. ÉVALUATION DES CONNAISSANCES GENERALES SUR LE HARCELEMENT SCOLAIRE	36
3. DU COTE DES TEMOINS DE HARCELEMENT SCOLAIRE	37
a. <i>As-tu déjà été témoin de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ?</i>	37
b. <i>Où as-tu assisté à une situation de harcèlement scolaire ?</i>	38
c. <i>En étant témoin, savais-tu réagir face à cette situation de harcèlement scolaire ?</i>	39
d. <i>Comment te sentais-tu après avoir été témoins de harcèlement scolaire ?</i>	39
e. <i>T'es-tu confié après avoir été témoin de harcèlement scolaire ?</i>	40
f. <i>A qui t'es-tu confié après avoir été témoins de harcèlement scolaire ?</i>	41
4. DU COTE DES VICTIMES DE HARCELEMENT SCOLAIRE	43
a. <i>As-tu déjà été victime de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ?</i>	43
b. <i>A quelle période s'est déroulé le harcèlement scolaire ?</i>	43
c. <i>Pourquoi as-tu été harcelé ?</i>	44
d. <i>Sous quelle forme s'est déroulé le harcèlement ?</i>	46

e.	<i>Où as-tu été victime de harcèlement scolaire ?</i>	47
f.	<i>Sous quelle forme s'est déroulé le harcèlement scolaire sur les réseaux sociaux ?</i>	48
g.	<i>T'es-tu confié après avoir été victime de harcèlement scolaire ?</i>	48
h.	<i>A qui t'es-tu confié ?</i>	48
i.	<i>Comment t'es-tu senti après t'être confié ?</i>	49
j.	<i>As-tu été mis au courant des mesures prises contre le harceleur ?</i>	50
k.	<i>La situation s'est-elle améliorée après t'être confié à une autre personne ?</i>	50
l.	<i>Tu n'en as pas parlé mais tu aurais voulu le faire ?</i>	50
m.	<i>Quelles conséquences le harcèlement scolaire a-t-il eues sur toi ?</i>	50
n.	<i>Pourquoi n'en as-tu pas parlé ?</i>	51
5.	DU COTE DES HARCELEURS	52
a.	<i>As-tu déjà harcelé un camarade ?</i>	52
b.	<i>Pourquoi as-tu harcelé un camarade ?</i>	52
c.	<i>As-tu déjà été sanctionné après avoir harcelé une personne ?</i>	53
6.	LA RELATION ENTRE LE PATIENT-ELEVE ET LE MEDECIN GENERALISTE	53
a.	<i>Ton médecin habituel aborde-t-il avec toi ta scolarité et ta vie au collège ?</i>	53
b.	<i>Souhaiterais-tu que ton médecin habituel te parle de ta scolarité et ta vie au collège sans que tu le demandes ?</i>	53
c.	<i>Ton médecin habituel aborde-t-il avec toi le sujet du harcèlement scolaire pour t'informer sur le sujet ? Le souhaiterais-tu ?</i>	54
d.	<i>Souhaiterais-tu que ton médecin aborde le sujet du harcèlement scolaire si tu es seul ? Si tu es avec tes parents ?</i>	54
e.	<i>Si ton médecin aborde le sujet du harcèlement scolaire, te confierais-tu à lui ?</i>	54
f.	<i>Si ton médecin habituel aborde le sujet du harcèlement scolaire, dans quelle situation en parlerais-tu plus facilement ?</i>	54
g.	<i>Pourquoi ne te confierais-tu pas à ton médecin s'il aborde le sujet du harcèlement scolaire ?</i>	55
h.	<i>Penses-tu que ton médecin peut t'aider si tu es victime de harcèlement scolaire ?</i>	57
i.	<i>Dans le cas où tu as été victime de harcèlement scolaire, as-tu parlé de ton histoire à ton médecin habituel ? Si oui, t'a-t-il proposé des solutions ?</i>	57
	<i>Si oui, lesquelles ?</i>	57
j.	<i>Comment t'es-tu senti après avoir abordé le sujet avec ton médecin ?</i>	58
k.	<i>Quand le harcèlement scolaire a été évoqué puis confirmé, était-ce la raison pour laquelle tu es venu voir le médecin ?</i>	58
l.	<i>Avant d'en parler à ton médecin, étais-tu conscient d'être victime de harcèlement scolaire ?</i>	58
IV. DISCUSSION		59
1.	FORCES ET FAIBLESSES DE L'ETUDE	59
a.	<i>Forces de l'étude</i>	59
b.	<i>Faiblesses de l'étude</i>	60
2.	ÉTAT DES LIEUX DU VECU DU HARCELEMENT SCOLAIRE PAR LES COLLEGIENS	62

a.	<i>Connaissances générales</i>	<i>62</i>
b.	<i>Du côté des témoins.....</i>	<i>63</i>
c.	<i>Du côté des victimes de harcèlement scolaire</i>	<i>65</i>
d.	<i>Du côté des harceleurs</i>	<i>72</i>
3.	LA RELATION DE L'ELEVE-PATIENT AVEC LE MEDECIN GENERALISTE	73
a.	<i>La relation de confiance entre l'adolescent et son médecin traitant</i>	<i>73</i>
b.	<i>Éléments clés pour favoriser le dialogue entre l'élève-patient et le médecin</i>	<i>74</i>
c.	<i>Lacunes dans la formation des médecins concernant le bien-être des élèves-patients.....</i>	<i>76</i>
4.	PERSPECTIVES D'AMELIORATION DU ROLE DES MEDECINS GENERALISTES DANS LE DEPISTAGE DU HARCELEMENT SCOLAIRE	77
5.	POUR ALLER PLUS LOIN.....	78
a.	<i>Quelques outils pour accompagner les enfants en situation de harcèlement scolaire</i>	<i>78</i>
b.	<i>Pistes de réflexion pour des travaux futurs.....</i>	<i>79</i>
V. CONCLUSION.....		80
BIBLIOGRAPHIE		81
ANNEXES.....		89
REACTIONS LIBRES DES COLLEGIENS EXPRIMEES A LA FIN DU QUESTIONNAIRE.....		108

Liste des figures/graphiques

Figure 1 : correspondance entre les écarts et chevauchements d'intervalles de confiance et la valeur p, pour des échantillons indépendants.....	34
Figure 2 : pourcentage des filles et des garçons ayant entendu parler de harcèlement scolaire	36
Figure 3 : pourcentage des filles et des garçons ayant déjà discuté de harcèlement scolaire ..	36
Figure 4 : pourcentage des personnes avec qui les élèves ont discuté de harcèlement scolaire (question à choix multiples)	37
Figure 5 : pourcentage des filles et garçons ayant été témoins de harcèlement scolaire	37
Figure 6 : pourcentage d'élèves ayant été témoins de harcèlement scolaire dans les collèges urbains et ruraux.....	38
Figure 7 : répartition des lieux où les élèves ont été témoins de harcèlement scolaire (question à choix multiples).....	38
Figure 8 : répartition des lieux où les filles et les garçons ont été témoins de harcèlement scolaire (question à choix multiples)	39
Figure 9 : répartition des émotions des filles et des garçons témoins de harcèlement scolaire	40
Figure 10 : pourcentage des filles et des garçons témoins de harcèlement scolaire et qui se sont confiés à un adulte.....	40
Figure 11 : répartition des émotions des filles et des garçons témoins de harcèlement scolaire et qui se sont confiés à une autre personne	41
Figure 12 : répartition des émotions des filles et des garçons témoins de harcèlement scolaire et qui ne se sont pas confiés à une autre personne	41
Figure 13 : personnes à qui les élèves témoins de harcèlement scolaire se sont confiés et ceux avec qui ils ont déjà discuté de harcèlement scolaire (question à choix multiples)	42
Figure 14 : répartition des personnes à qui les filles et garçons témoins de harcèlement scolaire se sont confiés	42
Figure 15 : pourcentage des filles et des garçons ayant été victimes de harcèlement scolaire à l'école primaire et/ou au collège	43
Figure 16 : Répartition des établissements où les élèves disent avoir été victimes de harcèlement scolaire par rapport à la population totale étudiée.....	43
Figure 17 : motifs pour lesquels les élèves ont subi du harcèlement scolaire (question à choix multiples).....	44
Figure 18 : motifs pour lesquels les filles et les garçons ont subi du harcèlement scolaire (question à choix multiples)	45

Figure 19 : évolution du motif de harcèlement scolaire portant sur le physique entre les filles et les garçons et selon la période de scolarité	45
Figure 20 : répartition des formes de harcèlement scolaire ayant été subies par les victimes (question à choix multiples)	46
Figure 21 : formes de harcèlement scolaire subies par les victimes filles et garçons (question à choix multiples).....	46
Figure 22 : répartition des lieux où se sont déroulés les situations de harcèlement scolaire pour les victimes (question à choix multiples)	47
Figure 23 : lieux où les filles et garçons ont été victimes de harcèlement scolaire (question à choix multiples).....	47
Figure 24 : formes de harcèlement scolaire subies par les victimes sur les réseaux sociaux (question à choix multiples)	48
Figure 25 : personnes à qui les élèves victimes de harcèlement scolaire se sont confiés (question à choix multiples)	48
Figure 26 : personnes à qui les filles et les garçons victimes de harcèlement scolaire se sont confiés (question à choix multiples).....	49
Figure 27 : sentiments ressentis par les élèves victimes et qui se sont confiés à autrui.....	49
Figure 28 : conséquences du harcèlement scolaire pour les filles et les garçons qui en ont été victimes (question à choix multiples).....	50
Figure 29 : motifs pour lesquels les élèves victimes de harcèlement scolaire ne sont pas confiés à une autre personne (question à choix multiples)	51
Figure 30 : motifs pour lesquels les filles et les garçons ne se sont pas confiés à une autre personne (question à choix multiples).....	51
Figure 31 : pourcentage des filles et des garçons ayant harcelé un camarade à l'école primaire ou au collège.....	52
Figure 32 : motifs pour lesquels les élèves ont harcelé une autre personne (question à choix multiples).....	52
Figure 33 : pourcentage des filles et des garçons qui ont déclaré que leur médecin a déjà abordé leur scolarité et leur vie au collège durant une consultation	53
Figure 34 : pourcentage des filles et des garçons qui souhaiteraient que leur médecin traitant parle de leur scolarité sans qu'ils ne le demandent	53
Figure 35 : pourcentage des filles et des garçons qui se confieraient si leur médecin aborde le sujet du harcèlement scolaire	54
Figure 36 : répartition, en fonction de la présence des parents, des situations où les filles et les garçons se confieraient plus facilement à leur le médecin s'il aborde le sujet du harcèlement.....	55

Figure 37 : motifs pour lesquels les élèves ne souhaiteraient pas se confier à leur médecin s’il aborde le sujet du harcèlement scolaire (question à choix multiples).....	55
Figure 38 : motifs pour lesquels les filles et les garçons ne souhaiteraient pas se confier à leur médecin s’il aborde le sujet du harcèlement scolaire (question à choix multiples)	56
Figure 39 : pourcentage des filles et des garçons qui pensent que leur médecin peut les aider s’ils sont victimes de harcèlement scolaire	57
Figure 40 : solutions proposées par les médecins pour les élèves victimes de harcèlement scolaire qui se sont confiés à lui (question à choix multiples)	57
Figure 41 : pourcentage des élèves victimes de harcèlement scolaire, qui se sont confiés à leur médecin traitant et qui ont consulté pour ce motif	58
Figure 42 : représentation des taux d’enfants victimes de harcèlement scolaire - tableau comparatif entre les résultats de cette étude et ceux obtenus par l’Éducation nationale en 2015 et 2023	65

I. Introduction

1. Définitions

Les pays anglo-saxons s'intéressent au harcèlement scolaire, sous le terme de « *school bullying* », depuis les années 1970 (1).

Dan Olweus, psychologue suédo-norvégien, a défini en 1993 le harcèlement scolaire de la façon suivante : « *un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. Il s'agit d'une situation intentionnellement aggressive, induisant une relation d'asservissement psychologique, qui se répète régulièrement* » (2). Ainsi, pour parler de harcèlement, il est nécessaire de retrouver les trois critères suivants : intentionnalité, répétition et relation d'emprise (3).

Dr Nicole Catheline, pédopsychiatre française, définit le harcèlement scolaire comme une « *conduite intentionnellement aggressive adoptée par un ou plusieurs élèves, qui se répète et qui dure. Ceux qui y ont recours cherchent à nuire ou à blesser, en établissant une relation dyssymétrique dominants/dominés* » (3). On retrouve donc ici simultanément les trois critères évoqués plus haut par Dan Olweus : intentionnalité, répétition et relation d'emprise. Ces critères sont également décrits par l'État français qui définit le harcèlement scolaire comme « *un rapport de force et de domination marqué par une répétitivité et une volonté de nuire à autrui* », auxquels sont ajoutées les notions d'atteinte à la personnalité et à l'intégrité physique. En effet, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ajoute cet aspect conséquentiel à la définition du harcèlement scolaire en précisant que « *le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant* » (4).

Il est important de préciser que le harcèlement scolaire a lieu entre pairs et qu'il doit être visible de ces derniers pour exister, à défaut d'être dissimulé des adultes. Cette notion semble essentielle dans la représentation du harcèlement scolaire puisque les spectateurs jouent un rôle important dans son processus en encourageant le phénomène ou en étant désapproubateurs (5).

Nous définirons la « victime » comme étant la personne qui subit l'agression de la part d'un « harceleur ». A l'inverse, ce dernier est défini comme celui qui a une intention malveillante contre la « victime », ceci dans le but de nuire à son intégrité physique et/ou psychologique (6). Nous retrouvons ainsi la relation dissymétrique avec un dominant et un dominé décrite précédemment par Dr Catheline.

Le harcèlement scolaire se définit également par ses conséquences dont la gravité dépend des dimensions de répétition et de relation d'emprise. De plus, cette dernière notion peut devenir le fait de plusieurs élèves dont les répercussions sur la santé n'en seront que plus graves sur l'enfant harcelé mais également sur le ou les harceleurs (3).

Cette définition du harcèlement scolaire nous permet donc d'aborder cette question des violences scolaires, non pas d'un point de vue uniquement sécuritaire, mais aussi d'un point de vue médical et préventif puisque ce phénomène entraîne des conséquences à long terme sur la santé des protagonistes.

2. Prise de conscience du harcèlement scolaire

a. Historique

Pour comprendre le déroulement des événements qui ont mené à la prise de conscience en France du harcèlement scolaire, il faut remonter à 1973 dans les pays scandinaves. A cette époque, cette problématique était étudiée par Dan Olweus, psychologue et l'un des pionniers à apporter des réponses via son ouvrage « *Souffre-douleur et tyrans : recherche sur le harcèlement scolaire* » (7).

Toujours en Scandinavie, en Suède plus précisément, c'est en 1975 qu'Anatol Pikas, professeur de psychologie, va initier une méthode appelée « préoccupation partagée ». Celle-ci consiste à réaliser des entretiens individuels avec les élèves ayant participé à des pratiques d'intimidation. Le but de cet entretien avec l'intimidateur n'est pas de lui faire reconnaître sa participation ou sa responsabilité dans les violences, mais de parvenir à lui faire partager une « préoccupation » pour la personne ciblée. Ce procédé doit ainsi l'amener à formuler par lui-même des propositions avant que la situation ne progresse dans l'intimidation afin que celle-ci cesse complètement. Il s'agit donc d'une méthode non blâmante pour l'élève (8).

Cette préoccupation précoce dans les pays scandinaves et anglosaxons fait suite à des drames : suicides et tueries scolaires qui ont obligé les pouvoirs publics à réagir. En effet, en 1982, la Norvège a été frappée par trois suicides consécutifs de garçons âgés de 10 à 14 ans qui étaient victimes de harcèlement scolaire. Le ministre norvégien de l'Éducation nationale de l'époque a alors déclenché une campagne de lutte contre les problèmes « agresseurs/victimes » dans les écoles primaires et collèges (7).

Aux États-Unis, c'est par le biais du phénomène de tueries scolaires (« *school shootings* ») qu'il y a eu une prise de conscience par des responsables politiques sur la nécessité de mettre en œuvre des programmes de lutte appropriés contre le harcèlement scolaire. Il a en effet été démontré dans des études qu'il y avait un lien entre ces tueries scolaires et le harcèlement

scolaire. Comme exemple, une étude réalisée par le FBI allant de 1974 à 2003 a montré que 75% des enfants qui étaient à l'origine de ces tueries scolaires étaient victimes de harcèlement à l'école (7).

En France, bien que des ouvrages célèbres aient abordé le sujet du harcèlement scolaire avec « *Le Petit Chose* » d'Alphonse Daudet en 1868 et « *Les Désarrois de l'élève Törless* » de Robert Musil en 1906, il a fallu attendre la traduction du terme anglais « *school bullying* » à la fin des années 1990. Cela a permis un début de réflexion de la part des sociologues afin d'en définir les contours. Par la suite, c'est en 2008 avec les travaux de Dr. Nicole Catheline, pédopsychiatre, portant sur la dynamique de groupe que la prise de conscience s'est poursuivie en France.

Enfin, c'est au début des années 2010 avec le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, qu'il va y avoir une véritable prise de conscience des pouvoirs publics et de la nécessité d'agir à la suite du meurtre d'un lycéen au Kremlin-Bicêtre à la sortie de son établissement scolaire. Il apparaîtra alors ensuite des États Généraux de la sécurité à l'école en France. Une lettre de mission donna mandat à Éric Debarbieux, Président du Conseil Scientifique des États Généraux de la sécurité à l'école, pour réaliser un rapport sur la sécurité scolaire en 2010. Celui-ci est alors remis en avril 2011 sous le nom « *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École* ».

Durant la même période de 2010 à 2011, une enquête réalisée par l'Observatoire international de la violence (OIVE), à la demande de l'UNICEF, a permis de mettre en évidence que 12 % des élèves français subissaient une forme de harcèlement scolaire durant leur scolarité (7,9,10).

Ce rapport et cette enquête ont permis de créer une dynamique reprise successivement par les gouvernements pour lutter contre le harcèlement scolaire. Divers projets ont alors vu le jour comme la création de campagnes de lutte et de sensibilisation contre le harcèlement scolaire, la publication de guides sur le harcèlement et cyberharcèlement, l'instauration d'un numéro national et gratuit dès 2012 (actuellement le 3018), un concours académique « Non au harcèlement » en 2013, l'inscription de la lutte contre le harcèlement scolaire dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, le dispositif « Ambassadeurs Lycéens », la désignation de référents départementaux depuis 2019 en charge de sensibiliser et traiter les situations de harcèlement, la création d'un programme national de sensibilisation des jeunes au numérique (visible sur www.internetsanscrainte.fr) ainsi qu'une journée de mobilisation nationale contre le harcèlement à l'école depuis 2015, chaque premier jeudi de novembre. Enfin, plus récemment, le programme pHARe a été mis en place (7,11,12).

b. Le programme pHARe

Le programme pHARe est un programme de lutte contre le harcèlement à l'école mis en place depuis 2021 en France à la demande du Ministère de l'Éducation nationale (13). Initialement à destination des écoles et des collèges, il concerne également les lycées depuis la rentrée scolaire 2023-2024. Il s'appuie sur de nombreuses ressources comme l'implication de 400 référents académiques et départementaux ou encore sur la ligne téléphonique de soutien aux victimes de harcèlement avec le numéro d'urgence d'écoute 3018, gratuit, anonyme, confidentiel et accessible 7 jours sur 7, de 9h à 23h, destiné aux élèves, parents et professionnels éducatifs.

Ce plan de prévention est constitué d'équipes référentes qui sont de plusieurs types :

- Les « équipes ressources » au sein des établissements qui regroupent différents membres du personnel éducatif formés au repérage et à la prise en charge de situations d'intimidation menant au harcèlement.
- Les « d'équipes programmes » organisant, du CP à la terminale, des sessions d'apprentissage sur la prévention du harcèlement ou le développement des compétences psychosociales.
- Les équipes d'élèves ambassadeurs formés à la prévention et la lutte contre le harcèlement, ces derniers étant les premiers spectateurs de ces situations.

Ce programme de lutte intra-établissements permet donc à bon nombre de personnes d'être acteurs dans la prévention du harcèlement scolaire. Il s'articule via une plateforme accessible également aux parents et aux personnels d'établissement permettant leur sensibilisation à ce phénomène omniprésent.

A noter que ce programme est en plein essor puisqu'il envisage d'ici 2027 de former l'ensemble des personnels éducatifs à la détection des risques de harcèlement.

3. Mieux comprendre le harcèlement

a. Épidémiologie

Le harcèlement scolaire touche tous les pays dans le monde. En effet, d'après l'UNESCO en 2017, on estimait à 246 millions le nombre d'enfants victimes de harcèlement scolaire. La prévalence selon les pays varie de 10 à 65% (14). Tous les milieux sociaux sont concernés bien que les populations défavorisées y soient davantage confrontées. En effet, selon un sondage IFOP de mars 2021, le harcèlement scolaire toucherait 1,5 fois plus les enfants français des « catégories peu aisées » que les enfants des « catégories aisées » (15). A l'inverse, les adolescents issus de familles les plus favorisées déclarent une meilleure communication avec leurs parents et donc un meilleur soutien de leur famille (16).

En 2018, la dernière enquête HSBC (« Health Behaviour in School-Aged Children »), qui s'intéresse à la santé globale des élèves à l'échelle mondiale, rapportait que 5,3% des collégiens français étaient victimes de harcèlement scolaire et que 2,5% étaient harceleurs (17). Cela indique une amélioration par rapport à l'enquête précédente de 2014 puisque celle-ci décrivait 8,8% de collégiens subissant du harcèlement et 6,3% de harceleurs (18).

En novembre 2023, à l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement à l'école, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a réalisé une « enquête harcèlement » par l'intermédiaire de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) en diffusant un questionnaire dans 600 établissements publics français (19).

Cette étude a recueilli 17.400 réponses comprenant 37% d'élèves du CE2 au CM2, 23% de collégiens et 40% de lycéens. À l'école primaire, 17% des élèves rapportaient des rumeurs à leur égard et 12% des violences physiques. Au collège, 11% des adolescents affirmaient subir des violences verbales et 7% disaient subir des rumeurs ou des violences physiques. À tous les niveaux, les garçons rapportaient plus souvent des violences physiques alors que les filles disaient subir davantage de harcèlement psychologique (ostracisme, rumeurs). L'analyse de l'indice de victimisation, se traduisant par le « nombre d'atteintes répétées subies », a permis de dire que 3% des écoliers ont subi au moins huit atteintes et 5% des collégiens au moins cinq atteintes, qu'elles soient physiques, verbales et/ou psychologiques. Au total, en croisant ces indices de victimisation et de qualité de vie scolaire, l'enquête a conclu que 5% des écoliers et 6% des collégiens interrogés étaient en situation de harcèlement scolaire. Les taux d'élèves ayant demandé de l'aide face à une situation de harcèlement (traduites par « être souvent embêté » dans le questionnaire) croissaient avec le nombre d'atteintes subies. Plus concrètement, 63% des écoliers se disant être souvent embêtés ont demandé de l'aide et 89% parmi ceux ayant subi huit atteintes ou plus. De même 32% des collégiens victimes de harcèlement ont demandé de l'aide et 69% parmi ceux ayant subi cinq atteintes ou plus. À noter que 30% des écoliers et 50% des collégiens connaissaient le numéro d'aide 3018 (20).

En janvier 2024, l'ONG plan International a réalisé un sondage à l'aide d'OpinionWay auprès d'une population féminine française sur les violences sexistes et sexuelles dans leur établissement scolaire qui étaient définies comme suit : « *tous les actes qui visent à dévaloriser, humilier ou agresser une personne au travers d'attaques à caractère sexuel. Elles peuvent être de nature physique, verbale, psychologique et/ou sexuelle* ». Cette définition fait référence au sexisme, au harcèlement sexuel, aux agressions sexuelles autre que le viol et le proxénétisme. Ce sondage a mis en évidence que 23% des filles âgées de 13 à 18 ans avaient craint d'être victimes de violences sexistes ou sexuelles dans leur établissement scolaire.

Cette même étude a mis en évidence que 4% des filles âgées de 13 à 18 ans ont évité de se rendre en cours à cause des violences sexistes ou sexuelles dans l'établissement où elles étaient scolarisées. De plus, 48% des filles de 13 à 18 ans avaient enduré du sexisme et 18% des agressions sexuelles autre que le viol. Les auteurs de ces actes étaient pour 80% des garçons et 36% des filles (plusieurs réponses étaient possibles) (21).

L'OMS a publié en mars 2024 un rapport réalisé auprès de 44 pays de 2021 à 2022. Ce dernier met en avant l'augmentation du cyberharcèlement par rapport à 2018. En effet, en 2018, il a été relevé que 13% des filles interrogées et 12% des garçons étaient victimes de cyberharcèlement. Entre 2021-2022, ces chiffres sont passés à 16% pour les filles et 15% pour les garçons.

Le rapport de mars 2024 publié par l'OMS met en avant plusieurs points (22) :

- Les garçons harcèlent davantage que les filles (8% contre 5%)
- 11% des adolescents ont subi du harcèlement scolaire
- 12% des adolescents rapportent avoir déjà cyberharcelé une autre personne. Parmi ces adolescents, 14% des garçons rapportent avoir déjà cyberharcelé un pair alors qu'ils n'étaient « que » 11% en 2018. La prévalence des filles qui ont cyberharcelé autrui est en augmentation aussi avec 9% d'entre elles contre 7% en 2018.
- 15% des adolescents disent avoir été victimes de cyberharcèlement, soit un adolescent sur six dans le monde avec 15% des garçons et 16% de filles. Les taux en 2018 étaient plus bas avec 12% pour les garçons et 13% pour les filles.
- 10% des adolescents ont déjà subi des violences physiques : 14% pour les garçons et 6% pour les filles

b. La genèse du harcèlement

L'apprentissage de la socialisation des enfants joue un rôle majeur dans la survenue ou non d'une future situation de harcèlement scolaire. En effet, les enfants apprennent d'abord à se sociabiliser en famille auprès d'adultes qui représentent alors leurs normes et modèles. Les enfants observent le comportement des adultes qui les encadrent et vont donc les imiter sur leur manière d'échanger et de se lier entre eux sans pour autant avoir compris les concepts de liberté, de générosité, de bienveillance et de respect des différences (23). Un exemple facile à imaginer est celui d'un adulte laissant sa place à une femme enceinte ou une personne âgée dans un bus - un autre exemple imagé pourrait être un adulte veillant à respecter les libertés vestimentaires, religieuse, culturelle ou encore d'orientation sexuelle d'autrui dans une situation propice. L'enfant comprend alors plus facilement l'acte et ses conséquences de ce qu'il voit plutôt que par des explications et pensera que c'est « la norme ».

Ainsi, les comportements des adultes et leurs paroles vont forger les enfants sur leurs futures façons d'interagir dans la vie de tous les jours (24).

Mais alors quels sont les éléments nécessaires pour déclencher une situation de harcèlement scolaire et à quel moment survient-elle ?

Elle peut commencer à prendre place à partir de l'âge de 7-8 ans, c'est-à-dire l'âge vers lequel les enfants commencent à s'éloigner peu à peu des parents. Ils constituent alors leurs cercles d'amis avec le désir de trouver leur place en tant qu'individu et d'être respecté. Ces cercles peuvent prendre place à l'école ou bien en dehors notamment avec la pratique d'activités sportives ou ludiques. Ces cercles d'amis permettent le partage de valeurs similaires au sein d'un même groupe malgré quelques différences non dérangeantes - *en général* - en apportant une forme de protection à l'enfant et en leur donnant une identité (7) (15).

Cependant, dans un groupe partageant des mêmes valeurs, un enfant peut ne pas supporter les différences avec un autre enfant. Ce premier peut alors s'auto exclure du groupe dans le but de se protéger ou bien pourra être exclu par les autres membres du groupe dans le but de maintenir une cohésion collective (24). Il s'en suit une situation d'isolement qui est un facteur de risque majeur pour la survenue d'une situation de harcèlement scolaire. En effet, à la suite de l'exclusion et l'isolement de l'enfant, deux situations sont alors possibles (25) :

- Soit la perception de la différence entre les deux enfants engendre l'éloignement de ces derniers et ne provoquent pas l'apparition d'une situation d'harcèlement scolaire
- Soit cette différence est insupportable et renvoie le futur harceleur à ses propres différences. Une situation de harcèlement se met en place pour répondre à ce que le harceleur perçoit comme une faiblesse, une faille, qu'il ne veut pas voir et qui le renvoie à sa situation. Le harceleur pratique la dénégation « je ne suis pas comme ça » tandis que l'enfant harcelé pratique l'évitement « pourquoi moi ? ».

La survenue d'une situation de harcèlement scolaire peut donc être un comportement en réponse à une différence que le harceleur ressent comme insupportable vis-à-vis d'un autre enfant. Celle-ci le renvoie à sa situation et l'amène à se poser des questions dérangeantes à un moment de sa vie où il construit sa future personnalité. Le groupe auquel appartient le harceleur peut se joindre en tant que spectateurs ou bien se ranger derrière ce dernier provoquant un effet de meute avec des violences verbales, physiques et/ou psychologiques : c'est la théorie de la dynamique de groupe développée par le Dr. Nicole Catheline. A noter que ce ralliement derrière le harceleur peut être motivé par le fait de « ne pas vouloir être le prochain sur la liste ». Il n'y aurait donc pas de situation dichotomique ou binaire harceleur/harcelé mais des « profils de

situation », notamment psychologiques, favorisant la survenue de harcèlement scolaire (7). A noter que la plupart du temps le profil psychologique de la victime et du harceleur sont différents. En effet, les « victimes » sont souvent touchées, parfois même avant une situation de harcèlement, par des problèmes internalisés comme une faible estime de soi, de l'anxiété, et un syndrome dépressif. A l'inverse, les « harceleurs » ont des comportements qui s'externalisent avec notamment de l'agressivité (6).

Les différences qui mènent à l'exclusion de l'enfant d'un groupe peuvent être *relatives* (élève studieux dans une classe dissipée, nouvel élève, accent important dans son timbre de voix) ou être *absolues* (différences portant sur le physique (comme le poids, la taille ou la couleur des cheveux), le style vestimentaire, les centres d'intérêts, l'orientation sexuelle ou religieuse) (7) (25) (26).

Enfin, une autre façon de survenue d'une situation de harcèlement se définit par le fait que certaines personnes présentent un comportement qui les conduit à s'exprimer par la violence simplement pour le plaisir. Ces harceleurs sont vus par les psychiatres comme des « personnalités avec aménagement pervers » et soulagent leurs contrariétés sur autrui sans remords (25).

c. Les différentes formes de harcèlement

Le harcèlement scolaire peut apparaître sous différentes formes, bien qu'il soit très majoritairement polymorphe (11,27) :

- Sous forme de violences physiques avec des bousculades, coups de poings, gifles, pincements, coups de pieds, tirages de cheveux, vols, dégradations d'objet, jets d'objet (28). Ces violences physiques entretiennent un climat de terreur contre la victime. Ces formes de harcèlement direct sont davantage utilisées par les garçons que par les filles (3).
- Sous forme de violences verbales/psychologiques avec des insultes, menaces, moqueries, surnoms, rumeurs, propos sexistes dans le but d'exclure la victime d'un groupe. Ces formes de violence indirecte sont quant à elles davantage utilisées par les filles que par les garçons (28).
- Sous forme de violences sexuelles soit avec des mots (« chaudasse », « pédale ») ou bien avec des gestes tels des attouchements, des gestes obscènes (27,29,30).
- Sous forme de cyberharcèlement : l'essor des technologies de communication à la fin des années 90 a permis l'émergence de cette nouvelle forme de harcèlement (31). Le cyberharcèlement est défini par l'Éducation nationale comme « *un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de*

communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ». Il peut se pratiquer sur de nombreux supports : téléphones portables, services de messagerie instantanée, jeux en ligne, e-mails ou réseaux sociaux (32). Les différences par rapport au harcèlement sont nombreuses avec tout d'abord la disparition de la composante temporo-spatiale. En effet, le cyberharcèlement peut avoir lieu à toute heure et n'importe où. La victime n'a plus de répit et est constamment en état d'hypervigilance et de stress par peur de recevoir de nouveaux messages ou propos néfastes à son égard. Cela entraîne un état d'insécurité permanent et l'enfant se sent encore plus isolé et fragilisé. De plus, étant donné que cela se passe sur Internet, les messages peuvent rester en ligne pendant plusieurs années et ressurgir à posteriori des événements et est visible non plus par quelques personnes mais à une plus grande échelle donnant un « effet boule de neige ». De plus, « l'anonymat » sur Internet peut favoriser le cyberharcèlement chez des enfants qui ne l'auraient pas fait en face de leur victime (27) (33). De même, le fait de passer par un vecteur de discussion électronique lève tout contact visuel et auditif et peut donner lieu soit à de mauvaises interprétations de la part de celui qui reçoit le message, soit au niveau des personnes qui débutent le harcèlement à oser davantage (34).

Le point commun entre ces formes de harcèlement est qu'il prend place dans des lieux qui échappent à la vigilance des adultes comme les toilettes, vestiaires, couloirs, cantine, internet (24).

d. Les signes du harcèlement

Il n'y a pas de signes spécifiques mais un ensemble de signes indirects qui peuvent témoigner d'une situation de harcèlement. On peut séparer ces signes en deux catégories (35) :

- A l'école : la baisse des résultats scolaires, l'oubli de matériel pour le cours (alors que derrière ce motif peut se cacher une dégradation des biens matériels par les harceleurs), retard pour aller en cours (l'élève rallonge par exemple le trajet pour ne pas faire de mauvaises rencontres ou bien a tout simplement peur de s'y rendre) ou encore le refus d'aller en EPS du fait que les vestiaires constituent un lieu idéal pour le harcèlement.
- Au domicile : changement de comportement, d'humeur, l'enfant est beaucoup plus irritable, engouement excessif pour les jeux vidéo qui lui permettent de s'évader, troubles du sommeil et de l'alimentation.

Il est donc important d'insister sur le fait qu'il n'existe pas de signes ou de symptômes spécifiques mais que tout changement de comportement chez l'enfant doit faire alerter quant à une situation de harcèlement.

e. Les conséquences du harcèlement scolaire

Les conséquences du harcèlement scolaire ne sont pas similaires en fonction du caractère harceleur ou harcelé de la personne. Chez les « victimes », elles sont diverses avec notamment des difficultés de concentration, de l'absentéisme, une baisse des résultats scolaires, des troubles anxiodépressifs, une faible estime de soi, des troubles du sommeil et une solitude générant un risque accru de tentatives de suicide. Ces mêmes répercussions en cas de cyberharcèlement sont plus importantes car la personne ne peut pas ou difficilement se cacher puisque les textes, images et vidéos sont souvent lisibles par tous (6) (36).

En ce qui concerne les « harceleurs », ils sont plus à risque de développer une alcoolodépendance, une consommation de stupéfiants, une dépression ou des conduites asociales. En effet, une étude menée sur quarante années a montré qu'avoir été un « harceleur » à l'école double les risques de délinquances à l'âge adulte (6) (28). A long terme, ils sont plus susceptibles de maltraiter leur partenaire de vie, d'avoir recours à des sévices corporels ou d'être violents contre leurs enfants (36). A noter que 36% des harceleurs entre 13 et 16 ans sont devenus délinquants entre 16 et 24 ans contre 10% pour ceux qui ne l'ont jamais été (37).

Les conséquences du harcèlement scolaire sont donc nombreuses et graves pour les deux partis. La prévention de ce phénomène apparaît alors comme un axe de travail primordial pour éviter ces différentes complications.

4. Prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire

Jean-Pierre Bellon, professeur de philosophie et pionnier de la lutte contre le harcèlement scolaire en France, a mis en évidence trois défauts essentiels à corriger pour faire face à ce problème de santé publique (38) :

- 1) La solitude dévalorisante et culpabilisante des victimes
- 2) La puissance de groupe : les membres du groupe qui ont parfois une opinion négative du harcèlement se retrouvent pris au piège comme une « violence en meute »
- 3) La maladresse de l'institution par défaut d'attention d'un professionnel éducatif auprès d'un élève harcelé cherchant à confier son mal-être

Ce triple constat serait dû au développement tardif d'une culture de l'empathie. En effet, selon le psychologue Dan Olweus, les harceleurs sont, en règle générale, assez peu portés à l'empathie et parviennent facilement à repérer les petits travers de leurs camarades afin de les tourner en dérision. Il conviendrait alors d'avoir une éducation à l'empathie et donc à travailler sur nos relations avec autrui afin de comprendre qu'il ressent des choses également. Au Danemark par exemple, des cours d'empathie d'une heure par semaine existent depuis 1993 et sont obligatoires de 6 à 16 ans (39).

Pour introduire l'empathie à l'école en France dans le but de prévenir les violences et ainsi le harcèlement scolaire, le psychiatre et psychanalyste Serge Tisseron a créé un « jeu des trois figures » réalisable dès l'école maternelle (40). Cet outil pédagogique « *invite les enfants à s'imaginer dans chacune des postures d'une situation agressive et réduit la tentation de la violence en encourageant la capacité d'empathie* ». Il tient son nom des trois figures présentes dans les histoires pour enfants : l'agresseur, la victime, et le témoin ou redresseur de torts. Pour en acquérir les fondamentaux, les enseignants ont recours à une formation de trois journées réparties sur l'année.

Un autre levier pour lutter contre le harcèlement scolaire est l'utilisation de livres, accessibles dès la classe de CP afin d'aborder le sujet du harcèlement scolaire et ainsi permettre une prise de conscience très tôt des enfants et les sensibiliser à l'empathie et à la tolérance (41). Partageant cette idée, la bibliographie proposée en mai 2015 par L. Breton, conseillère pédagogique en enseignement moral et civique (EMC) peut être utilisée comme ressource (42). L'idée de cette méthode est d'organiser après la lecture de l'œuvre un débat sur les notions de tolérance et d'empathie.

Rejoignant ce point de vue de développer l'empathie chez l'intimidateur, Jean-Pierre Bellon, Bertrand Gardette et Marie Quartier développent dans leur ouvrage « *Harcèlement scolaire : le vaincre c'est possible* » la méthode de la préoccupation partagée, engageant ainsi les harceleurs dans la mise en place d'actions pour mettre fin à leurs propres actions de harcèlement.

Il peut être intéressant aussi d'apprendre aux enfants à résoudre des conflits avec l'aide de messages clairs en suivant les étapes proposées par une psychologue de l'Éducation nationale, Lucie Le Saoût : en prévenant, expliquant, disant ce qu'on ressent, exprimant son besoin puis en vérifiant que l'autre personne a bien compris tout cela pour enfin proposer une solution (43).

D'autre part, la France a également introduit la méthode citée précédemment d'Anatol Pikas qui a eu de bons retours dans l'Académie de Versailles en février 2019 avec un taux de réussite de 82% sur 800 situations traitées (une situation résolue est une situation où la victime dit qu'elle peut retourner en classe (7)).

Des campagnes de communication pour sensibiliser au harcèlement scolaire ont été organisées par différents gouvernements depuis 2016 avec l'aide d'affiches et de courts-métrages ayant chacun un slogan (44) :

- Campagne 2016-2017 : « liker, c'est déjà harceler »
- Campagne 2017-2018 : « Le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler »
- Campagne 2018-2019 : « Une photo c'est perso, la partager c'est harceler »

- Campagne 2019-2020 : « À plusieurs on est fort contre le harcèlement »
- Campagne 2020-2021 : « Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on a des petits problèmes »
- Campagne 2021-2022 : « Faisons des réseaux sociaux un endroit qui nous rassemble »
- Campagne 2022-2023 : « Et si l'autre c'était toi ? »
- Campagne 2023-2024 : « Si le jeu blesse, il faut que ça cesse »

Une autre notion à introduire pour prévenir le harcèlement scolaire est celle du climat scolaire. Le « climat scolaire » a été défini par la *National School Climate Center* en 2012 de la façon suivante, après traduction : « *Le climat scolaire repose sur les expériences vécues par les individus dans la vie scolaire et reflète les normes, les objectifs, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage et les structures organisationnelles. Un climat scolaire positif et durable favorise le développement des jeunes et l'apprentissage nécessaire à une vie productive, contributive et satisfaisante dans une société démocratique. Ce climat comprend des normes, des valeurs et des attentes qui favorisent le sentiment de sécurité sociale, émotionnelle et physique. Les gens sont engagés et respectés. Les élèves, les familles et les éducateurs travaillent ensemble pour développer, vivre et contribuer à une vision commune de l'école. Les éducateurs adoptent et entretiennent une attitude qui met l'accent sur les avantages de l'apprentissage et la satisfaction qu'il procure. Chacun contribue au fonctionnement de l'école ainsi qu'à l'entretien de l'environnement physique* » (45).

Ainsi le climat scolaire n'est pas uniquement synonyme de « bien-être à l'école ». Il s'agit d'une expérience subjective des différents groupes sociaux participant à la vie scolaire au sein de l'école mais également en dehors avec les parents et partenaires qui y interagissent. Or, une étude réalisée par Eric Debardieux et Kamel Hamchaoui a mis en évidence que plus le climat scolaire se dégradait, plus les victimations augmentaient entre les élèves (46). Ainsi, améliorer et/ou maintenir un bon climat scolaire pourrait permettre de réduire le nombre de situations de harcèlement à l'école.

Le climat scolaire repose sur sept piliers qui interagissent tous entre eux (47) :

- Stratégies collectives/d'équipe (mobiliser les acteurs, impliquer les instances de l'école, mutualiser les pratiques et les ressources)
- Apprentissage, pédagogie et relation éducative (renforcer la bienveillance, être attentif aux vulnérabilités de l'élève)
- Justice en milieu scolaire et équité (développer la médiation, développer l'inclusion, lutter contre l'exclusion)
- Prévention et gestion des violences et du harcèlement (anticiper et gérer les conflits, prévenir et traiter les discriminations, gérer les comportements violents)

- Coéducation (impliquer les parents)
- Environnement partenarial (travailler avec les associations, les collectivités, la police, la gendarmerie, la justice, la santé, le secteur social)
- Qualité de vie et bien-être à l'école (agir sur les espaces scolaires et extra-scolaires, travailler les relations interpersonnelles)

Depuis 2011 en France, des enquêtes de victimation sont menées tous les ans à deux ans pour mesurer le climat scolaire. Ces enquêtes sont réalisées auprès d'échantillons représentatifs au niveau national et ont pour objectif d'évaluer ce phénomène dans un but de prévenir les situations à risque et ainsi d'améliorer l'environnement d'apprentissage des élèves. Elles sont menées par la DEPP et sont de deux types complémentaires : les enquêtes SIVIS (Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire) d'une part se basant essentiellement sur les incidents graves déclarés au sein des établissements - et les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation (fait de subir des atteintes répétées) d'autre part qui nous intéressent plus dans le cadre de cette étude dont quelques constats sont évoqués ci-après (48).

Les premières études de 2011 et 2013 ont par exemple montré que 93% des collégiens déclaraient être satisfaits du climat scolaire de leur établissement mais que le sentiment d'insécurité s'était majoré de 2011 à 2013, notamment aux abords du collège. Il est également décrit que ce sont les violences psychologiques qui demeuraient les plus fréquentes et que le cyberharcèlement touchait davantage les filles que les garçons. Une conclusion est également ressortie suggérant que les violences subies au quotidien par les élèves altéreraient plus fortement leur climat scolaire que les violences graves non répétitives déclarées au sein des établissements (49).

L'enquête menée en 2020-2021 et réalisée auprès d'élèves de CM1-CM2 a retrouvé que 92,4% d'entre eux déclaraient se sentir « bien » ou « très bien » dans leur école. Cependant, quatre élèves sur dix indiquaient avoir été au moins une fois victimes de violences verbales, d'ostracisme ou de vol au cours de l'année scolaire et que 24,7% des écoliers avaient subi au moins une forme de violence de façon répétée (50).

La dernière enquête de climat scolaire et de victimation menée en 2021-2022 et réalisée cette fois-ci auprès de collégiens a retrouvé que 93% d'entre eux déclaraient se sentir « bien » ou « tout à fait bien » dans leur établissement scolaire et que 91% affirmaient s'y sentir en sécurité. A l'inverse, près de 7% des élèves interrogés signalaient avoir subi au moins cinq actes de violences répétées durant l'année scolaire, dont seulement 28% d'entre eux en ont parlé à quelqu'un, notamment à des amis ou parents et dans une moindre mesure à un adulte du personnel éducatif (51).

Enfin, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse insiste sur le rôle des adultes dans la lutte contre le harcèlement et affirme que « *tous les adultes doivent agir ensemble pour prévenir et combattre ce phénomène* ». Il insiste en effet sur le rôle des parents qui sont invités à être à l'écoute de leurs enfants dans le but de mieux comprendre la situation de ces derniers. Ils pourront ainsi réagir d'une façon plus adaptée, en alertant par exemple plus facilement les personnels d'établissements en cas de difficultés qui pourront à leur tour devenir acteurs.

Les adultes ont donc une place prépondérante dans le dépistage de situations de harcèlement scolaire et dans l'accompagnement de l'enfant.

Mais qu'en est-il de la place du médecin traitant dans la lutte contre ce problème majeur de santé publique aux conséquences graves ?

5. L'intérêt du sujet

Le harcèlement scolaire est donc un problème de santé publique car il est source de mal-être et de dépression chez les victimes et source de délinquance à long terme chez les harceleurs. Les anglo-saxons travaillent sur le sujet depuis les années 1970 tandis qu'en France les autorités ont commencé à s'y intéresser à partir de 2011. Il est difficile de mettre en évidence une situation de harcèlement du fait de ces signes indirects aspécifiques (baisse des résultats scolaires, troubles de l'alimentation, troubles du sommeil, absentéisme, etc...). D'autre part, les adultes n'en sont pas souvent témoins ou vont parfois dénigrer la situation « *ce sont des histoires d'enfants, ils s'amuse*nt » - « *on est tous passé par là, on a tous vécu ça et on s'en est sorti* ». L'enfant peut alors se retrouver seul et confronté régulièrement à de la violence physique, verbale et/ou psychologique. Or, plus le harcèlement perdure dans le temps, plus les conséquences seront graves pour les deux partis.

Ainsi, il apparaît comme essentiel de prévenir et dépister les situations de harcèlement scolaire.

Les médecins généralistes sont amenés à voir à plusieurs reprises les enfants et adolescents. Le médecin traitant, par ses capacités empathiques et la connaissance du patient et de son histoire, pourrait donc avoir une position privilégiée pour offrir une écoute facilitant l'expression de l'enfant-patient qui en ressent le besoin. Il est donc à l'avant-garde et pourrait ainsi intervenir et mettre en place des solutions pour ces jeunes patients.

6. Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude est de revenir sur le vécu des collégiens en classe de 3^{ème} dans le département du Cher dans le but de mieux comprendre leurs attentes envers leur médecin traitant et ainsi de mieux évaluer le rôle de ce dernier dans le dépistage des situations de harcèlement scolaire

II. Matériels et méthodes

Une étude descriptive, transversale et monocentrique a été réalisée par questionnaire anonyme en ligne à destination des collégiens en classe de 3^{ème} des collèges publics du Cher.

1. Population étudiée

Cette étude a été menée en région Centre-Val de Loire dans le département du Cher. Les situations de harcèlement ayant lieu majoritairement à l'école primaire et au collège (19), la population cible a été définie par l'ensemble des collégiens en classe de 3^{ème} des collèges publics du département du Cher. Celle-ci se composait donc de 2 618 élèves recensés à la rentrée scolaire 2023-2024 et répartis dans les 26 collèges publics du département. Cette population étant déjà conséquente et pour des raisons de faisabilité et de relai via le rectorat académique, les collèges privés ont été exclus de l'enquête.

Une classification des collèges par leur caractère rural ou urbain a été réalisée pour l'exploitation de certaines données. Ainsi, dans cette étude seront considérés en zone urbaine tous les établissements des villes de Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond, à savoir les collèges Émile Littré, Victor Hugo, Saint-Exupéry, Jules Verne, le Grand Meaulnes, Jean Renoir, Louis Armand, Voltaire et Jean Rostand pour Bourges - Albert Camus, Fernand Léger et Édouard Vaillant pour Vierzon - et enfin Jean Moulin et Jean Valette pour Saint-Amand-Montrond. Les douze collèges restants, à savoir Axel Kahn, Béthune-Sully, Claude Debussy, Francine Leca, George Sand, Gérard Philipe, Irène Joliot-Curie, Julien Dumas, Le Colombier, Marguerite Audoux, Philibert Lautissier et Roger Martin Du Gard, seront considérés en zone rurale.

2. Élaboration du questionnaire

Un questionnaire a été élaboré pour réaliser cette étude. Ce dernier se devait d'être suffisamment compréhensif et attractif pour capter l'attention du collégien des premières lignes explicatives jusqu'à la dernière question et aux phrases de conclusion. Certains termes ont été adaptés comme « médecin habituel » préféré à « médecin traitant » par souci de compréhension pour les élèves. De même, pour que chacun d'entre eux se sente concerné et apporte des données intéressantes à exploiter même en cas de vécu neutre face au harcèlement scolaire, le questionnaire se devait d'être immersif avec des questions appropriées. Celui-ci était donc progressif avec des questions adaptées aux réponses précédemment données.

Le questionnaire débutait avec un paragraphe concis présentant le projet avant de détailler divers points importants comme l'anonymat des réponses ou le fait que cette étude puisse aider

des élèves ou amis à l'avenir. L'introduction du questionnaire se terminait avec la définition du harcèlement scolaire, ceci dans un but d'immersion du participant et afin de s'assurer que chacun comprenne le sujet. L'adolescent était ensuite amené à répondre à diverses questions binaires ou à choix multiples, afin de ne pas le mettre en difficultés ou le faire décrocher, par manque d'inspiration par exemple, avant de terminer sur une question ouverte lui permettant de s'exprimer sur le sujet. Après validation de cette dernière question, il était alors invité à lire une conclusion le remerciant de sa participation et lui apportant des informations utiles comme le numéro d'écoute et de prise en charge des victimes de harcèlement scolaire ainsi que la possibilité de prendre connaissance des résultats de l'étude une fois celle-ci terminée

Le questionnaire a été construit selon le plan ci-dessous qui sera repris pour la présentation des résultats :

- Partie évaluation des connaissances générales sur le harcèlement scolaire
- Partie témoins de harcèlement scolaire
- Partie victimes de harcèlement scolaire
- Partie harceleurs
- Partie concernant la relation entre les patients-élèves et les médecins généralistes

Le questionnaire a pu être validé lors de la réunion du 29 septembre 2023 à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du Cher. Celle-ci s'est déroulée en compagnie des membres du Comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté et notamment Monsieur le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, Monsieur le Secrétaire général, Mme Carole Puissegur, conseillère technique au service social en faveur des élèves, un principal et un principal adjoint de collèges, deux conseillers principaux d'éducation ainsi que les deux référents départementaux « harcèlement » qui seront nommés en tant qu'« intervenants » dans le questionnaire.

Enfin, celui-ci a été validé par Monsieur le Recteur académique qui a donné son accord quant à sa diffusion dans les différents collèges ciblés, cela sous réserve de partager les résultats avec les acteurs de terrain sollicités.

3. Diffusion du questionnaire

Une fois le questionnaire élaboré, s'est posée la question de le diffuser dans les différents établissements. Dans un souci pratique de récoltes et d'analyses des données et dans le but d'éviter le biais de retranscription manuelle des réponses, la diffusion par voie informatique était privilégiée. Dans un premier temps, un Google Form a été élaboré avec l'aide de Mme Léa Masson. S'est alors soulevé, lors de la réunion du 29 septembre 2023 évoquée précédemment,

le problème d'accès au Google Form via les ordinateurs des collèges, le réseau de l'Éducation nationale interdisant en effet l'accès à ce type de formulaires. La voie manuscrite a donc été choisie dans un deuxième temps. Pour ce faire et dans un souci ergonomique, économique et écologique, Mr Alexis Riegel, graphiste, a proposé son aide pour l'élaboration de ce formulaire papier (Annexe 1). S'est alors présentée, dans un troisième temps, l'aide de Mr Benoît Bianchi, responsable de la Direction des systèmes d'information (DSI) départementale du Cher. Mr Bianchi a pu, en se basant sur le Google Form préalablement élaboré, mettre en page un formulaire sur la plateforme Colibris, accessible depuis les ordinateurs des salles informatiques des collèges, en l'occurrence depuis un lien partagé dans l'espace PRONOTE des élèves.

Le questionnaire en ligne est consultable en Annexe 2.

Pour que la diffusion du questionnaire puisse se faire dans les différents établissements, les principaux des 26 collèges publics du Cher ont été sollicités par mail et par téléphone, à de multiples reprises, avec l'aide de Mme Puissegur. Nous nous étions également proposés de venir présenter le projet en personnes et avons ainsi pu nous rendre dans trois collèges pour discuter et répondre aux questions des collégiens d'une dizaine de classes différentes.

Ainsi, le questionnaire a pu être diffusé dans les collèges du 6 novembre au 22 décembre 2023 avant de procéder au recueil des données.

4. Recueil et analyse des données

Une fois le questionnaire fermé, les données recueillies sous format Excel® ont fait l'objet d'une analyse descriptive conduite par les deux investigateurs principaux avec le soutien de membres de l'équipe de Santé publique du CHRU de Tours - la Consultation d'aide méthodologique (CoMeth).

Les résultats ont été exprimés sous forme de moyenne (m) pour les variables quantitatives et par les effectifs (n) et les pourcentages (%) correspondants pour les variables qualitatives.

La significativité des différences observées a été évaluée en correspondance avec les intervalles de confiance (IC) à 95% des estimations mesurées, IC qui sont présentés par écrit entre crochets [Borne Inf - Borne Sup] et en rouge sur les figures. En d'autres termes, l'écart, ou le chevauchement si chevauchement il y a, entre deux IC permet de quantifier la certitude avec laquelle on peut affirmer qu'une différence existe ou non entre les deux variables. Plus ces IC se rapprochent et se chevauchent, plus le risque de conclure à tort à une différence est élevée. Un chevauchement important devra mener à la conclusion que les résultats ne permettent pas de conclure à une différence significative mais cela ne signifiera pas pour autant que les moyennes sont identiques ou similaires. Par conséquent, pour les données pertinentes et qui le

permettaient, il a été retenu dans cette étude que si le chevauchement était de moins d'un tiers de la longueur moyenne des deux IC ou s'il y avait absence de chevauchement des deux IC (Figure 1), cela correspondait à une différence significative à $\alpha = 0,05$; α étant le risque de conclure à l'existence d'une différence qui n'existe pas en réalité (52).

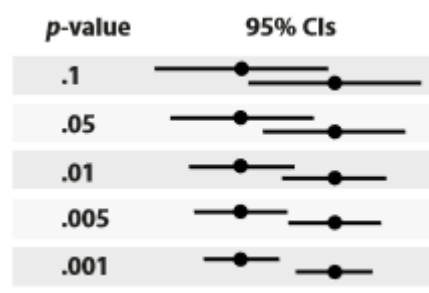


Figure 1 : correspondance entre les écarts et chevauchements d'intervalles de confiance et la valeur p, pour des échantillons indépendants

5. Aspects éthiques et réglementaires

Cette étude a été menée en étroite collaboration avec le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours. En effet, plusieurs acteurs de l'Éducation nationale ont soutenu le projet, se disant très intéressés par les résultats de l'étude.

Les participants ont été informés du sujet et des objectifs de recherche en lisant les informations transmises dans l'introduction et la conclusion du questionnaire.

L'anonymat et la confidentialité étaient garantis. En effet, chaque session de collecte des données par les collégiens a été réalisée exclusivement en salle informatique avec un ordinateur par participant. Lors de notre passage dans plusieurs classes des collèges Fernand Léger à Vierzon, Le Grand Meaulnes à Bourges et Jean Moulin à Saint-Amand-Montrond, nous avons pu constater que ce point était bien respecté et permettait à l'adolescent de remplir le formulaire de manière personnelle et confidentielle.

L'anonymisation a également été possible pour l'ensemble des participants puisque lors de l'exploitation des données avec le fichier Excel, les quelques éléments retrouvés dans les questions ouvertes pouvant faire remonter à son auteur ont été supprimés, cela sans porter atteinte au sens de la réponse.

Concernant l'autorisation parentale pour la diffusion des formulaires à des participants mineurs, le questionnaire étant anonyme, elle n'était pas obligatoire et était du ressort des différents principaux et administrations des collèges. Ce point leur était spécifié dans le mail de diffusion des questionnaires, leur laissant le libre arbitre d'en informer ou non les responsables légaux des adolescents.

Cette enquête par questionnaire anonyme, hors loi Jardé, n'a pas nécessité d'enregistrement auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et n'a pas exigé d'avis auprès d'un Comité de Protection des Personnes (CCP).

Une éthique de la recherche a cependant été respectée tout au long de la démarche, ce pourquoi une demande pour approbation a été transmise au groupe éthique clinique du CHRU de Tours.

L'ensemble des données sera conservé jusqu'à publication des résultats finaux de l'étude et jusqu'à deux ans après la dernière publication des résultats de la recherche.

L'étude n'a bénéficié d'aucun financement. De même, aucune rémunération ni indemnité financière n'étaient prévues pour les participants.

III. Résultats

1. Taux de réponses et profil de la population étudiée

Notre population ciblée se composait de 2 618 élèves de 3^{ème} répartis dans les 26 collèges publics du département du Cher à la rentrée scolaire 2023-2024. Huit collèges ont été exclus par absence de retour à nos sollicitations ou par refus de participation afin de ne pas surcharger les élèves en raison d'une enquête en cours menée par le ministère de l'Éducation nationale sur le même sujet.

Au total, 965 réponses de collégiens issus de 18 collèges différents ont été obtenues.

Sept réponses ont été exclues par manque de pertinence, notamment dans les questions ouvertes, et de cohérence entre les différentes réponses de l'élève. Par conséquent, les résultats présentés reposent sur les réponses de 958 collégiens de 3^{ème} dans le Cher, soit 36,6% de la population ciblée.

Les 958 participants se composent de 511 filles (53%) et 447 garçons (47%) avec un âge moyen de 14 ans et des âges extrêmes de 11 et 17 ans (Annexe 3). Les élèves sont majoritairement issus de collèges en zone urbaine (61% ; n = 585).

A noter que tous les résultats des questions binaires sont consultables au besoin, en Annexe 8.

2. Évaluation des connaissances générales sur le harcèlement scolaire

Parmi les élèves participants, 98% [96,6 - 98,6] ont déjà entendu parler de harcèlement scolaire, à l'école primaire, au collège, à la maison, sur les réseaux sociaux ou à la télévision. Bien que faible, une différence est observée entre les filles et les garçons, avec 99% [97,6 - 99,6] des filles qui en ont déjà entendu parler contre 96% [94,7 - 98,1] des garçons (Figure 2).

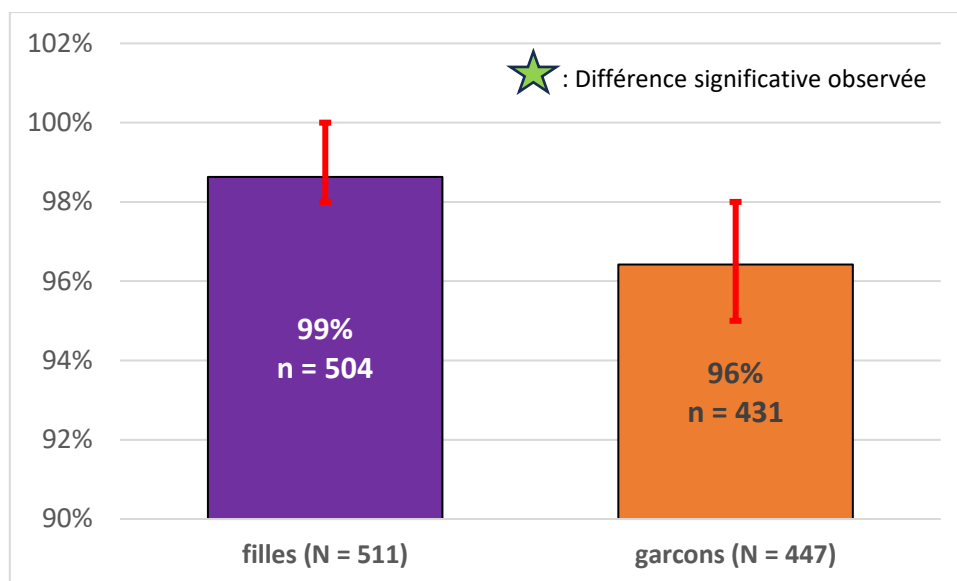


Figure 2 : pourcentage des filles et des garçons ayant entendu parler de harcèlement scolaire

Ce sont également 771 collégiens qui ont déjà discuté de harcèlement scolaire, soit 80% [78,0 - 83,0] des participants. D'autre part, on constate que les filles seraient plus nombreuses que les garçons à en avoir déjà discuté, avec 89% [85.9 - 91.4] des filles contre 71% [66.9 - 75.3] des garçons (Figure 3).

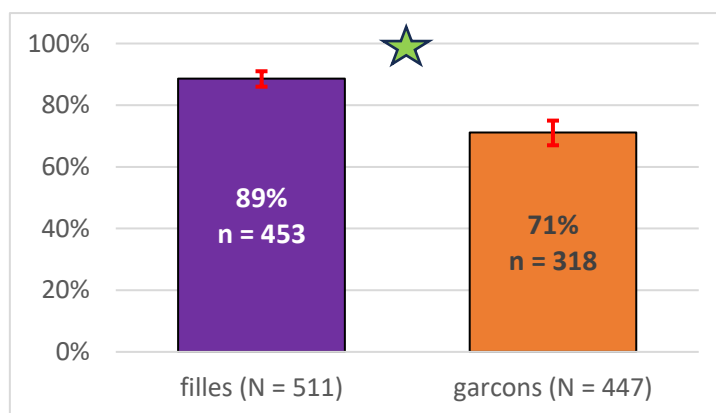


Figure 3 : pourcentage des filles et des garçons ayant déjà discuté de harcèlement scolaire

Quatre-cent soixante-dix élèves sur les 585 interrogés dans les collèges urbains et 301 sur les 373 interrogés dans les collèges ruraux ont déjà discuté de harcèlement scolaire, soit respectivement 80% et 81% (différence non significative).

Le cas échéant, les élèves en ont essentiellement parlé avec le personnel éducatif, leur famille et leurs proches (Figure 4). Seuls 19 d'entre eux, soit 2% [1.3 - 3.5], en ont déjà discuté avec leur médecin traitant. Concernant les 4% de réponses « autres », elles correspondent pour la grande majorité aux référents départementaux « harcèlement » et aux psychologues.

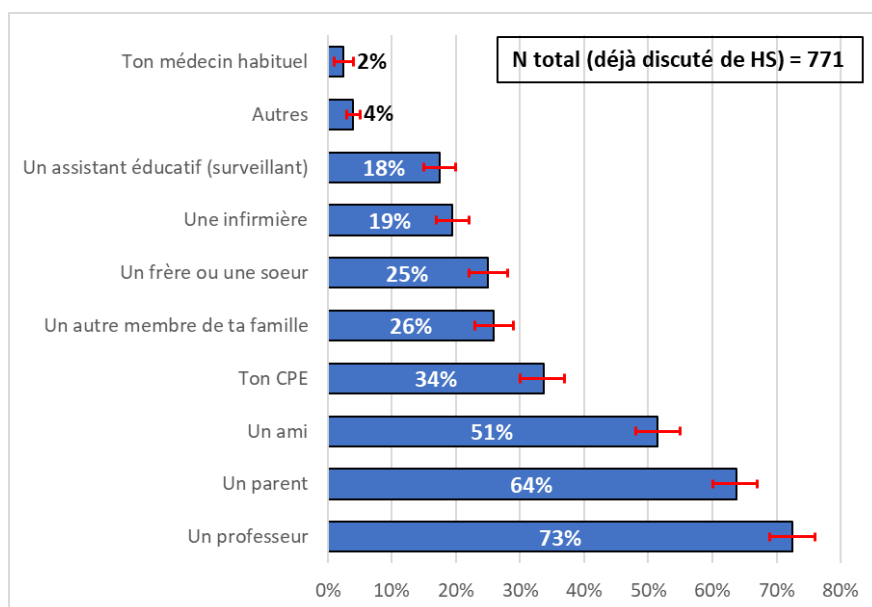


Figure 4 : pourcentage des personnes avec qui les élèves ont discuté de harcèlement scolaire (question à choix multiples)

3. Du côté des témoins de harcèlement scolaire

a. As-tu déjà été témoin de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ?

Parmi les 958 collégiens de 3^{ème} interrogés, 27% [23.7 - 29.3] des élèves ont déjà été témoins de harcèlement scolaire. En comparant les réponses des filles et des garçons, on constate une différence significative avec 31% [27.1 - 35.1] des filles qui en ont été témoins contre 21% [17.4 - 25.0] des garçons (Figure 5).

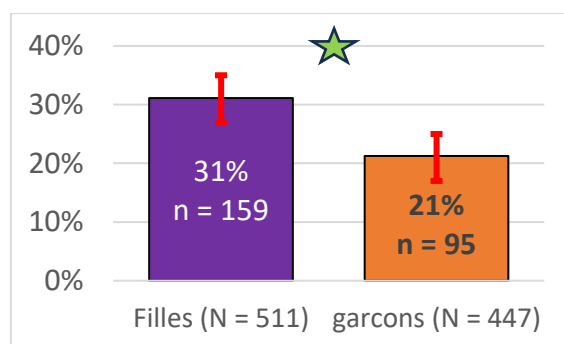


Figure 5 : pourcentage des filles et garçons ayant été témoins de harcèlement scolaire

D'autre part, en comparant les réponses entre collèges ruraux et urbains, on observe une différence significative (sous réserve d'une répartition franche) avec 30% [26.0 - 33.4] de témoins en collèges urbains contre 21% [17.2 - 25.6] en collèges ruraux (Figure 6).

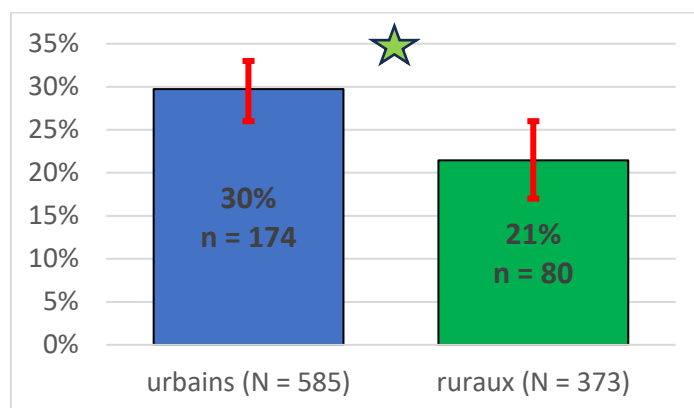


Figure 6 : pourcentage d'élèves ayant été témoins de harcèlement scolaire dans les collèges urbains et ruraux

b. Où as-tu assisté à une situation de harcèlement scolaire ?

Les lieux où les élèves sont majoritairement témoins de harcèlement scolaire sont : les cours de récréation des écoles primaires et collèges, les couloirs et classes et sur les réseaux sociaux (Figure 7). Une seule réponse a été répertoriée dans la catégorie « autre » et correspond aux toilettes.

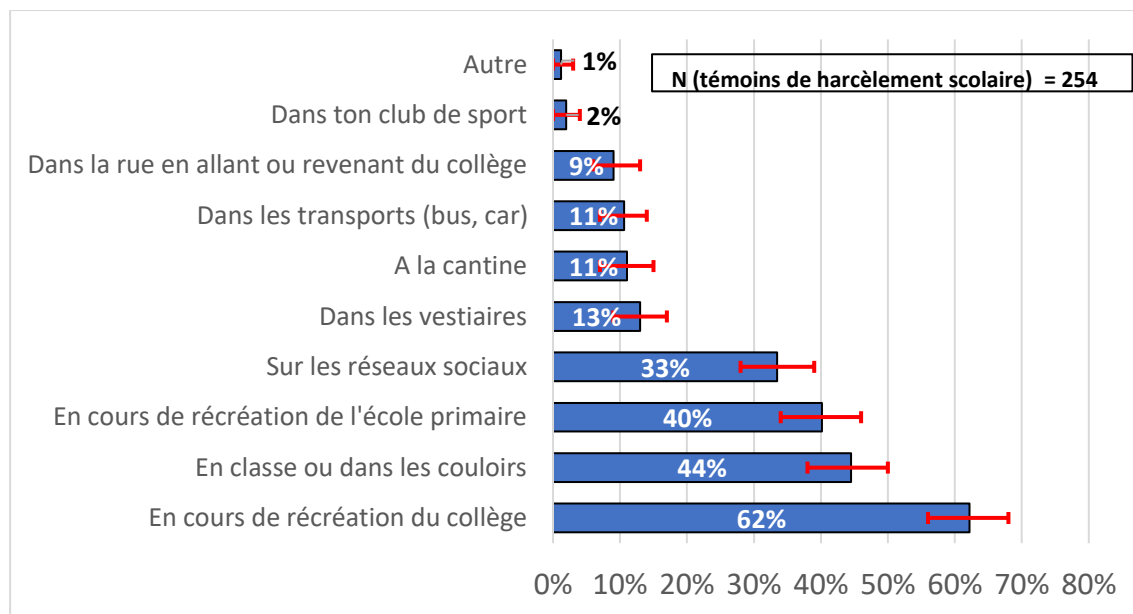


Figure 7 : répartition des lieux où les élèves ont été témoins de harcèlement scolaire (question à choix multiples)

Le vestiaire est le seul lieu où il y a une différence entre les filles et les garçons avec 20% [11.9 - 28,0] pour ces derniers et 9% [5.8 - 15.4] pour ces premières (Figure 8).

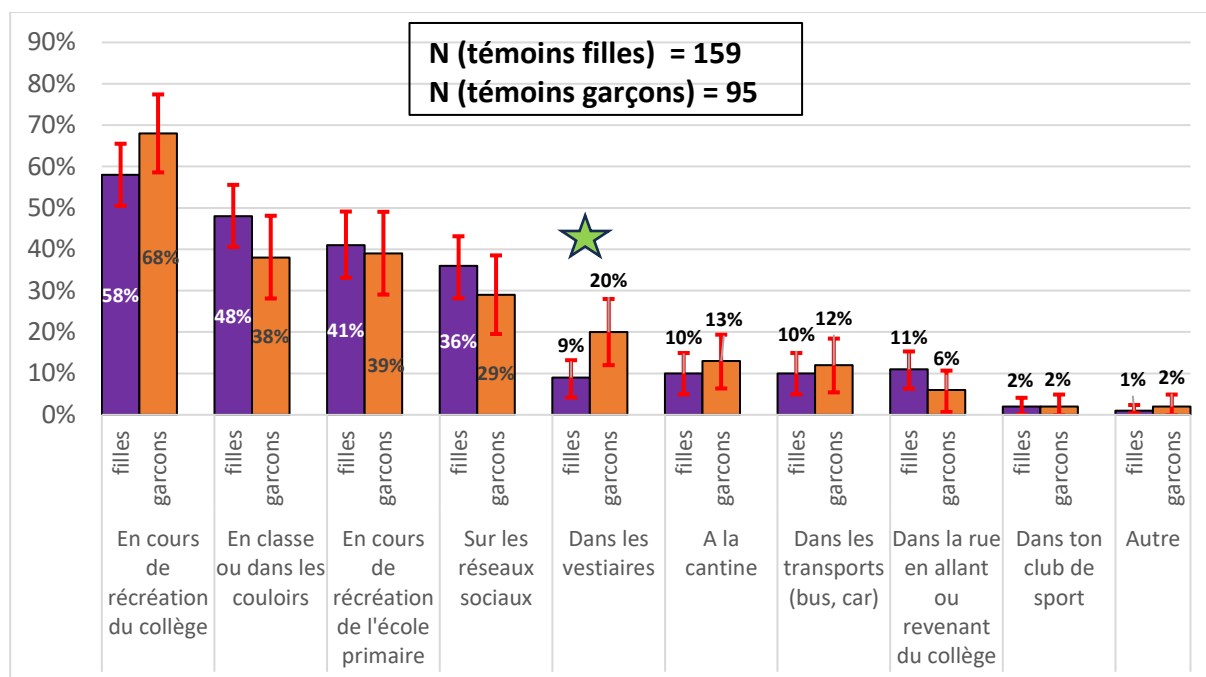


Figure 8 : répartition des lieux où les filles et les garçons ont été témoins de harcèlement scolaire (question à choix multiples)

c. En étant témoin, savais-tu réagir face à cette situation de harcèlement scolaire ?

Sur les 254 collégiens qui ont été témoins de harcèlement scolaire, 59% [52.6 - 64.7] ont su réagir, sans différence significative entre filles (58%) et garçons (59%) ou entre élèves de collèges ruraux et urbains.

d. Comment te sentais-tu après avoir été témoins de harcèlement scolaire ?

Les 254 enfants témoins de harcèlement scolaire ont majoritairement ressenti de la tristesse (50%) ; suivie - pour environ un élève sur 4 - par un sentiment d'indifférence (27%) et de peur (21%). A noter que 4 élèves (2%) ont trouvé la situation amusante.

Le sentiment de tristesse serait plus présent chez les filles, à 59% [51,5 - 66,8] contre 36% [26,2 - 45,4] des garçons (Figure 9). A contrario, le sentiment d'indifférence a plus été décrit chez les garçons, à 43% [33,2 - 53,1] contre 18% [11,7 - 23,5] pour les filles.

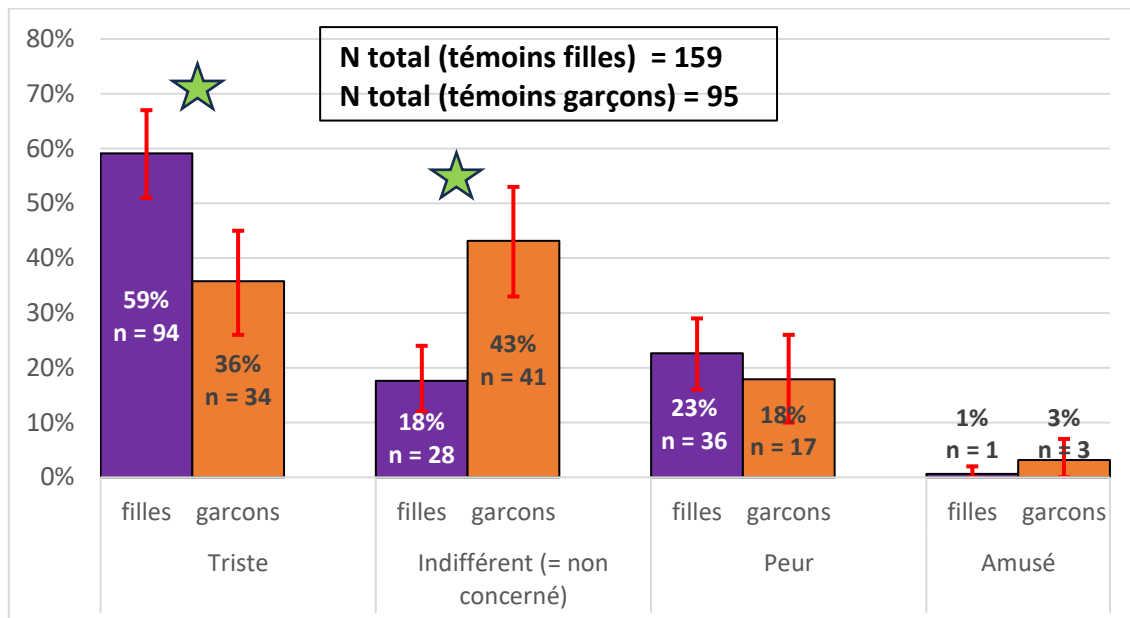


Figure 9 : répartition des émotions des filles et des garçons témoins de harcèlement scolaire

e. T'es-tu confié après avoir été témoin de harcèlement scolaire ?

Près de 60% [52.2 - 64.3] des élèves témoins de harcèlement scolaire se sont confiés à une autre personne. Les filles, pour 65% [58.0 - 72.8] d'entre elles, se sont davantage confiées à autrui contre 46% [36,2 - 56,3] pour les garçons (Figure 10).

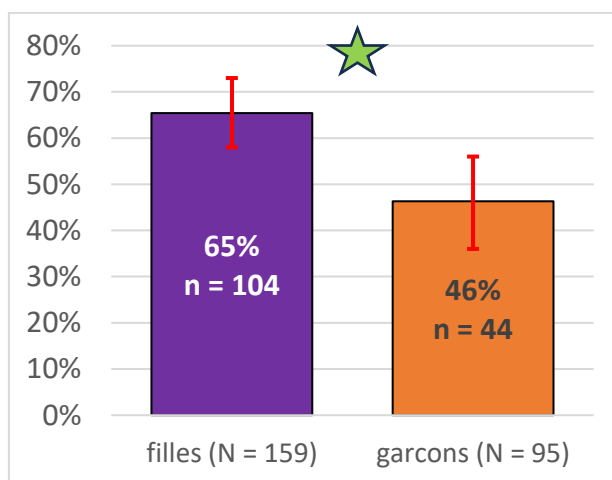


Figure 10 : pourcentage des filles et des garçons témoins de harcèlement scolaire et qui se sont confiés à un adulte

Aucune différence significative n'est constatée entre les réponses des collégiens en milieu rural et urbain lorsqu'il s'agit de se confier à quelqu'un.

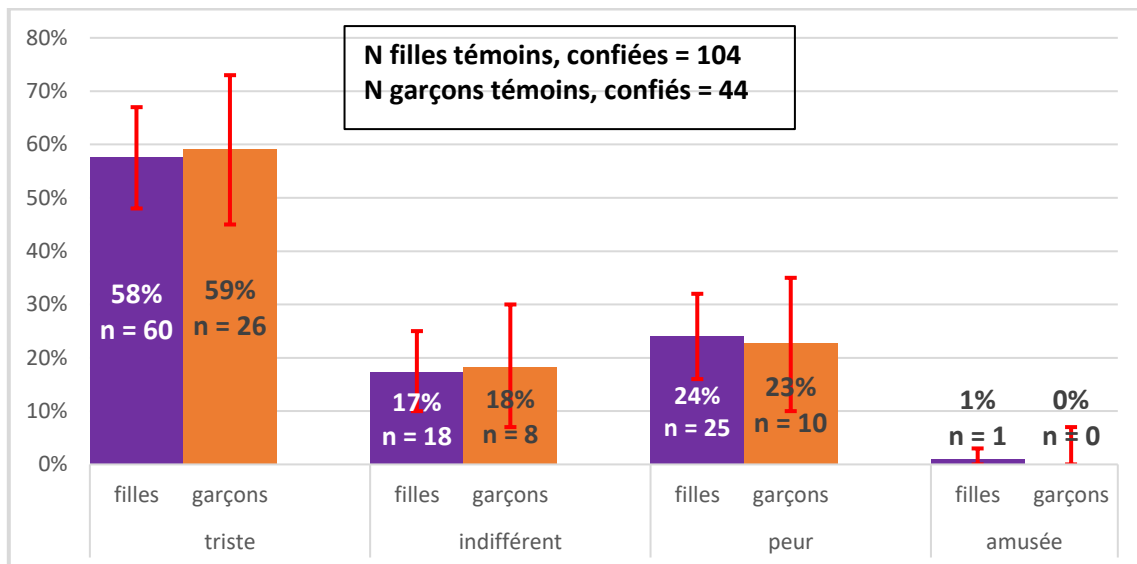


Figure 11 : répartition des émotions des filles et des garçons témoins de harcèlement scolaire et qui se sont confiés à une autre personne

Le premier facteur qui incite les élèves témoins de harcèlement scolaire à en parler serait la tristesse (60%), sans différence significative entre les filles et les garçons (Figure 11).

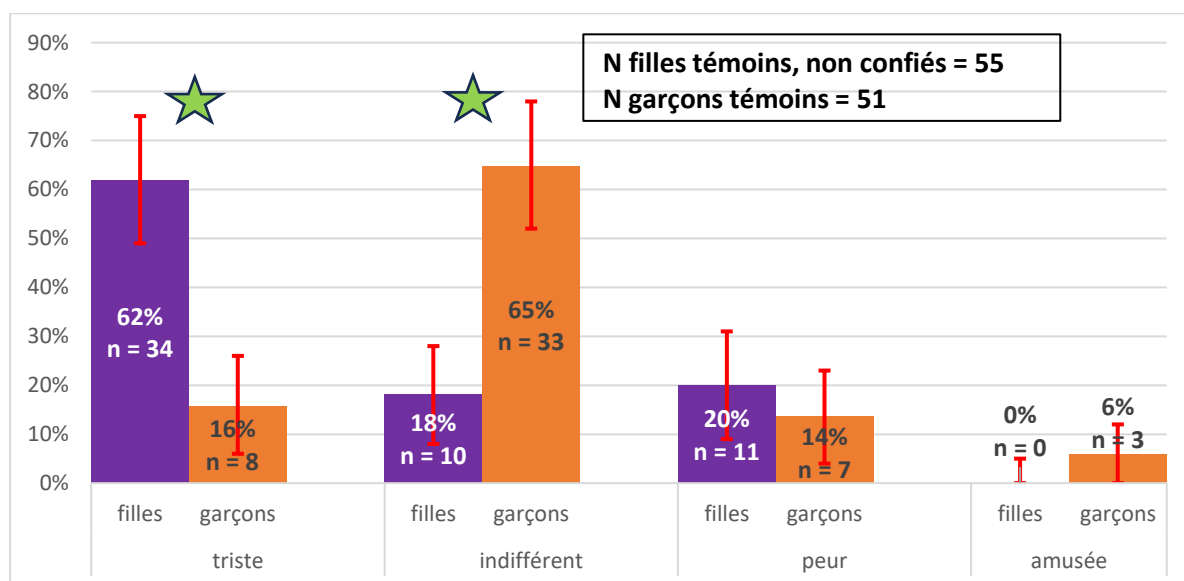


Figure 12 : répartition des émotions des filles et des garçons témoins de harcèlement scolaire et qui ne se sont pas confiés à une autre personne

Il est constaté sur la Figure 12 un résultat significatif concernant les garçons avec 65% [51,5 - 77,8] d'entre eux qui ne se sont pas confiés et qui étaient indifférents face à la situation contre 18% [7,9 - 28,3] pour les filles.

f. A qui t'es-tu confié après avoir été témoins de harcèlement scolaire ?

Il y a une corrélation entre les personnes avec qui les élèves ont déjà discuté de harcèlement scolaire et ceux à qui ils se sont confiés. Les témoins s'adressent majoritairement aux

personnels de l'Éducation nationale et aux membres de leur famille. Le médecin traitant étant la dernière personne évoquée (Figure 13).

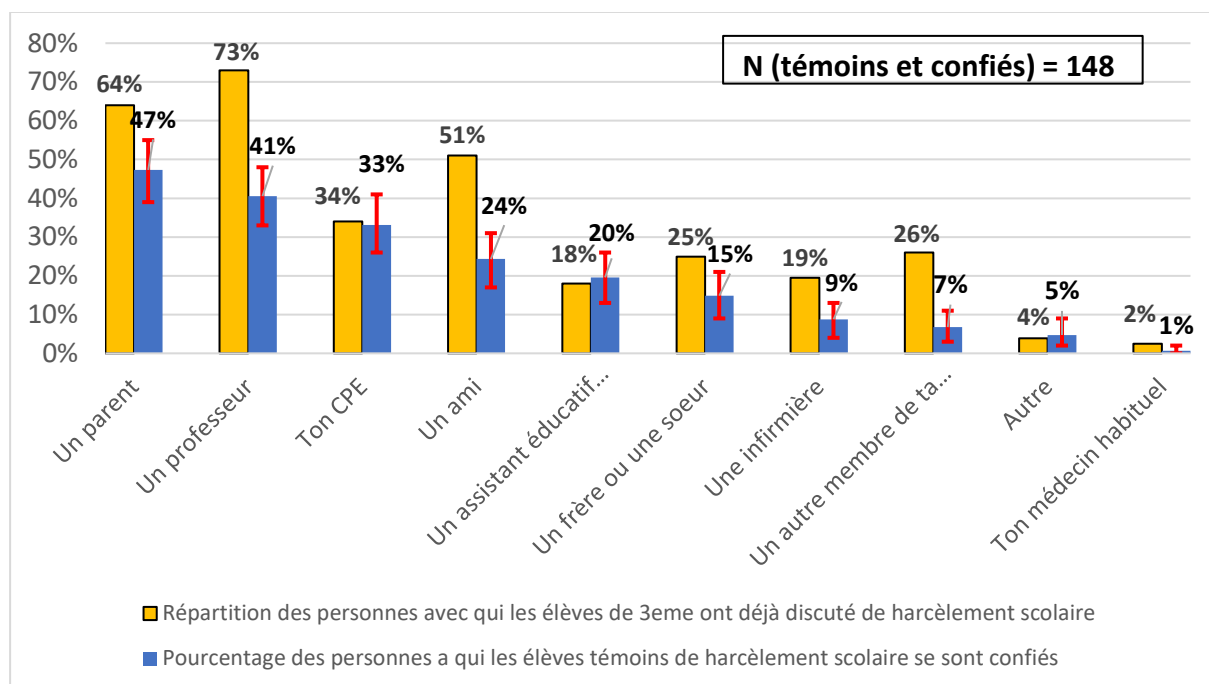


Figure 13 : personnes à qui les élèves témoins de harcèlement scolaire se sont confiés et ceux avec qui ils ont déjà discuté de harcèlement scolaire (question à choix multiples)

Une seule différence significative est constatée sur la Figure 14 entre les réponses des filles et des garçons : 29% [24.5 - 42.7] des filles qui ont été témoins en ont parlé avec leurs amis contre 14% [3.5 - 23.7] des garçons.

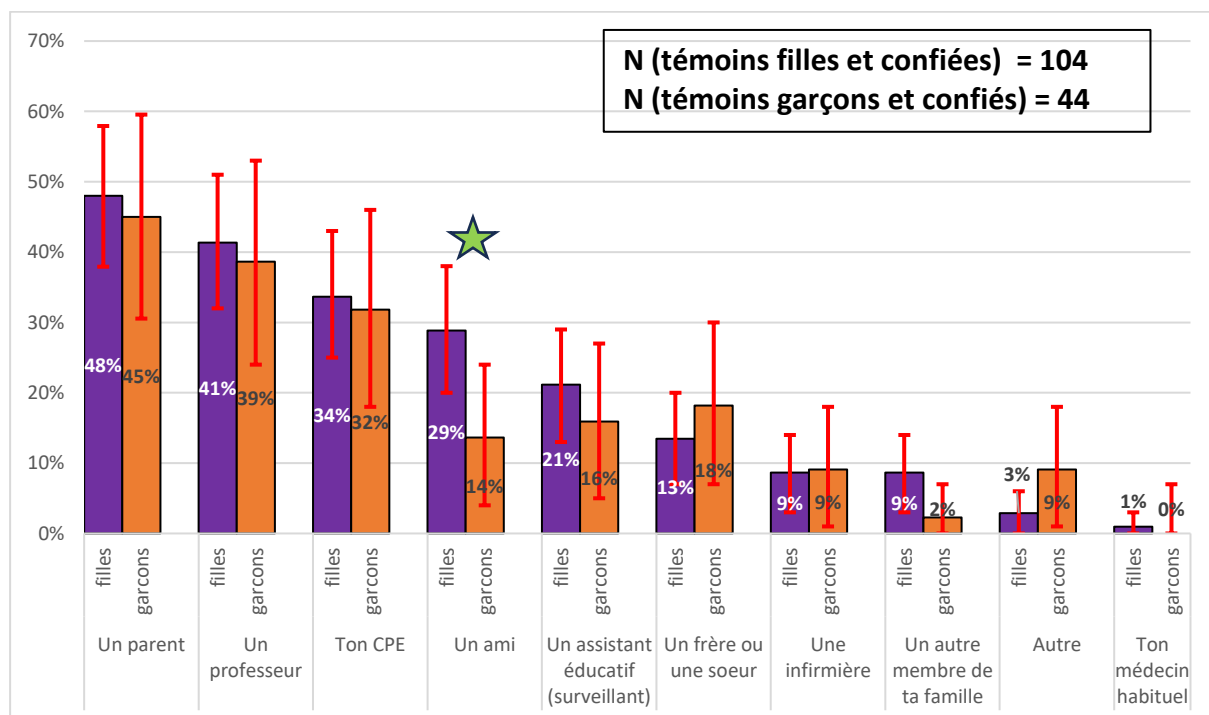


Figure 14 : répartition des personnes à qui les filles et garçons témoins de harcèlement scolaire se sont confiés

4. Du côté des victimes de harcèlement scolaire

a. As-tu déjà été victime de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ?

Sur les 958 réponses, 233 collégiens déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement scolaire à l'école primaire et/ou au collège, ce qui représente près d'un quart des élèves en classe de 3^{ème} [21.6 - 27.0].

Près d'un tiers des filles disent avoir été victimes de harcèlement entre pairs [26.9 - 34.9] contre 17% [13.3 - 20.2] des garçons (Figure 15).

Enfin, aucune différence significative n'est constatée entre les collégiens des établissements ruraux (24%) et urbains (25%).

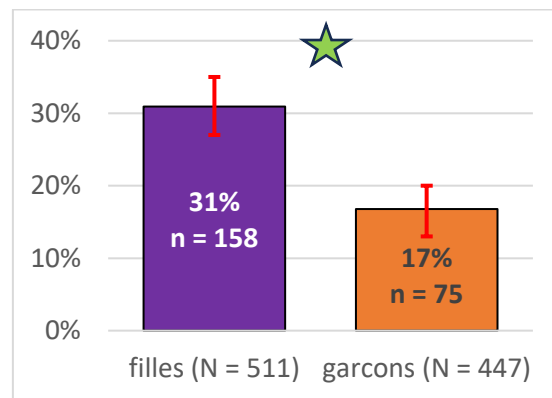


Figure 15 : pourcentage des filles et des garçons ayant été victimes de harcèlement scolaire à l'école primaire et/ou au collège

b. A quelle période s'est déroulé le harcèlement scolaire ?

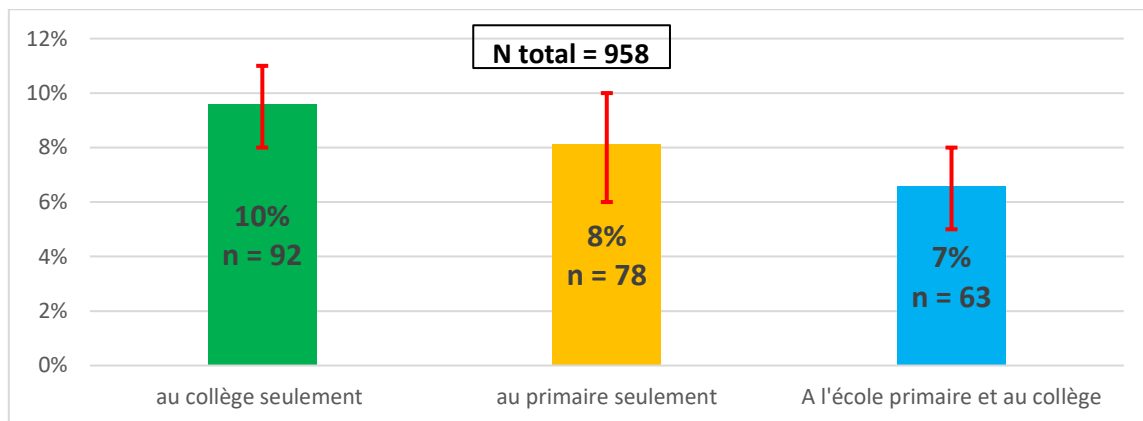


Figure 16 : Répartition des établissements où les élèves disent avoir été victimes de harcèlement scolaire par rapport à la population totale étudiée

Sur un total de 958 élèves de 3^{ème} interrogés, la Figure 16 décrit que 10% [7.7 - 11.4] d'entre eux ont subi du harcèlement exclusivement pendant leur scolarité au collège, 8% [6.4 - 9.8] à l'école primaire seulement et 7% [5.0 - 8.1] ont été victimes durant ces deux périodes scolaires.

c. Pourquoi as-tu été harcelé ?

Les premiers motifs de harcèlement portent sur l'être et le paraître. En fin de liste viennent les motifs en rapport avec les croyances religieuses, la couleur de peau et le handicap (Figure 17).

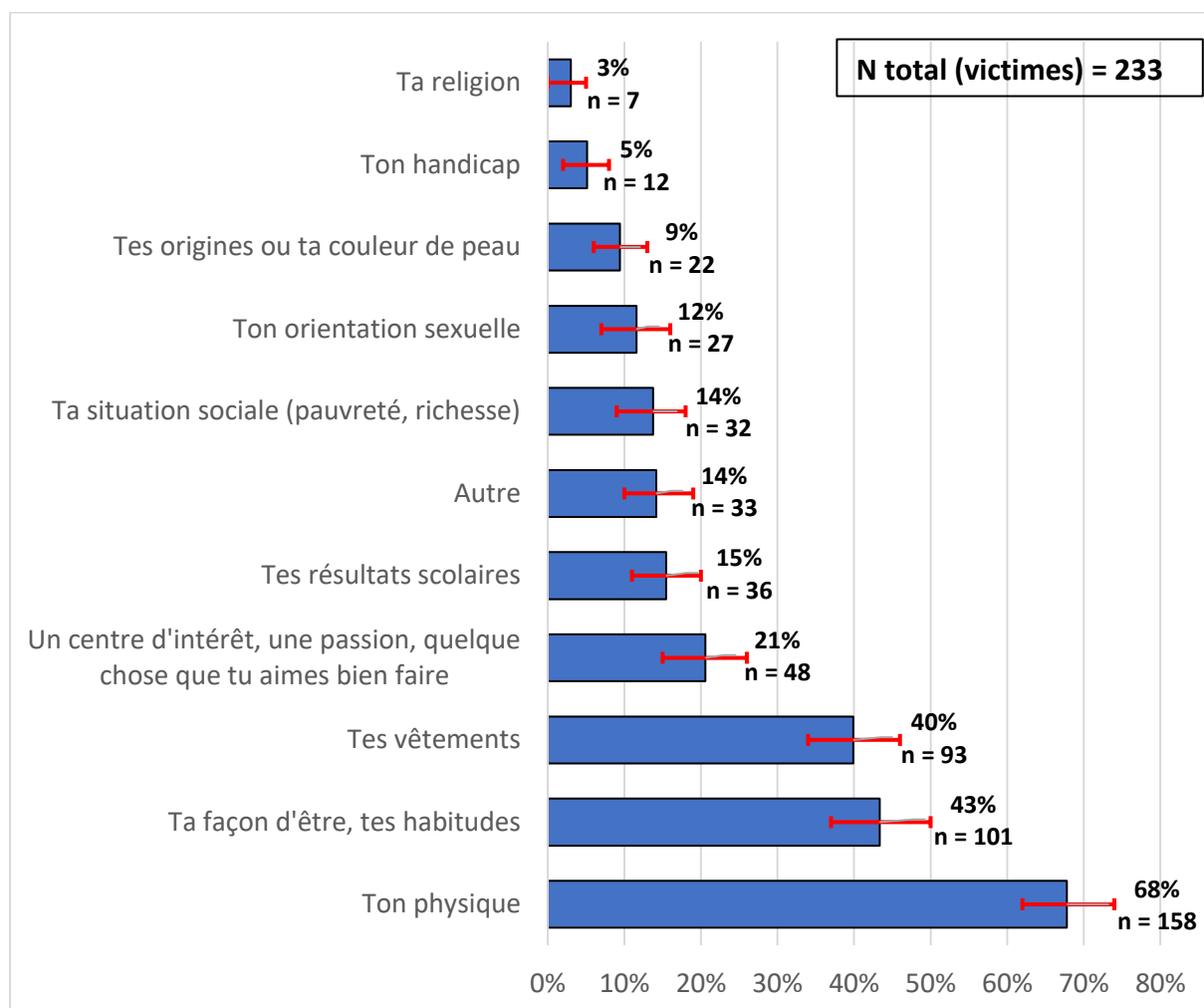


Figure 17 : motifs pour lesquels les élèves ont subi du harcèlement scolaire (question à choix multiples)

Les filles sont davantage harcelées que les garçons par rapport à leur physique (Figure 18). Enfin, aucun garçon n'a subi de harcèlement concernant ses croyances religieuses contrairement aux filles qui disent en avoir été victimes pour 4% d'entre elles. Le détail des réponses pour la catégorie « autre » est consultable en Annexe 4.

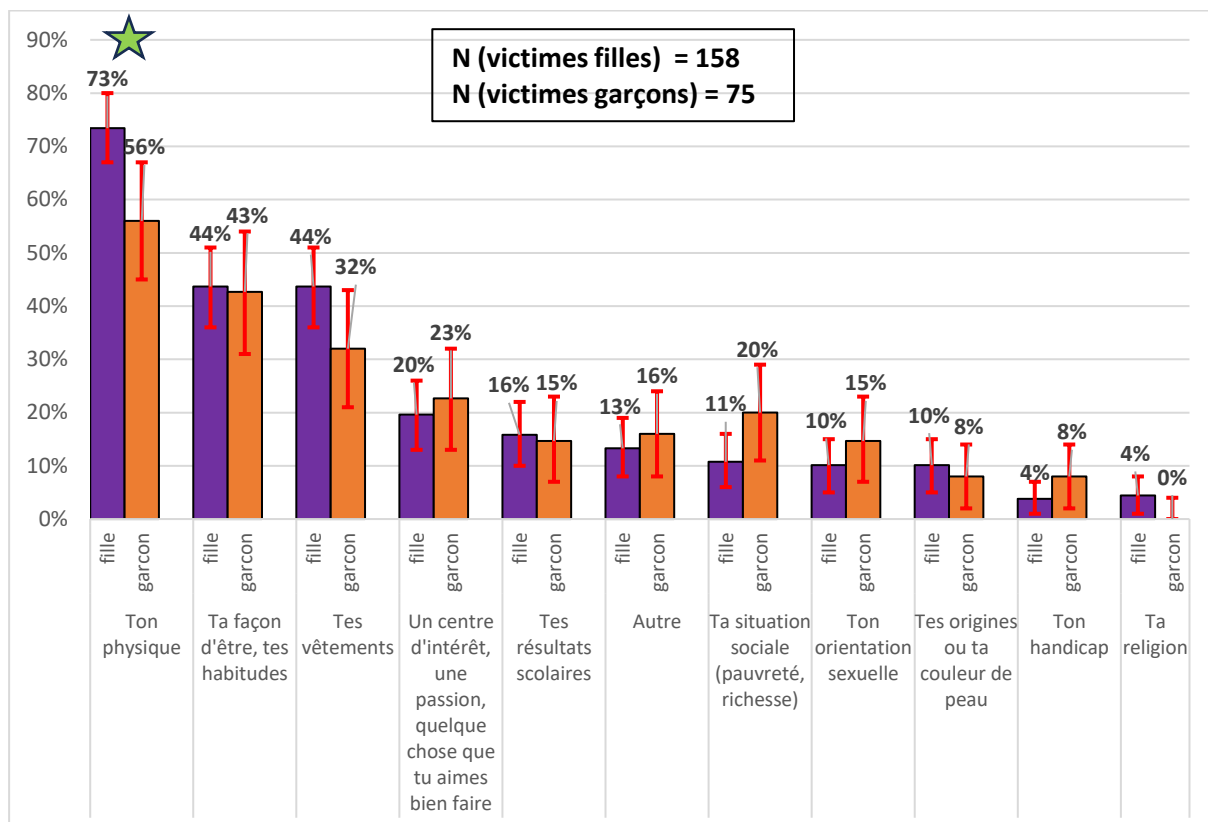


Figure 18 : motifs pour lesquels les filles et les garçons ont subi du harcèlement scolaire (question à choix multiples)

Concernant les situations de harcèlement portant sur le physique, il n'est pas constaté de différence significative entre les deux sexes sur les années d'école primaire et/ou de collège (Figure 19). Cependant, on peut malgré tout noter qu'il y a une tendance plus importante, aussi bien pour les filles que les garçons, à se faire harceler à cause de leur physique au collège plutôt qu'à l'école primaire.

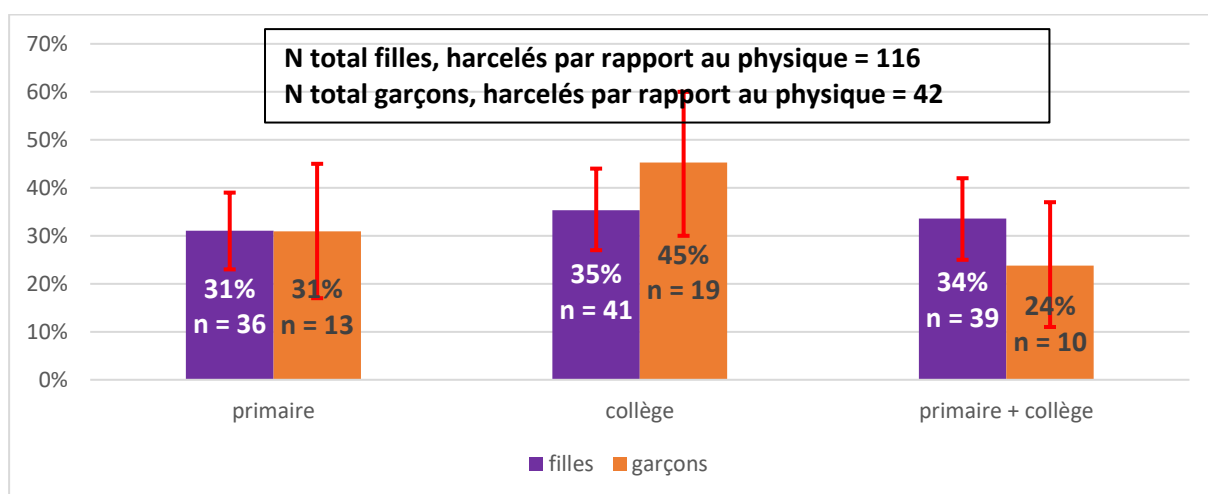


Figure 19 : évolution du motif de harcèlement scolaire portant sur le physique entre les filles et les garçons et selon la période de scolarité

d. Sous quelle forme s'est déroulé le harcèlement ?

Les moqueries représentent la première forme de harcèlement décrites par les élèves. Arrivent ensuite les insultes, l'ostracisme ou l'isolement, les violences physiques et dans une moindre mesure la soumission (Figure 20).

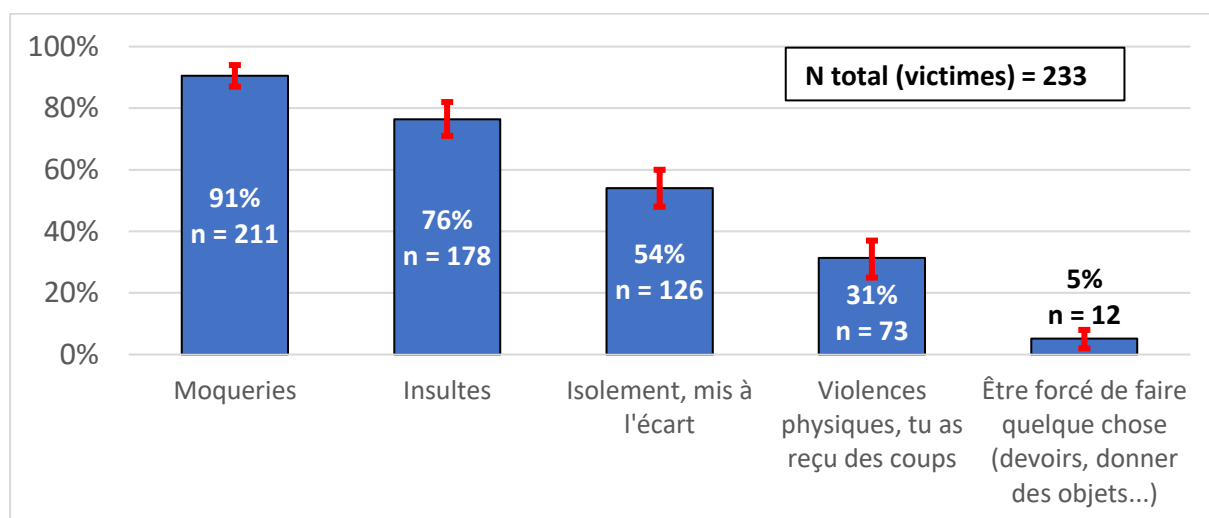


Figure 20 : répartition des formes de harcèlement scolaire ayant été subies par les victimes (question à choix multiples)

Les garçons subissent davantage de violences physiques que les filles avec 51% [39.3 - 61.9] d'entre eux contre 22% [15.6 - 28.6] pour les filles (Figure 21).

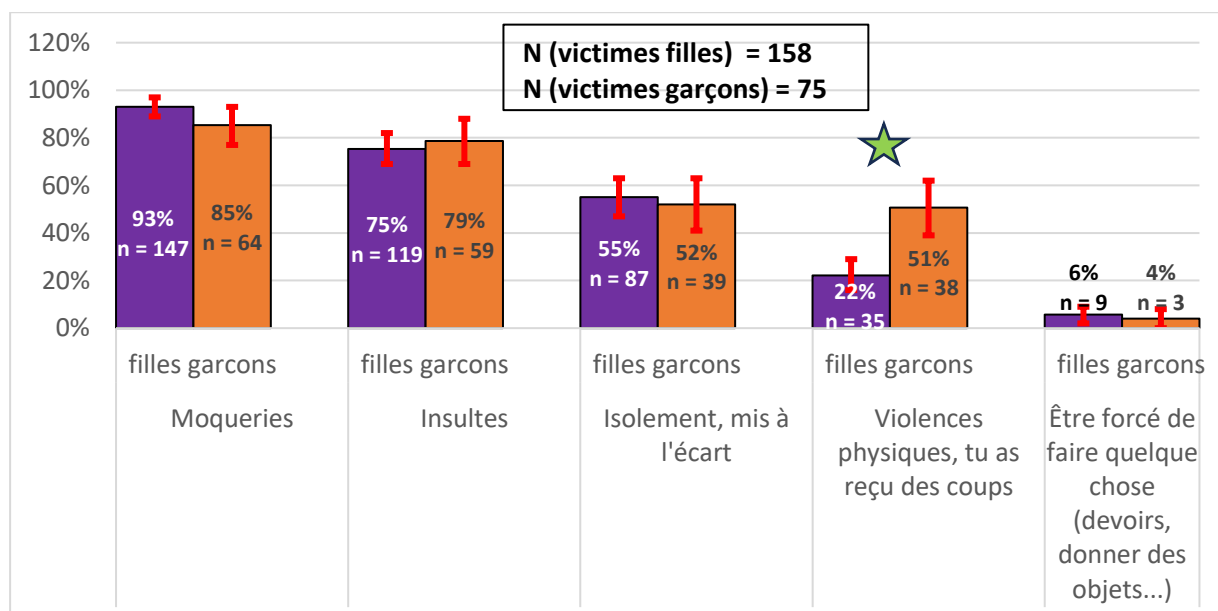


Figure 21 : formes de harcèlement scolaire subies par les victimes filles et garçons (question à choix multiples)

e. Où as-tu été victime de harcèlement scolaire ?

Les situations de harcèlement scolaire se sont majoritairement déroulées au sein des établissements scolaires (Figure 22).

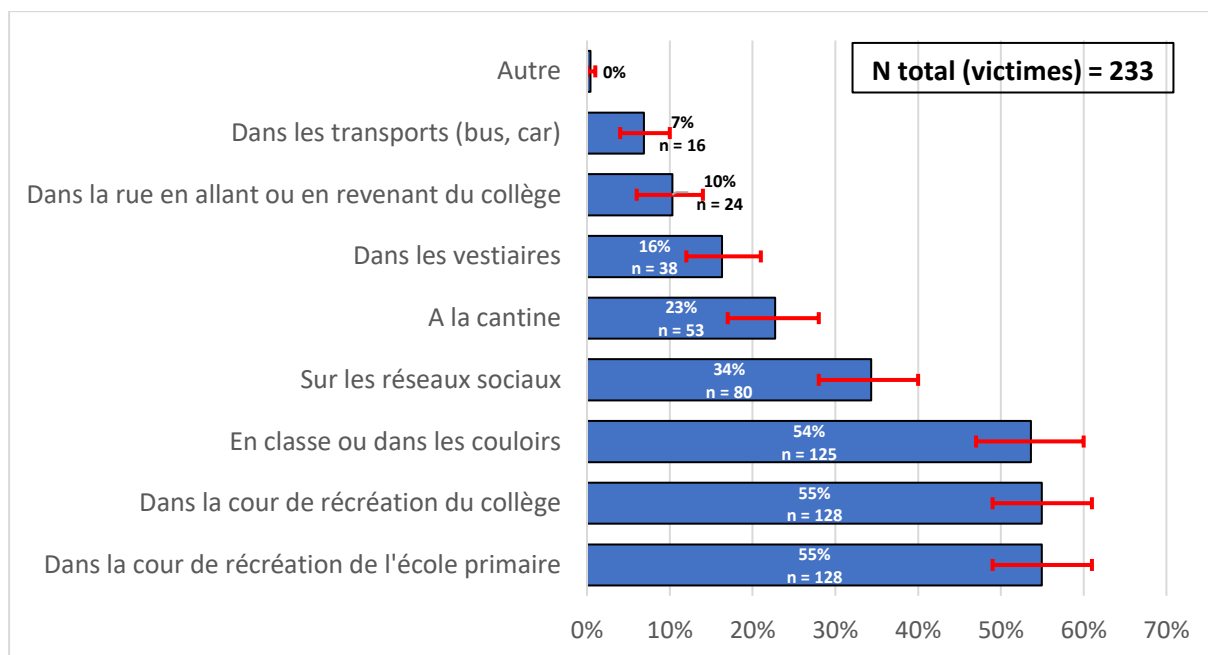


Figure 22 : répartition des lieux où se sont déroulés les situations de harcèlement scolaire pour les victimes (question à choix multiples)

A noter également que, pour un peu plus d'un tiers des victimes [28.2 - 40.4], le harcèlement a eu lieu sur les réseaux sociaux. De plus, le cyberharcèlement touche davantage les filles pour 39% [31.6 - 46.8] d'entre elles contre 24% [14.3 - 33.6] des garçons (Figure 23).

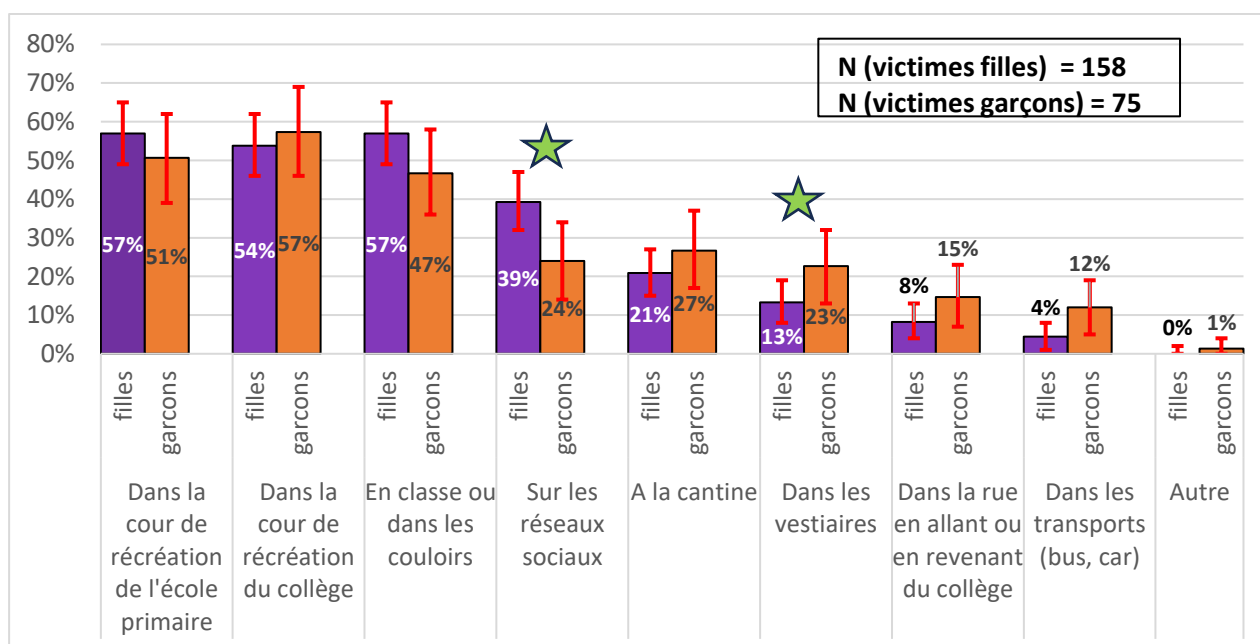


Figure 23 : lieux où les filles et garçons ont été victimes de harcèlement scolaire (question à choix multiples)

f. Sous quelle forme s'est déroulé le harcèlement scolaire sur les réseaux sociaux ?

Le harcèlement sur les réseaux sociaux se déroule majoritairement par messages privés (Figure 24), puis dans une moindre mesure par messages publics et par publication de photos ou vidéos, cela sans différence entre les filles et les garçons. A noter que deux élèves ont déclaré avoir été harcelés par usurpation d'identité, un autre par tchat vocal et un dernier par des rumeurs.

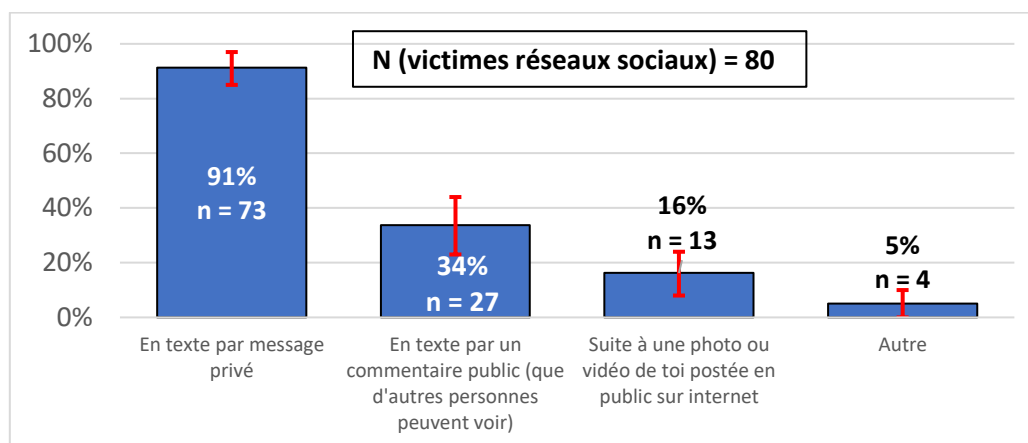


Figure 24 : formes de harcèlement scolaire subies par les victimes sur les réseaux sociaux (question à choix multiples)

g. T'es-tu confié après avoir été victime de harcèlement scolaire ?

Parmi les 233 élèves ayant subi du harcèlement à l'école, 81% [75.6 - 85.7] d'entre eux, soit 188 individus, se sont confiés sur leur situation à une autre personne. Il n'y a pas de différence significative entre les sexes des participants ou leur affectation à un établissement rural ou urbain.

h. A qui t'es-tu confié ?

Les élèves victimes de harcèlement scolaire se confient pour plus des trois quarts à leurs parents et pour une infime partie à leur médecin traitant (Figure 25).

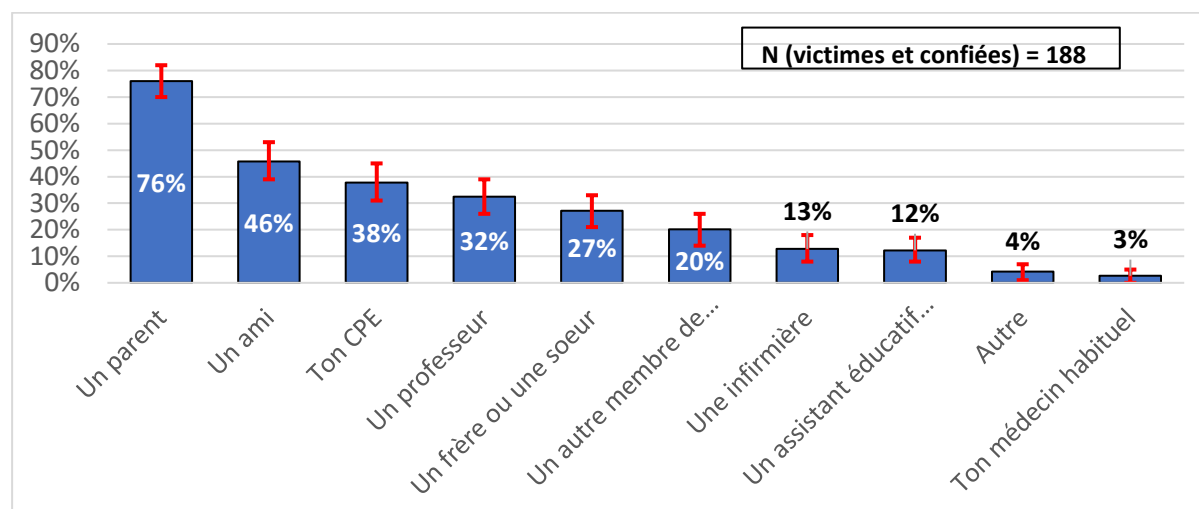


Figure 25 : personnes à qui les élèves victimes de harcèlement scolaire se sont confiés (question à choix multiples)

Les garçons semblent se confier davantage que les filles à leurs parents puisque 86% [77.7 - 95.1] d'entre eux ont discuté de la situation avec un parent contre 71% [63.5 - 79.12] pour les filles (Figure 26). A l'inverse, les filles semblent se confier davantage à un autre membre de leur famille (autre qu'un parent) par rapport aux garçons ; c'est en effet le cas pour 25% [17.3 - 32.2] des filles victimes de harcèlement contre 10% [2.4 - 17.8] des garçons.

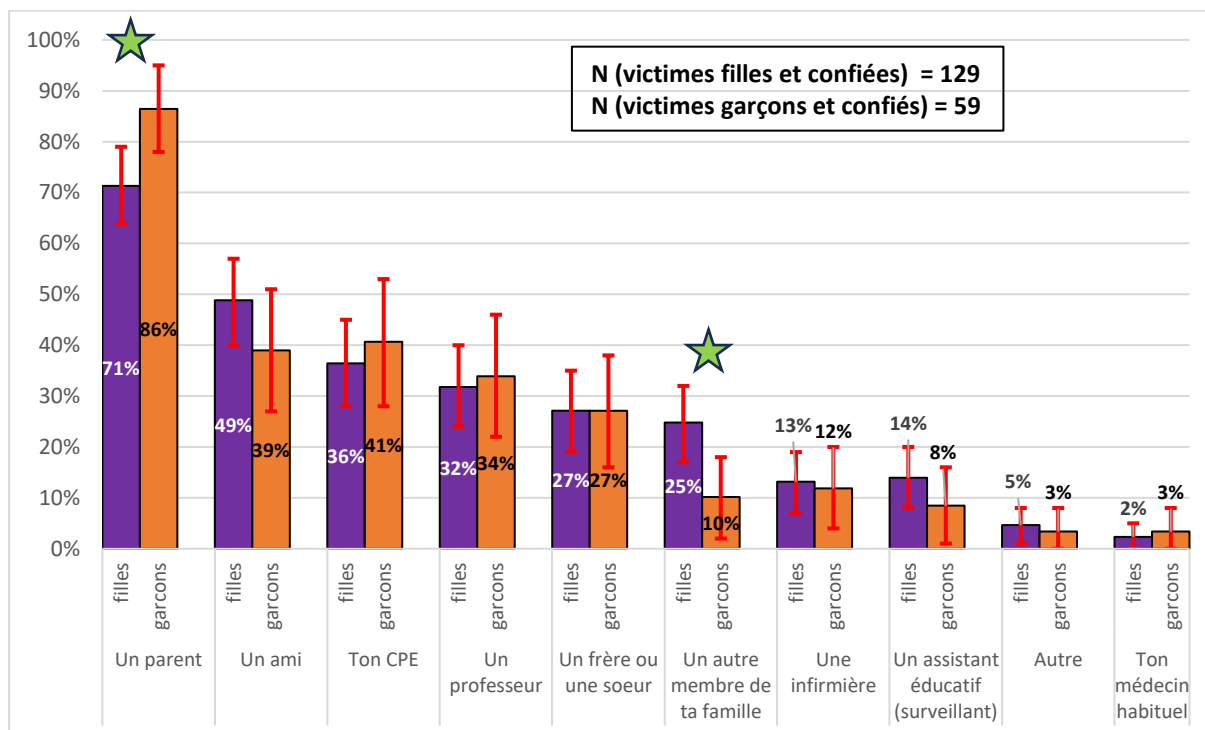


Figure 26 : personnes à qui les filles et les garçons victimes de harcèlement scolaire se sont confiés (question à choix multiples)

i. Comment t'es-tu senti après t'être confié ?

Parmi les 188 élèves qui se sont confiés, 84% [78,8 - 89,2] se sont sentis écoutés, 88% [83.7 - 92.8] avaient le sentiment d'avoir été cru et 79% [73.4 - 85.0] disent avoir été aidés (Figure 27), sans différence entre les filles et les garçons.

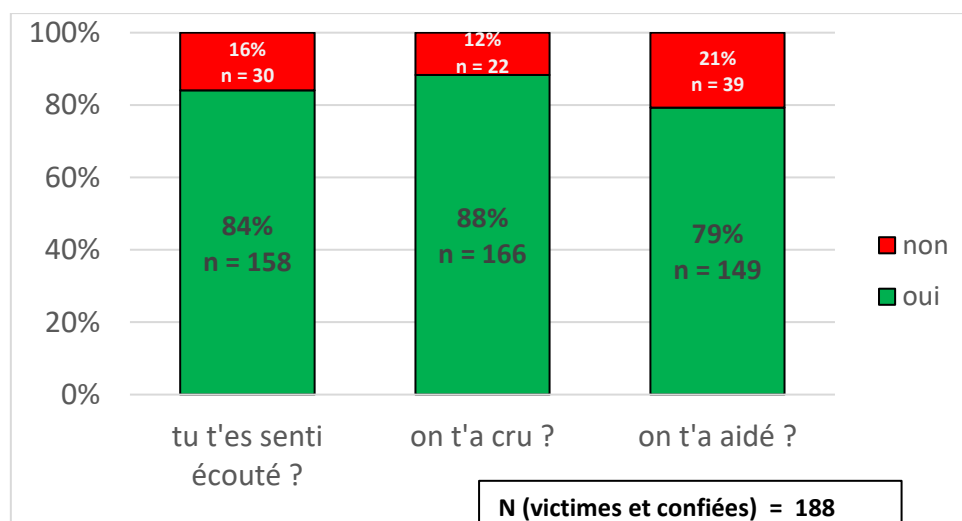


Figure 27 : sentiments ressentis par les élèves victimes et qui se sont confiés à autrui

j. As-tu été mis au courant des mesures prises contre le harceleur ?

Sur 188 collégiens s'étant confiés à un adulte, 62 ont déclaré ne pas avoir été informés des mesures prises contre le harceleur, soit 33% [26.2 - 39.7]. Parmi eux, 46 élèves soit 74% [63.3 - 85.0] auraient souhaité l'être. Il n'a pas été constaté de différence entre les filles et les garçons concernant ces deux questions.

k. La situation s'est-elle améliorée après t'être confié à une autre personne ?

Parmi les 188 élèves victimes de harcèlement scolaire qui se sont confiés à une autre personne, 159 enfants, soit 85% [79.4 - 89.7], déclarent que la situation s'est améliorée après en avoir parlé, sans différence significative entre filles et garçons.

l. Tu n'en as pas parlé mais tu aurais voulu le faire ?

Pour rappel, sur les 233 collégiens victimes de harcèlement scolaire, 45 ne se sont pas confiés à une autre personne sur la situation. Parmi eux, 73% [60.4 - 86.2] confirment leur intention de ne pas vouloir se confier tandis que 27% [13.7 - 39.5] auraient souhaité partager leur vécu avec une autre personne, sans différence entre les filles et les garçons. Les personnes avec qui les élèves auraient souhaité en discuter figurent en Annexe 5.

m. Quelles conséquences le harcèlement scolaire a-t-il eues sur toi ?

La perte d'amis est la conséquence principale décrite par les élèves victimes de harcèlement et touche davantage les filles que les garçons. Est ensuite rapportée par ordre d'importance : la baisse des résultats scolaires, l'absentéisme, la consultation avec un psychologue et un changement d'école. Seuls 7% [3.9 - 10.6] des élèves harcelés ont consulté leur médecin pour ce motif et ce davantage les garçons que les filles (Figure 28). Les détails pour la catégorie « autre » sont consultables en Annexe 6.

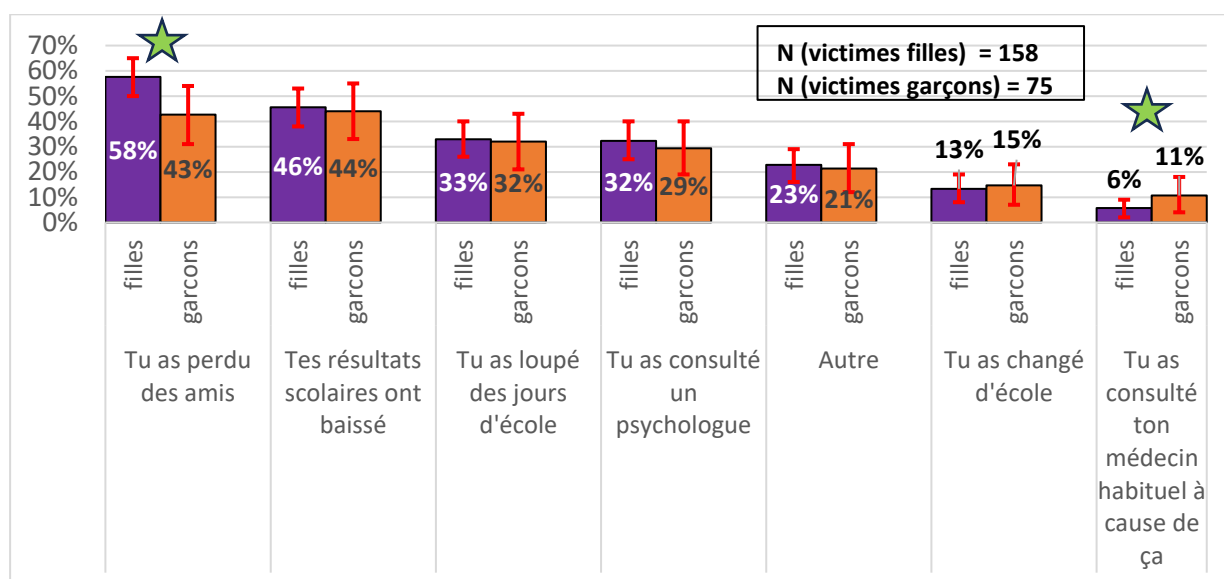


Figure 28 : conséquences du harcèlement scolaire pour les filles et les garçons qui en ont été victimes (question à choix multiples)

n. Pourquoi n'en as-tu pas parlé ?

Les victimes de harcèlement scolaire ne se sont pas confiées majoritairement parce qu'ils pensaient que cela n'arrangerait pas leur situation (Figure 29).

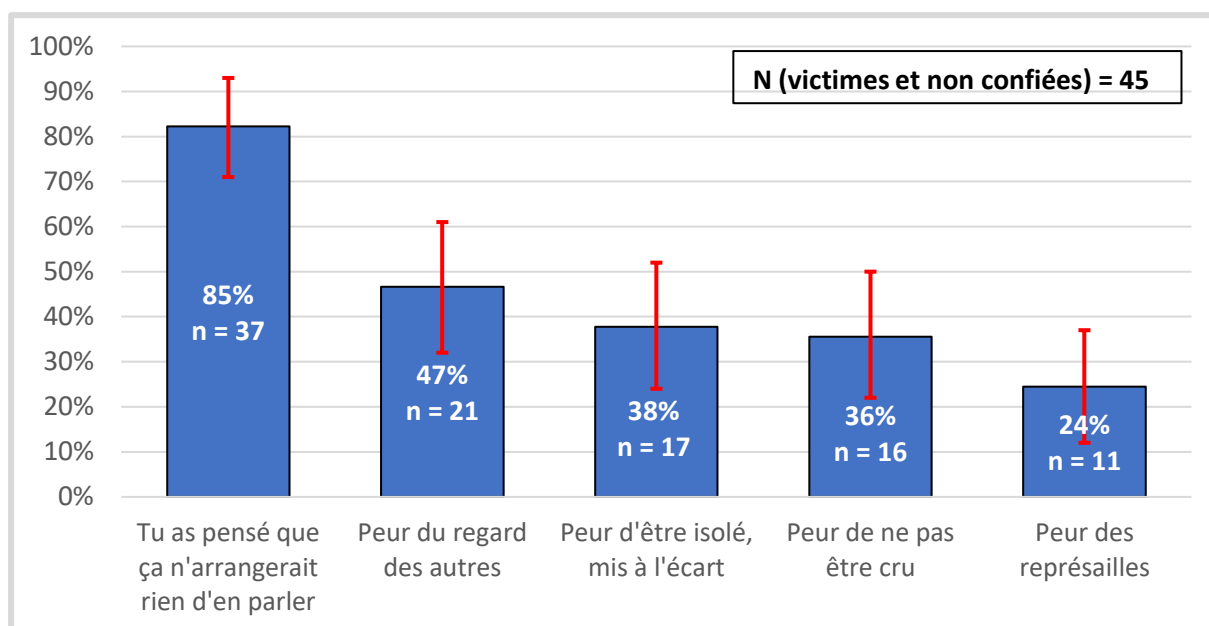


Figure 29 : motifs pour lesquels les élèves victimes de harcèlement scolaire ne sont pas confiés à une autre personne (question à choix multiples)

A noter que les garçons craignent davantage les représailles que les filles (Figure 30).

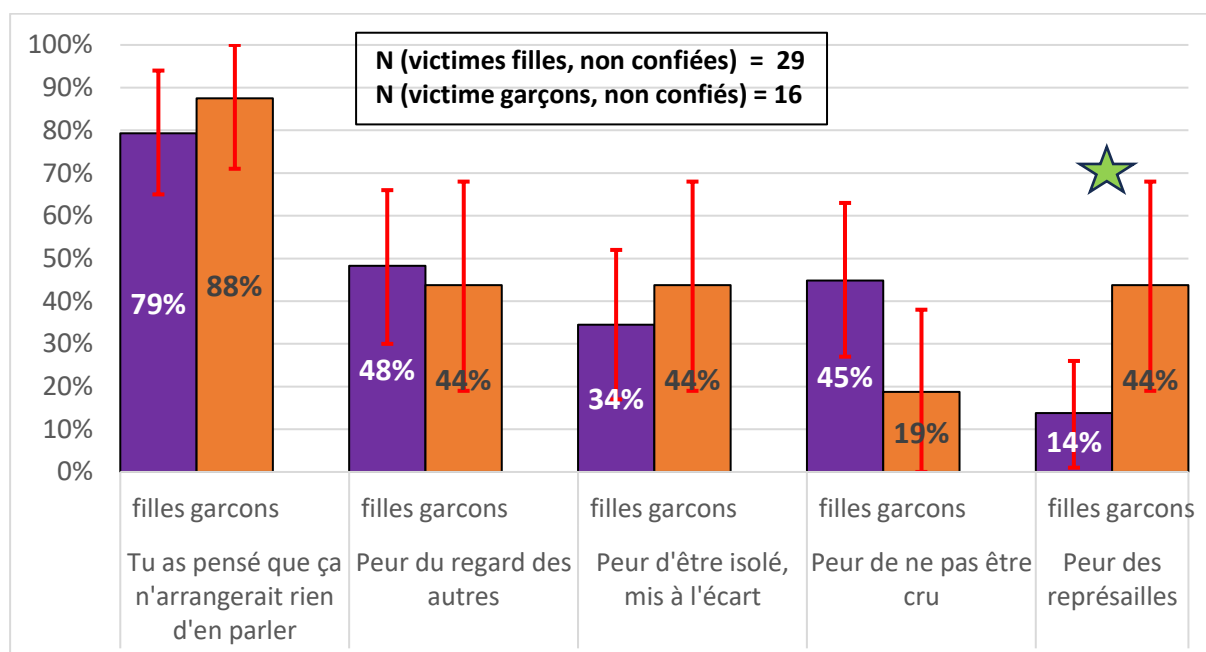


Figure 30 : motifs pour lesquels les filles et les garçons ne se sont pas confiés à une autre personne (question à choix multiples)

5. Du côté des harceleurs

a. As-tu déjà harcelé un camarade ?

Parmi les 958 collégiens participants, 31 élèves ont déclaré avoir déjà harcelé un camarade avec davantage de garçons (5% [2.7 - 6.6]) que de filles (2% [0.7 - 3.1]) (Figure 31).

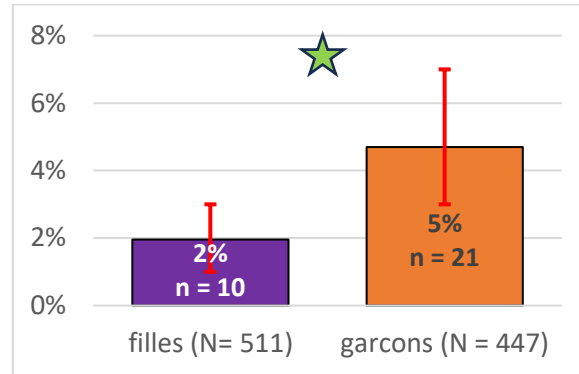


Figure 31 : pourcentage des filles et des garçons ayant harcelé un camarade à l'école primaire ou au collège

b. Pourquoi as-tu harcelé un camarade ?

La raison principale motivant un harceleur d'agir est l'expression d'un sentiment de colère (Figure 32) pour 48% [30.8 - 65.9] d'entre eux. A noter qu'il n'existe pas de différence significative entre les filles et les garçons pour cette question.

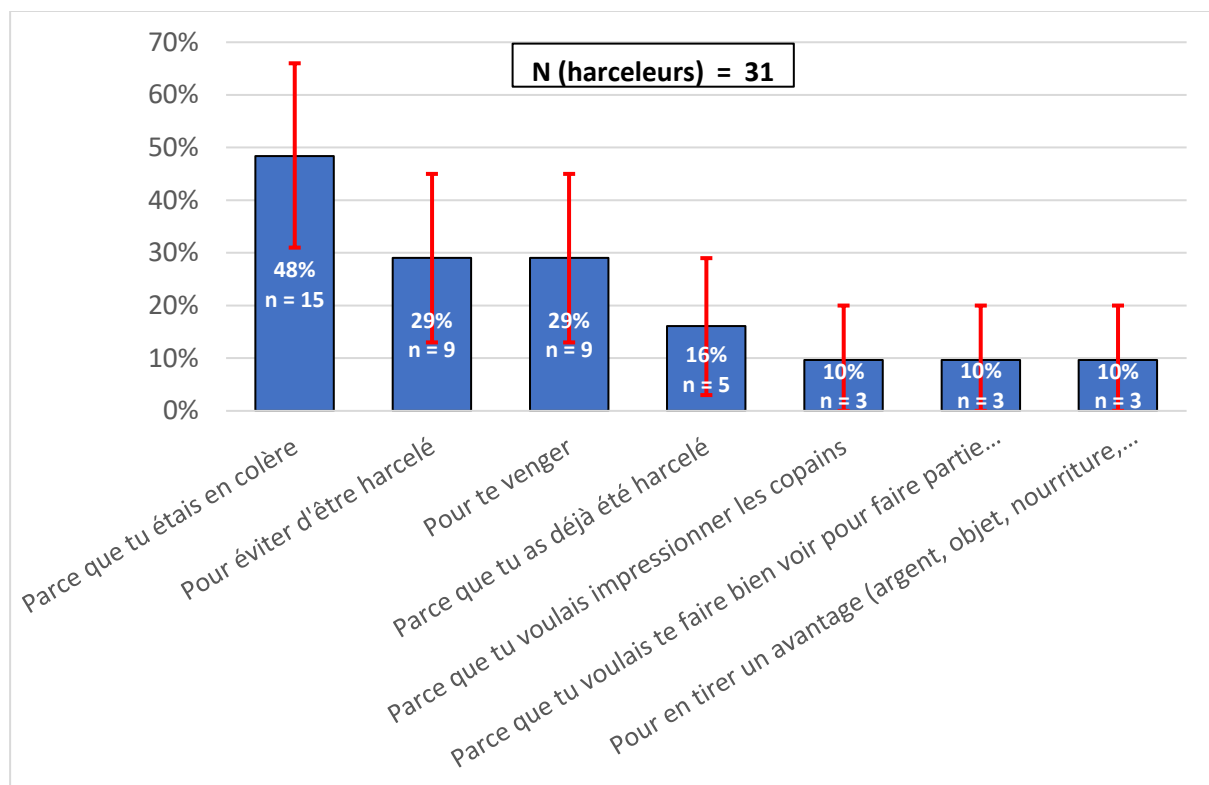


Figure 32 : motifs pour lesquels les élèves ont harcelé une autre personne (question à choix multiples)

c. As-tu déjà été sanctionné après avoir harcelé une personne ?

Plus de deux tiers des harceleurs n'ont pas été sanctionnés [51.2 - 84.2], sans différence entre les deux sexes. Parmi le tiers de collégiens qui l'a été, il n'a pas été possible de savoir si ces derniers ont recommencé leurs agissements après la sanction à la suite d'une erreur dans le recueil des données concernant cette question.

6. La relation entre le patient-élève et le médecin généraliste

a. Ton médecin habituel aborde-t-il avec toi ta scolarité et ta vie au collège ?

Au cours de leurs consultations avec leur médecin, 21% [18.7 - 23.8] des élèves ont été sollicités par celui-ci sur leur scolarité et leur vie au collège.

En comparant les réponses des filles et des garçons (Figure 33), on constate que les médecins se sont plus souvent intéressés à la scolarité et à la vie au collège des filles (24% [20.7 - 28.1]) par rapport aux garçons (18% [14.14 - 21.21]).

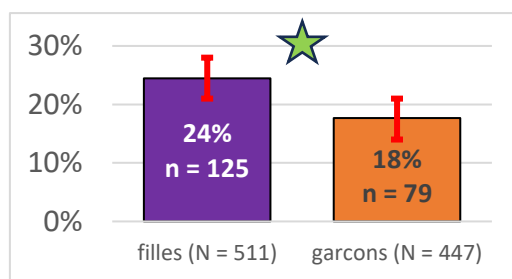


Figure 33 : pourcentage des filles et des garçons qui ont déclaré que leur médecin a déjà abordé leur scolarité et leur vie au collège durant une consultation

b. Souhaiterais-tu que ton médecin habituel te parle de ta scolarité et ta vie au collège sans que tu le demandes ?

Parmi les 958 élèves interrogés, 85% d'entre eux, soit 812 individus, ne souhaitent pas que leur médecin aborde avec eux le sujet de leur vie à l'école. A noter que les filles souhaiteraient davantage que leur médecin aborde ce sujet (18% [14.3 - 20.9]) par rapport aux garçons (13 % [9.4 - 15.6]) (Figure 34).

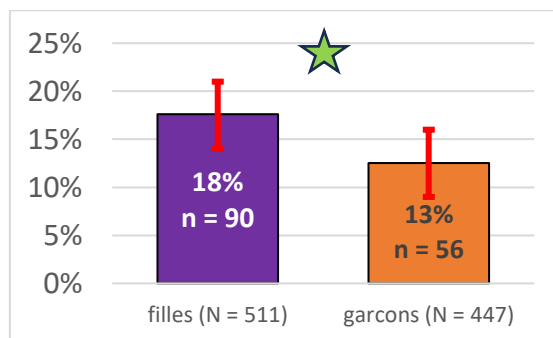


Figure 34 : pourcentage des filles et des garçons qui souhaiteraient que leur médecin traitant parle de leur scolarité sans qu'ils ne le demandent

c. Ton médecin habituel aborde-t-il avec toi le sujet du harcèlement scolaire pour t'informer sur le sujet ? Le souhaiterais-tu ?

Parmi les 958 collégiens participants, 90% ont répondu que leur médecin habituel n'aborde pas le sujet du harcèlement scolaire avec eux. De plus, il a été constaté que 86% des élèves ne souhaiteraient pas que leur médecin aborde ce sujet pour les en informer.

Il n'a pas été constaté de différence significative entre filles et garçons pour cette partie.

d. Souhaiterais-tu que ton médecin aborde le sujet du harcèlement scolaire si tu es seul ? Si tu es avec tes parents ?

A la question « Parlerais-tu de harcèlement scolaire avec ton médecin habituel spontanément, de toi-même ? », 73% [70.6 - 76.2] ont répondu par la négative s'ils étaient seuls et 71% [68.5 - 74.2] s'ils étaient accompagnés d'un parent, sans différence entre les filles et les garçons.

e. Si ton médecin aborde le sujet du harcèlement scolaire, te confierais-tu à lui ?

A cette question, 59% des élèves ont répondu qu'ils se confieraient à leur médecin si celui-ci aborde le sujet du harcèlement scolaire. A cela, les garçons y sont plus enclins que les filles avec 64% [59.0 - 68.0] pour ces premiers et 55% [50.6 - 59.3] pour ces dernières ([Figure 35](#)).

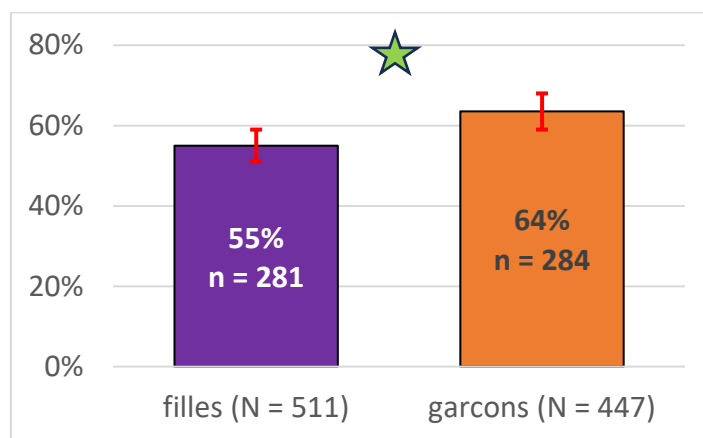


Figure 35 : pourcentage des filles et des garçons qui se confieraient si leur médecin aborde le sujet du harcèlement scolaire

f. Si ton médecin habituel aborde le sujet du harcèlement scolaire, dans quelle situation en parlerais-tu plus facilement ?

Si le médecin aborde le sujet du harcèlement à l'école, 65% des élèves déclarent qu'il leur est égal d'en discuter en présence ou non de leurs parents avec une différence significative en faveur des garçons (74% [68.8 - 79.0]) par rapport aux filles (56% [50.4 - 62.0]) ([Figure 36](#)). En revanche, 21% des collégiens préfèrent en parler en l'absence de leurs parents et notamment les filles pour 29% [23.5 - 34.1] d'entre elles contre 13% [9.4 - 17.3] pour les garçons.

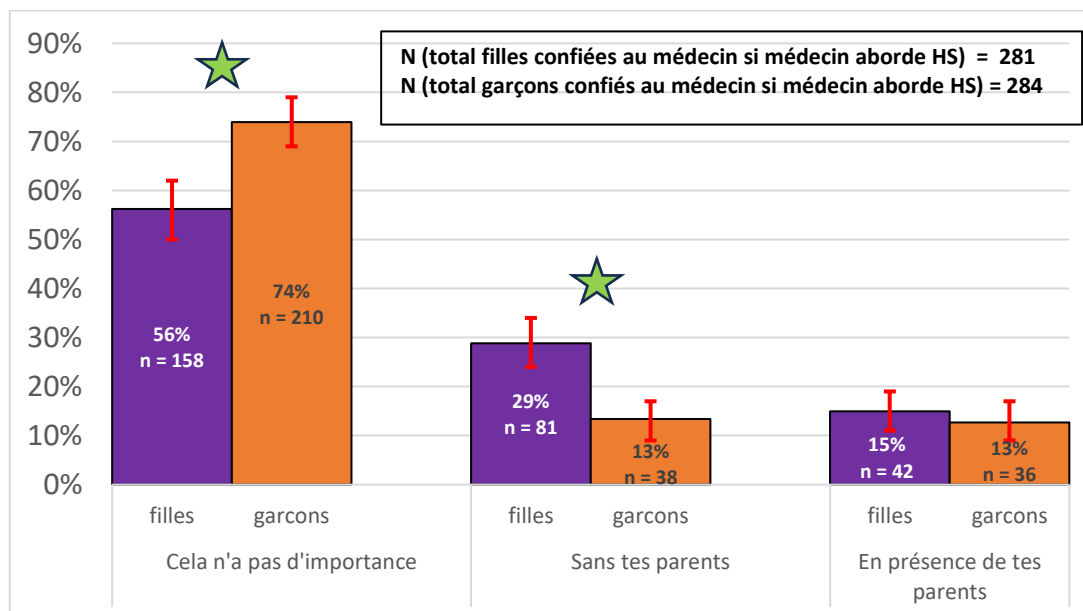


Figure 36 : répartition, en fonction de la présence des parents, des situations où les filles et les garçons se confieraient plus facilement à leur le médecin s'il aborde le sujet du harcèlement

g. Pourquoi ne te confierais-tu pas à ton médecin s'il aborde le sujet du harcèlement scolaire ?

Les élèves ne se confieraient pas à leur médecin majoritairement parce qu'ils ne le voient pas assez souvent pour lui faire confiance (Figure 37).

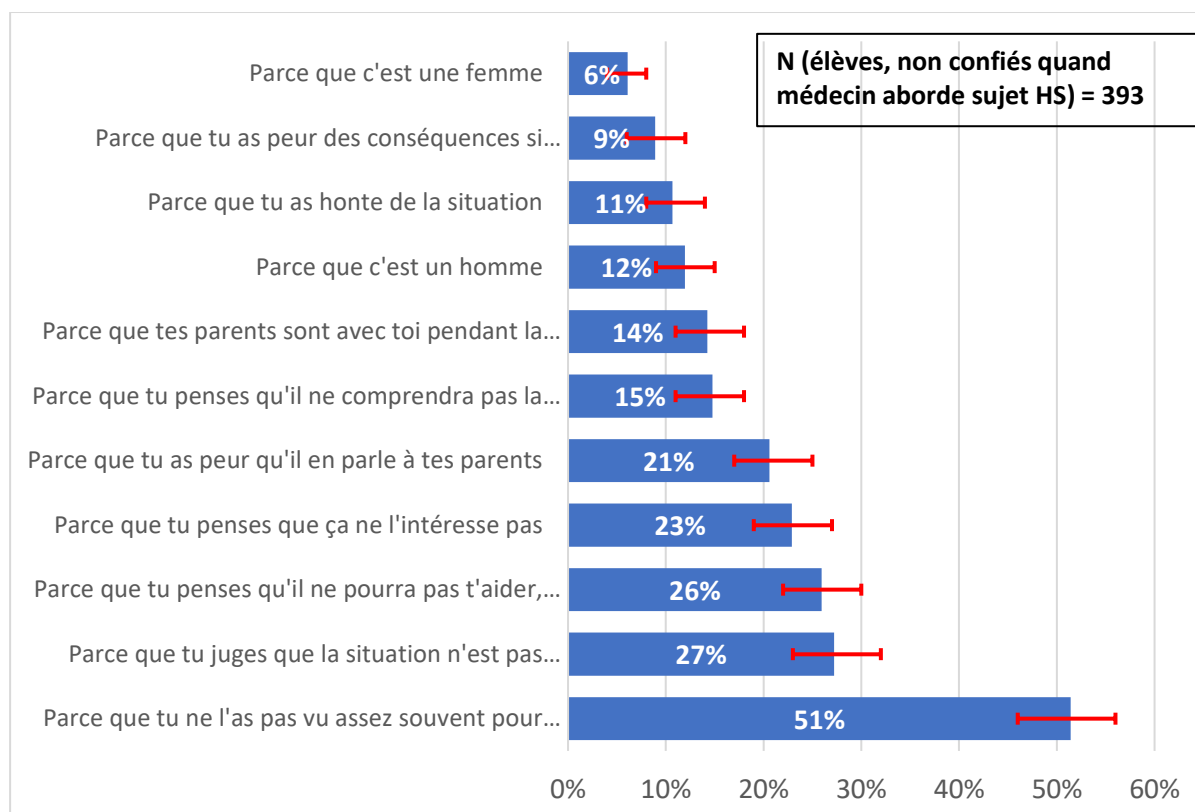


Figure 37 : motifs pour lesquels les élèves ne souhaiteraient pas se confier à leur médecin s'il aborde le sujet du harcèlement scolaire (question à choix multiples)

Les élèves ne se confient pas à leurs médecins principalement parce qu'ils ne le voient pas assez souvent pour lui faire confiance ; cela notamment chez les filles (60% [52.7 - 65.4]) par rapport aux garçons (40% [32.9 - 48.0]) (Figure 38).

De même, une autre différence significative est également à remarquer pour cette question puisque 30% [23.6 - 35.4] des collégiennes interrogées pensent que leur médecin ne pourra pas les aider car « ça ne changera rien de lui en parler » contre 21% [14.6 - 27.1] des garçons.

D'autres différences significatives entre filles et garçons sont remarquables notamment en fonction du sexe du médecin. Lorsqu'il s'agit d'un médecin homme, 17% [11.7 - 21.3] des filles déclarent ne pas vouloir se confier à lui s'il aborde le sujet du harcèlement scolaire contre 6% [2.0 - 9.0] pour les garçons.

A l'inverse, lorsqu'il s'agit d'un médecin femme, ce sont les garçons qui ne souhaitent pas se confier à elle pour 14% [8.7 - 19.4] d'entre eux contre 0% [0 - 1.2] des filles, valeur arrondie puisqu'en réalité une fille a coché cet item.

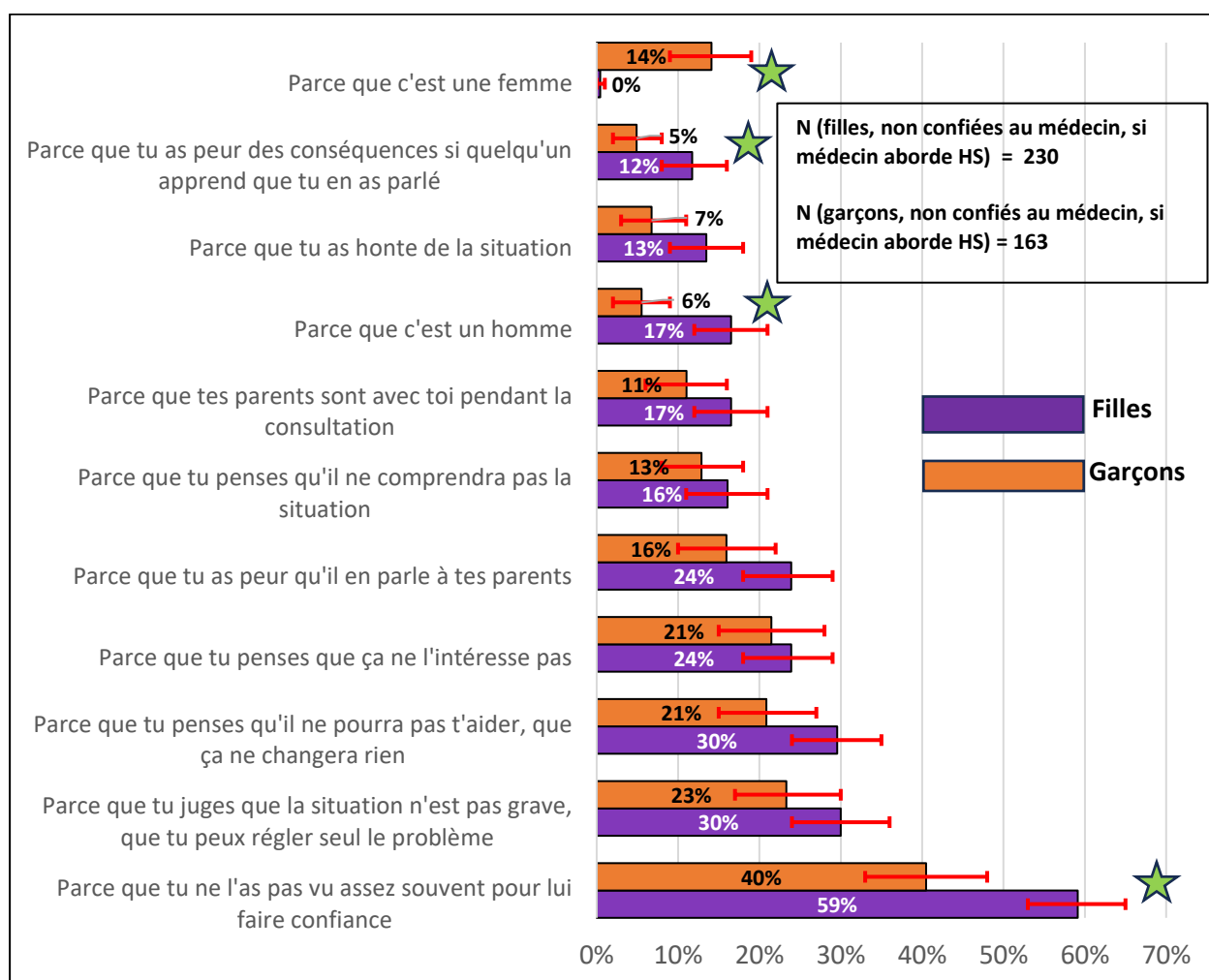


Figure 38 : motifs pour lesquels les filles et les garçons ne souhaiteraient pas se confier à leur médecin s'il aborde le sujet du harcèlement scolaire (question à choix multiples)

h. Penses-tu que ton médecin peut t'aider si tu es victime de harcèlement scolaire ?

Un peu plus d'un élève sur deux (53% [46.6 - 55.8]) pense que son médecin ne peut pas l'aider s'il est victime de harcèlement avec une différence significative entre les sexes puisque c'est le cas pour 51% [46.6 - 55.8] des garçons contre 41% [39.5 - 48.1] des filles (Figure 39).

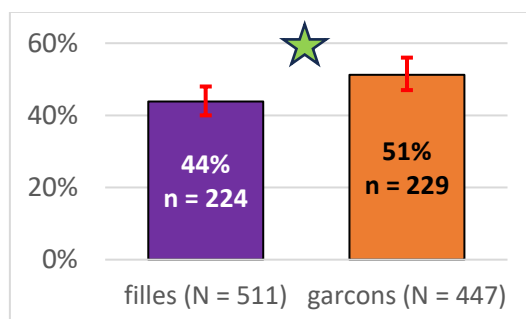


Figure 39 : pourcentage des filles et des garçons qui pensent que leur médecin peut les aider s'ils sont victimes de harcèlement scolaire

i. Dans le cas où tu as été victime de harcèlement scolaire, as-tu parlé de ton histoire à ton médecin habituel ? Si oui, t'a-t-il proposé des solutions ? Si oui, lesquelles ?

Sur les 233 victimes de harcèlement scolaire, 17 collégiens, soit 7% [3.9 - 10.6], ont rapporté la situation à leur médecin, sans significativité entre les sexes.

Parmi ces 17 élèves, 9 d'entre eux (53%) se sont vus proposer des solutions par leur médecin habituel.

La principale solution proposée par le médecin à plus d'un élève sur deux est de consulter un psychologue ou un psychiatre (Figure 40).

Il n'a pas été retrouvé de différence significative entre filles et garçons.

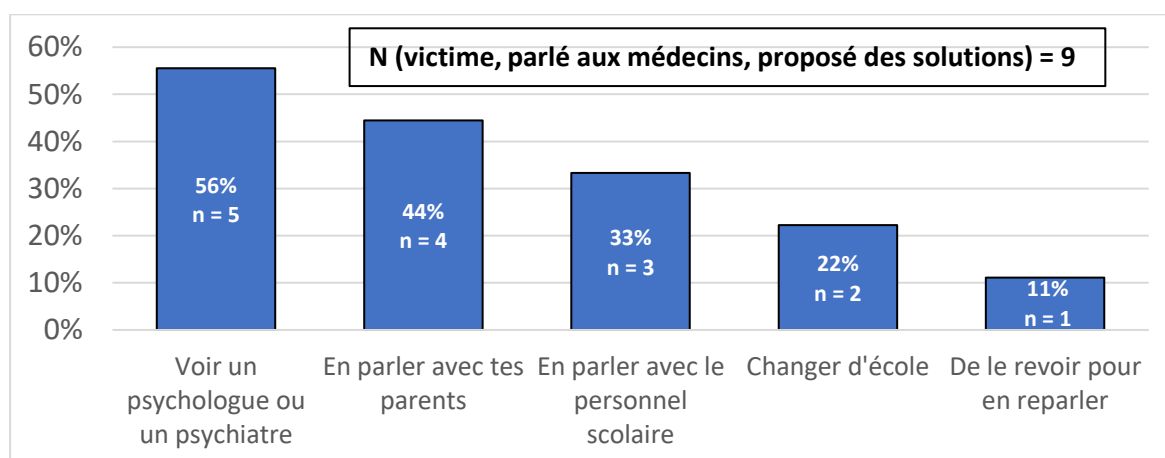


Figure 40 : solutions proposées par les médecins pour les élèves victimes de harcèlement scolaire qui se sont confiés à lui (question à choix multiples)

j. Comment t'es-tu senti après avoir abordé le sujet avec ton médecin ?

A cette question, 59% des élèves victimes qui se sont confiés à leur médecin traitant se sont sentis écoutés, 47% rassurés et/ou soulagés et 35% en confiance. A l'inverse, 29% se sont déclarés perdus ou déçus de ne pas avoir eu de solutions proposées par le médecin et 12% se sont sentis tristes. Un élève, soit 6%, s'est dit déculpabilisé, un autre incompris et un dernier a mentionné qu'il n'avait « rien ressenti » dans la catégorie « autre ». Il n'existe pas, pour cette question, de différence significative entre les filles et les garçons.

k. Quand le harcèlement scolaire a été évoqué puis confirmé, était-ce la raison pour laquelle tu es venu voir le médecin ?

Parmi les victimes de harcèlement entre pairs qui se sont confiées à leur médecin, près de 60% [35.4 - 82.2] d'entre eux ne venaient pas pour ce motif de consultation.

En comparant les réponses des filles et des garçons sur la Figure 41, il est constaté une différence significative avec 60% [29.6 - 90.3] des filles qui ont consulté pour ce motif contre 14% [0 - 40.2] pour les garçons.

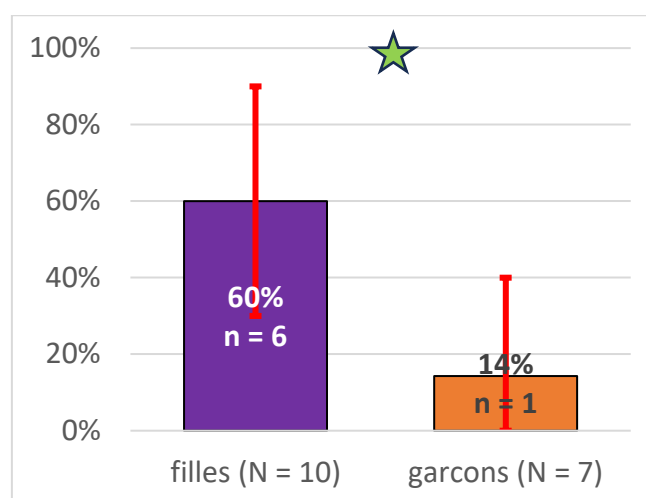


Figure 41 : pourcentage des élèves victimes de harcèlement scolaire, qui se sont confiés à leur médecin traitant et qui ont consulté pour ce motif

l. Avant d'en parler à ton médecin, étais-tu conscient d'être victime de harcèlement scolaire ?

La majorité des victimes de harcèlement scolaire qui se sont confiées à leur médecin habituel en étaient conscientes (71% [48.9 - 92.2]), cela sans différence significative entre filles et garçons.

IV. Discussion

Il est important de préciser que ce travail n'a pas été réalisé dans un but prescriptif. Même si cet axe est travaillé de manière non exhaustive, cette étude ne vise pas à donner des solutions contre les violences scolaires mais plutôt à établir un état des lieux sur le vécu du harcèlement à l'école par les collégiens. Cela dans le but de mieux évaluer leurs attentes envers leur médecin généraliste et ainsi de mieux comprendre le rôle de ce dernier dans le dépistage des situations de harcèlement scolaire entre pairs.

1. Forces et faiblesses de l'étude

a. Forces de l'étude

Pour réaliser ce travail, les résultats ont porté sur les réponses de 958 collégiens de 3^{ème} du département du Cher à notre questionnaire. La taille de l'échantillon de la population étudiée a donc permis, pour la plupart des réponses, d'obtenir des intervalles de confiance étroits et précis et ainsi d'extrapoler les résultats à la population générale.

La population étudiée était représentée par une proportion relativement équitable de filles et de garçons, ce qui a permis d'obtenir des résultats fiables et comparables à la population générale.

Ce travail a été mené en étroite collaboration avec le rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, avec la DSDEN du Cher ainsi qu'avec plusieurs principaux et professeurs de collèges. Cette coopération a permis de :

- Élaborer un questionnaire adapté et compréhensible des collégiens
- Diffuser le questionnaire à l'échelle départementale
- Rendre possible l'accessibilité en ligne de ce questionnaire depuis les ordinateurs des différents établissements, permettant une récupération simplifiée des résultats et donc une exploitation plus fiable de ceux-ci
- Préserver l'anonymat des élèves
- Respecter la loi européenne du Règlement général sur la protection des données (loi RGPD)
- Comprendre et pallier les difficultés qui peuvent être rencontrées dans les collèges pour que les élèves puissent remplir le questionnaire dans les meilleures conditions

Nous nous sommes déplacés dans différentes classes de 3^{ème} à Bourges, Vierzon et Saint Amand Montrond lors de la semaine « pour la lutte du harcèlement scolaire » dans le but de présenter ce travail aux collégiens. Cela nous a permis de constater du bon déroulement des séances et du sérieux des élèves qui avaient chacun un ordinateur à disposition, permettant le remplissage

du questionnaire de façon personnelle. Notre démarche a été appréciée à la fois des principaux et des élèves rencontrés avec qui nous avons pu échanger à l'issue de ces séances.

b. Faiblesses de l'étude

Les résultats bruts (958 lignes et 168 colonnes, soit un total de 160 944 cellules et plus de 100 onglets) ont été mis en forme à l'aide d'un tableur. Devant la quantité importante d'informations à analyser et de formules à utiliser pour les exploiter, cela a pu constituer une source d'erreurs (biais de mesure) mais peu probable du fait des relectures.

L'échantillon de la population qui s'est confiée aux médecins étant très faible (sur les 233 collégiens qui se disent avoir été victimes de harcèlement, seuls 17 en ont parlé à leur médecin) ne nous permet pas d'extrapoler de façon satisfaisante à la population générale du fait des intervalles de confiance trop importants.

La répartition entre populations urbaine et rurale a été faite de façon purement arbitraire et peut être critiquée. En effet, il a été considéré les collèges de Vierzon et de Saint-Amand-Montrond comme des collèges urbains. Or, beaucoup d'élèves qui y sont affectés résident dans les campagnes alentours, cela pouvant ainsi créer un biais de sélection. Il n'a toutefois été montré qu'une seule différence significative entre ces deux populations, à savoir qu'il y aurait plus de collégiens témoins de harcèlement scolaire dans les établissements urbains que ruraux. Ce biais n'a donc que peu d'impact ici.

Le Cher se situe dans une zone démographique sous dense. Le dernier recensement fait en 2022 par l'ARS Centre-Val de Loire comptabilise 56 médecins généralistes pour 100.000 habitants contre 85 pour 100.000 habitants sur le territoire national. Cette faible densité de médecins généralistes s'est accentuée au cours du premier semestre de 2023 dans le département du Cher avec 14 médecins généralistes qui ont cessé leur activité (53). Ainsi, il apparaît comme toute logique que plusieurs élèves pouvaient ne plus avoir de médecin traitant. Cette pensée s'est confirmée lors de notre déplacement sur le terrain. En effet, plusieurs élèves nous ont demandé : « *comment je fais pour répondre si je n'ai pas de médecin ?* ». A cela nous leur avons demandé de se projeter et de s'imaginer comment ils se comporteraient durant une consultation avec un médecin qu'ils verraient régulièrement et non pas comme lors de permanences de soins où le médecin ne les prendrait pas nécessairement en charge dans leur globalité car différent à chaque consultation. Leur demander de s'imaginer une situation qu'ils n'ont pas forcément vécu n'est pas un exercice simple et ce d'autant plus s'ils n'ont plus de médecin traitant depuis plusieurs années, ce qui a pu entraîner un biais de résultat lorsque les élèves ont répondu aux questions concernant la partie s'intéressant aux médecins.

Il aurait été intéressant de préciser dans le questionnaire, pour les enfants qui ont été victimes de harcèlement scolaire au collège, dans quelle(s) classe(s) la situation s'est déroulée afin de connaître les variations du taux d'élèves harcelés.

Dans la question « sous quelle forme le harcèlement a-t-il eu lieu ? » bien qu'elles n'aient pas été évoquées dans les réponses « autres », « les violences sexuelles » n'étaient pas proposées alors que relatées dans la littérature (21). Cette proposition pourrait être rajoutée s'il y a une suite ou un suivi de l'évolution des réponses sur les années à venir concernant le harcèlement scolaire avec le questionnaire élaboré pour ce travail.

Dans la question « quelles conséquences le harcèlement scolaire a-t-il eu sur toi ? », la somatisation (douleurs abdominales, céphalées...), les idées suicidaires et les troubles du sommeil n'étaient pas proposés bien que relatés dans la littérature (36). Malgré cela, les élèves ont évoqué ces deux dernières conséquences dans les réponses « autres » ou bien dans les commentaires libres à la fin du questionnaire. Cela aurait pu apporter plus de poids à ces propositions si celles-ci leur avaient été suggérées.

Il n'a pas été demandé aux élèves s'ils connaissaient le numéro nationale 3018 ou s'ils l'avaient déjà utilisé. Cela aurait pu être un paramètre intéressant à évaluer pour savoir s'ils sont au fait des outils qui sont à leur disposition ; cela dans le but d'évaluer l'intérêt de les sensibiliser davantage aux moyens dont ils disposent pour lutter contre le harcèlement à l'école.

De même, il n'a pas été précisé dans les questions adressées aux élèves victimes s'ils étaient confrontés à un ou plusieurs harceleurs. Cela aurait pu être utile pour comparer avec la littérature sur « l'effet de meute » (9).

Le questionnaire a été adressé uniquement aux collèges publics, cela pouvant entraîner un biais de résultat vis-à-vis des collèges privés. Il pourrait être intéressant, dans une étude ultérieure, d'inclure ces établissements dans le but d'établir une meilleure représentation de la réalité.

Enfin, en novembre 2023, le gouvernement français a réalisé une enquête statistique sur le harcèlement scolaire auprès de 21 700 élèves du CE2 à la terminale (19). Les diffusions du questionnaire du gouvernement et de ce travail se sont déroulées durant la même période. Cela a pu porter à confusion certains élèves et personnels de l'Éducation nationale. En effet, des établissements n'ont pas souhaité diffuser le questionnaire aux élèves de 3^{ème} pour ne pas les surcharger.

2. État des lieux du vécu du harcèlement scolaire par les collégiens

a. Connaissances générales

Parmi les élèves interrogés, une très grande majorité a déjà entendu et discuté de harcèlement scolaire. Les campagnes de prévention semblent donc efficaces pour sensibiliser les adolescents à ce sujet (44). Cependant, les filles en entendent parler davantage que les garçons et en discutent également plus à ce sujet ([Figure 2](#)) et ([Figure 3](#)). Cela peut s'expliquer parce que, d'après cette étude, elles semblent être d'avantage confrontées à ce phénomène en tant que témoins par rapport aux garçons ([Figure 5](#)).

Les collégiens discutent du harcèlement scolaire en majorité avec leurs professeurs, parents et amis alors que les médecins traitants ne sont que rarement cités ([Figure 4](#)). Deux cercles se dessinent : le cercle de l'Éducation nationale et le cercle familial incluant les proches. Ces deux groupes peuvent bien entendu interagir et communiquer entre eux comme il l'a été expliqué en introduction dans la partie traitant du « climat scolaire ». Nous retrouvons ces deux mêmes cercles cités en premier par les élèves victimes de harcèlement scolaire lorsqu'ils cherchent à se confier sur leur situation tandis que le médecin est cité de nouveau en dernier ([Figure 26](#)).

Cela peut s'expliquer par le fait que les parents, les amis proches ainsi que le personnel éducatif occupent une place importante dans le quotidien des enfants pouvant inciter ces derniers à se confier plus facilement à eux. De même, ils connaissent bien leurs habitudes et leurs comportements, ce qui leur confère une place privilégiée pour constater d'un éventuel changement chez les enfants.

D'autre part, les campagnes de lutte contre le harcèlement scolaire mises en place depuis 2016 ont pu favoriser la libération de la parole des collégiens vers leur famille ou leurs professeurs. En effet, dans les commentaires libres des collégiens, l'expression « *il faut en parler !* » s'est observée à plusieurs reprises. Ces derniers faisaient peut-être référence à ce à quoi ils avaient été sensibilisés comme durant la campagne de lutte contre le harcèlement scolaire de 2017-2018 qui avait comme slogan « *Le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler* » (54). Un film pour sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire durant cette campagne se terminait également par ces mots (55).

De même, on peut penser qu'il est plus aisé de se confier dans un milieu dans lequel on se sent en confiance plutôt qu'à une personne que l'on voit occasionnellement comme le médecin généraliste, d'autant plus si ce dernier est différent à chaque consultation.

Cela nous amène à essayer de comprendre pourquoi les élèves victimes de harcèlement scolaire se confient aussi peu à leur médecin ?

Une explication donnée auparavant pourrait être mise en avant, à savoir le manque de médecins dans le département et donc l'absence de médecin traitant pour bon nombre de collégiens. Cela pourrait avoir comme conséquence de les empêcher de comprendre l'importance et le rôle d'un médecin traitant. Dans la littérature existante, le médecin n'est que très rarement cité comme interlocuteur et donc comme ressource pour aider l'élève victime de harcèlement scolaire à discuter. Aussi, les collégiens, étant mineurs, ne peuvent solliciter une consultation seuls chez le médecin généraliste. Or, il a été mis en évidence dans ce travail que la présence des parents peut être un frein pour certains enfants souhaitant se confier sur le sujet du harcèlement scolaire, qu'ils en soient ou non victimes.

b. Du côté des témoins

Les résultats de cette étude ont mis en avant qu'un peu plus d'un enfant sur quatre avait déjà été témoin de harcèlement scolaire, notamment les filles ([Figure 5](#)). De plus, ces dernières semblent se confier davantage que les garçons en tant que témoins ([Figure 10](#)). Cette différence peut s'expliquer par plusieurs éléments :

- Les filles semblent davantage empathiques que les garçons ([Figure 9](#)). En effet, 59% des filles rapportent ressentir de la tristesse lorsqu'elles sont témoins de harcèlement scolaire par rapport aux garçons qui ne sont que 36% à décrire ce sentiment. Ce vecteur émotionnel davantage présent chez les filles peut les inciter à se confier plus que les garçons.
- Les garçons sont davantage indifférents que les filles lorsqu'ils sont témoins de harcèlement scolaire ([Figure 9](#)). De plus, les résultats ont mis en évidence que 65% des garçons qui sont témoins de harcèlement et qui ne se sont pas confiés ont été indifférents devant la situation contre 18% pour les filles ([Figure 12](#)).

Ainsi, il semblerait que la propension d'un élève à se confier à autrui résiderait dans les compétences émotionnelles de l'enfant/adolescent, telle que l'empathie (56).

Cette idée rejoint les études et dispositifs ou programmes mis en place par les pays nordiques sur la nécessité de développer les compétences psychosociales, comme l'empathie, à travers des jeux de rôle ou la lecture de livres impliquant les élèves, les parents et le personnel enseignant (28).

Parmi les élèves témoins de harcèlement scolaire, près de 60% des enfants qui se sont confiés l'ont fait en premier lieu parce qu'ils ont ressenti de la tristesse et donc de l'empathie, aussi bien chez les filles (58%) que les garçons (59%) (Figure 11). A l'inverse, près de 40% des enfants témoins de harcèlement scolaire ne se sont pas confiés. Une explication possible à ce phénomène peut s'observer dans leurs émotions. En effet, comme cela l'a été évoqué précédemment, les garçons témoins ne s'étant pas confiés se sont dits majoritairement indifférents face à la situation (Figure 12), laissant un axe de réflexion pour développer leurs compétences psychosociales. La peur est également un autre facteur qui peut expliquer l'absence de témoignage d'un enfant témoin d'un acte de violence.

Les lieux où les enfants sont témoins d'actes de harcèlement scolaire sont, pour les trois principaux, localisés dans les établissements scolaires avec la cour de récréation, les classes et les couloirs (Figure 8). A noter que davantage d'enfants sont témoins de harcèlement scolaire dans la cour de récréation au collège qu'à l'école primaire. Une raison à ce phénomène pourrait être la présence adulte moins importante dans les cours des collèges qu'en primaire favorisant ainsi les actes de harcèlement ; cela pouvant s'expliquer par restriction budgétaire comme en témoigne la baisse récente de l'effectif des assistants éducatifs (57). Cette hypothèse a d'ailleurs été exprimée par l'un des élèves dans un commentaire libre « *faudrais que il y a plus de surveillant dans les cour de college pour mieux surveiller l etablissement pour eviter que il y a dautre victime* ».

Il est important de remarquer que les réseaux sociaux arrivent immédiatement après ces principaux lieux de vie scolaire. Les enfants continuent d'assister à leur domicile à des actes de violence entre pairs. Cela ne laisse aucun répit à l'élève victime face à ces actes de cyberharcèlement qui prennent le relais sur le harcèlement ayant déjà eu lieu durant la journée à l'école. A noter que le cyberharcèlement peut également avoir lieu au sein même de l'établissement. En effet, la possession d'un téléphone par 90% des élèves de 12-17 ans (58) peut fortement favoriser les actes de cyberharcèlement pendant la journée d'école. De même, d'après une étude IPSOS de 2017, les enfants de 13-19 ans passent en moyenne 15 heures devant un écran par semaine contre 13h30 en 2015 (59) pouvant favoriser et accentuer le temps durant lequel les élèves sont soit témoins, soit victimes, soit harceleurs.

Les garçons, en comparaison des filles, utilisent davantage les vestiaires comme lieu de harcèlement (Figure 8).

c. Du côté des victimes de harcèlement scolaire

1) En quelques chiffres

Parmi les collégiens en classe de 3^{ème} interrogés, 24% (valeur exacte = 24.32%, soit 233 élèves) déclarent avoir été victimes de harcèlement scolaire au cours de leur scolarité, à l'école primaire et/ou au collège. Ce phénomène touche davantage les filles (31%) que les garçons (17%) (Figure 15). En nous intéressant à la période précise où s'est déroulé le harcèlement, 8,1% des élèves en auraient été victimes à l'école primaire seulement, 9,6% exclusivement au collège et 6,5% l'auraient été à la fois à l'école primaire et au collège (Figure 16).

A noter que nous constatons une similitude entre les résultats de cette étude et ceux retrouvés par l'Éducation nationale en 2015. En effet, en 2015, l'Éducation nationale estimait que 4% des écoliers et 12% des collégiens étaient victimes de harcèlement scolaire (60).

De plus, on constate des taux similaires par rapport au questionnaire réalisé par le Gouvernement français en novembre 2023 auprès de 21 700 élèves du CE2 à la terminale. En effet, cette enquête a estimé que 5% des écoliers et 6% des collégiens étaient victimes de harcèlement au moment du remplissage du questionnaire [ainsi que 4% des lycéens] (19).

Ces comparaisons sont répertoriées ci-dessous sous forme de tableau dans la Figure 42 et en Annexe 7.

Établissements scolaires	Résultats de notre étude	Résultats de l'Éducation nationale en 2015	Résultats de l'Éducation nationale en 2023
École primaire	8%	4%	5%
Collège	10%	12%	6%
École primaire et collège	7%	Non réalisé	Non réalisé

Figure 42 : représentation des taux d'enfants victimes de harcèlement scolaire - tableau comparatif entre les résultats de cette étude et ceux obtenus par l'Éducation nationale en 2015 et 2023

Voici quelques points-clés permettant de comprendre les différences entre les résultats de ce travail et ceux obtenus par le gouvernement en 2023 :

- La taille de l'échantillon : en effet, la population interrogée ici, pour rappel 958 élèves de 3^{ème}, est inférieure à celle du gouvernement lors de l'enquête de 2023 (10 306 questionnaires exploitables dont 6 374 au primaire et 3 932 au collège) entraînant un biais de sélection.

- L'échelle de diffusion : le questionnaire de cette étude a été diffusé uniquement dans le département du Cher tandis que celui du gouvernement a été diffusé au niveau national pouvant participer aussi au biais de sélection déjà évoqué précédemment.
- La population interrogée : les élèves interrogés ici étaient uniquement des collégiens en classe de 3^{ème} en revenant sur l'ensemble de leur vie scolaire tandis que le Gouvernement a réalisé un état des lieux à un instant t des élèves victimes de harcèlement scolaire. On peut donc supposer que certains des écoliers ou collégiens, notamment ceux en début de cursus, ne se sont pas déclarés victimes de harcèlement mais le seront peut-être durant les années suivantes ou qu'à l'inverse, certains élèves l'ont été mais ne le sont plus. Ce paramètre entraîne donc un biais de mesure entre les résultats des deux études.
- Les critères de jugement : dans ce travail, il a été demandé explicitement aux collégiens s'ils avaient été victimes de harcèlement scolaire à l'école primaire et/ou au collège. Le questionnaire du gouvernement n'a pas posé directement la question. Celui-ci a en effet eu une approche différente en croisant l'indice de victimation (défini en indiquant le nombre de fois qu'un élève a coché les cases « souvent » ou « très souvent » pour les atteintes abordées dans le questionnaire d'auto-évaluation) et de qualité de vie scolaire (défini par le nombre de fois qu'un élève a coché les cases « souvent » ou « très souvent » pour des items liés à la qualité de vie, le travail scolaire et l'assiduité) pour mesurer l'ampleur du harcèlement scolaire subi par un élève. Cette différence sur les critères de jugement est à l'origine de biais d'évaluation et de mesure.

Malgré tous ces biais, comme évoqué précédemment, les résultats de cette étude se rapprochent de ceux du gouvernement pouvant ainsi témoigner de la fiabilité de ces données.

2) Les causes du harcèlement pour les victimes

Les raisons principales pour lesquelles les victimes déclarent avoir été harcelées portent essentiellement sur l'être et le paraître (Figure 18) avec comme trois premières raisons citées : le physique, la façon d'être/les habitudes et la tenue vestimentaire.

➤ LE PHYSIQUE

Le physique est le premier motif, chez les deux sexes, pour lequel les élèves ont été harcelés et ce notamment chez les filles de façon significative (Figure 18). Il n'a pas été constaté de différence significative concernant l'évolution de ce motif entre le primaire et le collège (Figure 19). Cependant, il est à noter une tendance à la hausse du harcèlement scolaire au collège par rapport au physique aussi bien chez les filles que chez les garçons. Cette augmentation peut

s'expliquer par les changements corporels dus à l'adolescence avec l'apparition des caractères sexuels secondaires (pilosité, poitrine, voix, peau, corpulence...). Ces remarques portent alors atteinte à l'intégrité physique des adolescents à un moment charnière de leur vie. Or, il a été rapporté dans plusieurs publications que la puberté est une porte d'entrée à l'insatisfaction de son apparence physique, en particulier chez les filles (61). Cette insatisfaction de son corps peut être mise en lien avec l'utilisation croissante des réseaux sociaux par les adolescents. En effet, d'après une enquête réalisée en 2021, 53% des enfants en 6^{ème} étaient inscrits sur au moins un réseau social, 71% en classe de 5^{ème}, 81% en classe de 4^{ème} et 88% en classe de 3^{ème} (56). Cela malgré l'interdiction par la loi de s'inscrire sur les réseaux sociaux avant l'âge de 13 ans et la nécessité de la faire sous autorisation parentale entre 13 et 15 ans, âge de la majorité numérique en France (63). L'omniprésence croissante des réseaux sociaux chez les adolescents coïncide avec leur place croissante comme source de harcèlement, devançant désormais tous les autres lieux extra-scolaires (Figure 23).

De même, les élèves manifestent un plus grand intérêt pour la découverte de leur corps, un éveil concernant leur sexualité ainsi qu'une attirance sexuelle pour l'un des deux sexes qui peut être source de harcèlement.

➤ **LA FACON D'ÊTRE, LES HABITUDES**

D'autre part, en plus de voir son corps se « métamorphoser » progressivement, des changements psychologiques (« ne pas se sentir comme les autres »), comportementaux (sautes d'humeur, constatation de l'autorité parentale (64), conduites à risque) et sentimentaux (manque de confiance en soi) surviennent. Ils font ainsi écho au deuxième motif pour lequel les élèves ont été harcelés : « la façon d'être et les habitudes ». Un commentaire libre d'une élève relate ce qu'elle pense sur ce sujet : « *Je trouve ça vraiment triste de savoir que des personnes se font harceler tous les jours à cause de leur personnalité cela n'a peu d'importance nous sommes tous les mêmes nous devrions tous vivre en paix sans cette haine nous devrions être assez intelligent pour comprendre cela mais ce n'est apparemment pas le cas pour certaines personnes* ».

➤ **LES TENUES VESTIMENTAIRES**

Les tenues vestimentaires représentent la troisième source de harcèlement scolaire. Il est connu dans la littérature qu'en s'émancipant de leur parents, les adolescents recherchent à être acceptés par leurs pairs. Cette dimension importante fait partie de la construction de l'identité de l'adolescent (65). Le harcèlement scolaire portant sur les vêtements peut s'expliquer par le

fait qu'être vêtu ou pas de certaines marques de prêt à porter peut permettre d'appartenir à un groupe et révéler un niveau socio-économique aisé ou défavorisé, source également, mais dans une moindre mesure, de harcèlement scolaire comme le montrent les résultats de cette étude (Figure 18). En parallèle, cette source renforce le rôle que peuvent jouer les réseaux sociaux auprès des adolescents en amplifiant le suivi de la mode imposée par les marques de vêtements et accentuer ainsi le sentiment d'appartenance ou non à un groupe.

➤ **LES RAISONS LES MOINS CITÉES**

Nous constatons enfin que la couleur de peau/les origines, le handicap et la religion ne sont que très peu cités par les victimes de harcèlement scolaire en contraste avec les faits divers régulièrement rapportés dans les actualités depuis plusieurs années. Cela peut suggérer que les enfants sont dans un premier temps naturellement plus tolérant concernant les problèmes de handicaps, sur les origines d'autrui et sur les croyances religieuses.

D'ailleurs, l'un des collégiens en commentaires libres s'exprime sur ce sujet : « *Je ne trouve pas sa juste que des élèves se fasse harceler à cause de son physique ou le fait qu'il est une couleur de peau différente des autres élèves. Ont aient tous différent et aucune personnes peut importe la raison mérite de ce faire harceler* ».

3) Les formes de harcèlement évoquées par les victimes

Les principales formes de harcèlement subies par les enfants harcelés sont : les moqueries, les insultes et l'ostracisme (Figure 21).

L'observation de rares cas de violence physique pourrait masquer une réalité plus insidieuse : une escalade progressive de violences. Cette hypothèse suggère que les élèves subissent, avant d'en arriver aux mains, une série d'actes et de sévices qui s'intensifient graduellement, allant du harcèlement verbal ou psychologique aux agressions physiques.

On peut penser que les trois premiers modes opératoires cités (moqueries, insultes et ostracisme) ont été davantage utilisés que les autres car ils sont plus faciles à mettre en œuvre, plus facilement reproductibles dans le temps (notion de répétitivité dans la définition du harcèlement). Ainsi, l'un des enfants s'exprimant dans les commentaires libres nous dit : « *c'est compliqué d'oublier tout ce que les gens ont dit sur toi* ». De plus, ces formes de harcèlement sont plus difficiles à percevoir par un œil extérieur, notamment des adultes, et également par l'effet de masse évoquer plus tôt dans ce travail engendré en partie par les restrictions budgétaires et fermetures de classes (66) (67) (68). Cela a pour conséquence une moindre visibilité des agissements des harceleurs pouvant entraîner un sentiment d'impunité pour les

victimes. En effet, les résultats de ce travail suggèrent que parmi les élèves qui se sont déclarés comme harceleurs (31 personnes), 68% n'ont pas été sanctionnés, ce qui peut entraîner pour les autres collégiens un sentiment d'injustice. Un élève s'est exprimé à ce sujet en disant que « *ce n'est pas normal que la plupart des harceleurs s'en sorte sans rien* ».

Un autre fait important est à mentionner dans nos résultats : les garçons subissent davantage de violences physiques que les filles (51% contre 22% sur la [Figure 21](#)), ce qui semble en adéquation avec la littérature existante (69).

4) Les lieux de harcèlement

En ce qui concerne les lieux de harcèlement scolaire, on retrouve une similitude entre ceux où les élèves en sont témoins ([Figure 8](#)) et ceux où ils en sont victimes ([Figure 23](#)), renforçant la cohérence et le sérieux des réponses données par les élèves. Ainsi, nous retrouvons la cour de récréation du collège et du primaire, les couloirs et la classe parmi les lieux principaux où les enfants sont victimes de harcèlement entre pairs. Par ailleurs, il est à noter qu'un quart des garçons harcelés dans les vestiaires l'ont été sous forme de violence physique. D'autre part, les garçons subissent davantage de harcèlement que les filles dans ce lieu ([Figure 23](#)).

➤ LES RESEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont cités après ces différents lieux intra-scolaires, tout comme il l'a été mentionné pour les témoins. Cette position occupée par les réseaux sociaux n'est pas négligeable et pourrait s'expliquer par la pression sociale et ce besoin de faire « comme les autres », de consolider un besoin d'appartenir à un groupe de pairs ayant des points d'intérêt similaires, d'être accepté et reconnu par les autres élèves en ayant leur validation par des « j'aime », nombre d'amis, nombre de commentaires et ainsi de s'émanciper hors du champ scolaire.

De plus, il a été constaté que les filles subissent davantage de harcèlement scolaire sur les réseaux sociaux que les garçons ([Figure 23](#)). Or, comme évoqué précédemment, l'apparence physique est un facteur important chez les adolescents et d'autant plus chez les filles que chez les garçons (61). Or, le fait de publier des photos ou des vidéos de soi en ligne permettrait de développer son image corporelle, de rechercher une approbation (61), un compliment et de gagner en popularité, ce que les filles semblent rechercher davantage que les garçons puisqu'elles utilisent plus fréquemment ces plateformes pour le partage de photos et de vidéos (62). En contrepartie, le fait de s'exposer en ligne expose les enfants aux dangers d'Internet et du cyberharcèlement (70). D'après ce travail, le harcèlement sur les réseaux sociaux se fait

majoritairement par messages privés (intimidation, insultes, menaces en ligne...) et de façon moindre par des commentaires publics (diffusion de rumeurs, insultes...). Le cyberharcèlement peut également se faire par usurpation d'identité comme l'a rapporté l'un des élèves harcelés, par des publications de photos ou vidéos embarrassantes ou humiliantes, ou par la création de groupes à l'encontre d'une personne comme il l'a aussi été décrit pour l'un des élèves de l'échantillon (Figure 24).

5) Les cercles de confiance

D'après cette étude, 81% des victimes de harcèlement scolaire en ont parlé à une autre personne. Reviennent en premier lieu les deux cercles déjà évoqués lorsque les élèves discutent de harcèlement ou qu'ils en sont témoins : le cercle de l'Éducation nationale d'une part et le cercle familial d'autre part. Ces résultats positifs laissent suggérer que les campagnes de lutte contre le harcèlement scolaire sont efficaces en ce qui concerne la libération de la parole. A noter que les garçons victimes de harcèlement scolaire se confient davantage à leurs parents que les filles et les filles se confient davantage à un autre membre de leur famille que les garçons (Figure 26), sans retrouver d'explications à ces différences significatives.

De même, dans la continuité, pour les victimes de harcèlement scolaire qui en ont parlé à une autre personne, la situation s'est améliorée pour 85% d'entre eux. Ce résultat laisse suggérer l'efficacité des mesures qui ont été mises en place contre le harcèlement scolaire.

Bien que la très large majorité des victimes de harcèlement se soit sentie écoutée, crue et aidée (Figure 27), toutes n'ont pas été mises au courant des mesures prises contre le harceleur alors que la plupart (74%) l'auraient souhaité. Ainsi, il pourrait être intéressant d'informer les victimes sur les mesures prises pour leur montrer que les adultes ont été actifs quant à leur situation. On peut également imaginer que cela pourrait augmenter la prise de parole des enfants harcelés.

Cependant, malgré l'amélioration de la situation dans la très grande majorité des cas après en avoir parlé, 15% des victimes qui se sont confiées déclarent une absence d'amélioration. A cela, nous pouvons faire un parallèle sur le peu d'élèves victimes de harcèlement scolaire qui se sont confiés à leur médecin sur ce sujet (3%) (Figure 26) mais 7% ont consulté leur médecin à cause du harcèlement scolaire avec davantage de garçons que de filles (motif caché ? plus en confiance en fin de questionnaire ?) (Figure 28). Bien entendu, il est difficile pour le médecin d'en discuter avec les établissements scolaires pour cause de secret médical. Cependant, ce dernier pourrait prendre en charge les conséquences médicales du harcèlement scolaire qui sont bien connues : anxiété, syndrome dépressif, troubles du comportement alimentaires, idées suicidaires... (36).

Ce faible taux de 3% peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Par la démographie médicale du département déjà abordée précédemment
- Par un manque de communication sur le rôle du médecin
- Par manque de disponibilité du médecin
- Dans les recherches bibliographiques, peu de données faisaient mention du médecin traitant dans les campagnes de lutte contre le harcèlement scolaire. Il est en effet peu souvent proposé comme l'un des recours possibles
- Pour plusieurs raisons, une majeure partie des élèves a exprimé le souhait (qu'ils soient victimes ou non de harcèlement scolaire) de ne pas vouloir se confier à leur médecin sur ce sujet (Figure 38), dont les détails seront abordés ultérieurement. Seront simplement cités ici les motifs pour lesquels il a été observé une valeur significative :
 - Le sexe du médecin
 - La peur des conséquences
 - Manque de confiance envers le médecin car ne l'a pas assez vu (rejoignant la discussion évoquée plus tôt dans les faiblesses de l'étude)

A l'inverse, concernant les élèves victimes qui ne se sont pas confiés (19%), la majorité ne l'ont pas fait car ils pensaient que cela n'aurait rien changé à leur situation (82% ; n = 37). La peur de façon générale (la peur du regard des autres, d'être isolé, de ne pas être cru et la peur des représailles) a été évoquée à plusieurs reprises y compris dans les commentaires libres « *horrible, j'ai peur d'aller en cours* », « *j'en est encore peur* ». Il a également été constaté, de façon significative, que les garçons par rapport aux filles, ne souhaitaient pas se confier par peur des représailles (Figure 30). Ceci rejoint les propos évoqués plus tôt : les garçons ont davantage recours à la violence physique que les filles. De même, peut-être que cette violence physique serait l'un des motifs - possiblement caché - des garçons en consultation médicale. En effet, ces derniers ont davantage consulté leur médecin pour un problème de harcèlement scolaire que les filles (Figure 28).

6) Les conséquences du harcèlement scolaire

L'isolement avec la perte d'un ami, en particulier chez les filles, et la baisse des résultats scolaires sont des conséquences décrites par près d'un enfant sur deux victimes de harcèlement scolaire (Figure 28). Un collégien sur trois a manqué des jours d'école ou a consulté un psychologue et seulement 7% ont consulté leur médecin traitant pour en parler. Plusieurs collégiens ont également mentionné en réponse ouverte la perte de confiance en soi, une anxiété voire une dépression, des troubles du comportement alimentaire ou encore des idées suicidaires.

Cette liste, non exhaustive, confirme que, comme expliqué en introduction, les signes devant faire évoquer une situation de harcèlement à l'école sont nombreux et aspécifiques. Toutes ces difficultés rencontrées par l'adolescent au cours de sa scolarité constituent chacune des signaux d'alarme à une potentielle situation de harcèlement et ne doivent donc pas être méconnus des adultes et notamment du médecin traitant.

d. Du côté des harceleurs

Concernant les harceleurs, 3% des collégiens ayant participé à l'étude, soit 31 individus dont 11 filles et 20 garçons, se déclarent comme tels (Figure 31), ce qui nous rapproche du taux retrouvé par la dernière enquête HSBC de 2018 concluant que 2,5% des collégiens français étaient harceleurs. La colère représente la principale motivation pour un harceleur d'agir (Figure 32). Cette notion pourrait constituer une piste d'amélioration en dépistant les élèves éprouvant ce sentiment dans le but de désamorcer une éventuelle situation de harcèlement. Cela renforce l'idée évoquée en introduction de développer dès le plus jeune âge des jeux de rôle ou des lectures afin de sensibiliser l'enfant à l'empathie, la tolérance et la « non-violence ».

Plus de deux tiers des harceleurs disent ne pas avoir été sanctionnés, certainement par méconnaissance de l'existence d'une situation de harcèlement par les adultes. Cela constitue ainsi un axe d'amélioration à l'avenir, notamment en libérant la parole des enfants harcelés et en les sensibilisant à l'importance de se confier comme décrit précédemment.

Les élèves témoins, les victimes et les harceleurs jouent chacun un rôle dans les situations de harcèlement scolaire. Chacun expérimente ce phénomène selon différentes perspectives et avec toutes les conséquences psychosociales et médicales déjà expliquées dans cette thèse. Ainsi, le médecin traitant, qui est un maillon essentiel dans le dépistage et le suivi des problèmes de santé, pourrait jouer un rôle important dans la sensibilisation, la prévention et la lutte contre les situations de harcèlement auprès de ces trois acteurs.

3. La relation de l'élève-patient avec le médecin généraliste

Les résultats de ce travail sur la relation entre les élèves-patients et le médecin généraliste ont mis en avant trois faits :

- Le peu d'intérêt porté par les médecins pour la scolarité des élèves-patients d'après le retour des collégiens de 3^{ème} (Figure 33)
- Les élèves-patients sont peu enclins à discuter de leur scolarité avec leur médecin (Figure 34)
- Les médecins n'abordent que rarement le sujet du harcèlement scolaire en consultation (10%) d'après les réponses des collégiens de 3^{ème}

Il apparait donc comme intéressant de développer et d'améliorer ces trois points relevés par les élèves. Or, le médecin généraliste, par sa position privilégiée qu'il occupe dans le parcours de soin, joue un rôle dans la prévention, le dépistage, la prise en charge thérapeutique et le suivi d'enfants dans diverses situations.

Ainsi, il semble nécessaire de réfléchir à la manière de lui accorder un rôle plus important dans les situations de harcèlement scolaire.

a. La relation de confiance entre l'adolescent et son médecin traitant

Concernant les enfants qui ne se confieraient pas à leur médecin si celui-ci aborde le sujet du harcèlement à l'école, un sur deux témoigne ne pas vouloir se confier parce qu'il ne lui fait pas confiance (Figure 38).

Établir ce lien de confiance est donc un point crucial dans la relation avec l'enfant.

Cependant, il n'existe pas de consultations obligatoires chez l'adolescent pour le suivi global comme cela est organisé chez les nouveau-nés. Il existe donc dans la plupart des cas un motif spécifique de consultation autre que celui du bien être à l'école (71) ce qui limite le temps de consultation pour aborder le sujet de la vie scolaire. De plus, comme expliqué précédemment, nos passages dans les différentes classes ont permis de soulever un point important puisque plusieurs élèves ont fait la remarque de ne pas avoir de médecin traitant, le département du Cher se situant en effet en zone déficitaire (53). Cette situation constitue un frein supplémentaire à l'établissement d'une relation de confiance entre l'adolescent et le médecin.

Le lien de confiance se crée en effet par la répétition des consultations et sur le long terme. Il serait ainsi judicieux pour le médecin d'aborder avec le jeune patient le sujet du harcèlement ou du bien être à l'école en général par une question simple portant sur la vie à l'école et surtout de la renouveler voire de l'étoffer au fur et à mesure des rendez-vous médicaux. Ce point est

d'autant plus vrai qu'une des raisons majeures pour lesquelles un enfant ne se confie pas à son médecin est parce qu'il pense que cela ne l'intéressera pas ([Figure 38](#)). Cet effet de répétition sur la préoccupation du bien-être des élèves ne pourra avoir qu'un effet bénéfique dans l'élaboration du lien de confiance entre patient-élève et médecin. Cela pourra aussi permettre de prouver l'intérêt que ce dernier porte à la vie scolaire de l'enfant. De plus, le fait d'évoquer le sujet incitera l'adolescent à élaborer une piste de réflexion pour une consultation future.

Les collégiens se confieraient en majorité si le médecin aborde le sujet du harcèlement scolaire. Cependant, quatre enfants sur dix affirment le contraire ([Figure 35](#)). Il existe donc un axe d'amélioration dans la sensibilisation des enfants au rôle de confident et d'aidant du médecin traitant.

Outre l'importance d'établir cette relation de confiance avec le jeune patient, cette étude permet de préciser quelques points importants afin de mettre en place un climat propice à la discussion entre l'adolescent et son médecin traitant qui sont abordés dans la partie suivante.

b. Éléments clés pour favoriser le dialogue entre l'élève-patient et le médecin

➤ L'INFLUENCE DES PARENTS

Une majorité des collégiens, et notamment les garçons, qui se confieraient à leur médecin s'il aborde le sujet du harcèlement dit ne pas apporter d'importance à la présence ou non de leurs parents si ce dernier en parle ([Figure 36](#)). Cependant, plus d'un enfant sur trois accorde de la valeur à cette notion, avec majoritairement le souhait d'en parler seul. Il conviendrait donc pour le médecin de s'assurer des préférences de l'adolescent en lui demandant simplement s'il souhaite s'entretenir sans ses parents, en particulier pour les filles qui, par rapport aux garçons, préfèrent en discuter seules ([Figure 36](#)). Cette différence peut s'expliquer par le fait qu'elles subissent davantage des formes de harcèlement plus discrètes et sournaises avec notamment le cyberharcèlement ([Figure 23](#)). Dans le même sens, il est décrit dans le travail de thèse de M. Loaëc que près de la moitié des médecins interrogés proposent de faire sortir systématiquement les parents lors des entretiens évoquant le sujet de la vie scolaire (71), ceci dans le but de ne pas porter préjudice au jeune patient s'il souhaite en discuter sans ses parents mais qu'il n'ose pas le demander. Cela pourrait permettre à l'enfant de s'ouvrir davantage et au médecin de rappeler qu'il est lié au secret médical.

➤ INSISTER SUR LE SECRET MEDICAL

En effet, un enfant sur cinq rapporte craindre la violation du secret médical par le médecin ([Figure 38](#)). Il semblerait judicieux de rassurer le jeune patient à ce sujet, de dire que ses propos

resteront un secret entre les deux protagonistes tant que l'enfant ne lui accorde pas l'autorisation de transmettre les informations partagées. Cette notion est d'autant plus importante qu'elle rejoint l'idée développée ci-après que les adultes doivent toujours agir en accord avec l'enfant dans le but de ne pas altérer la relation établie entre l'adulte et l'adolescent.

➤ **L'IMPORTANCE DE LA LIBERATION DE LA PAROLE**

Outre une relation de confiance défaillante, plus d'un quart des collégiens disent ne pas vouloir se confier à leur médecin si ce dernier aborde le sujet du harcèlement parce qu'ils jugent qu'ils peuvent régler seuls le problème ou bien parce qu'ils pensent que le médecin ne pourra pas les aider ([Figure 38](#)). Nous retrouvons ici l'importance de les sensibiliser au fait que si l'enfant en parle, alors la situation a plus de chances de s'arranger comme il l'est montré dans cette étude pour 85% des victimes qui se sont confiées.

➤ **FAIRE PREUVE D'EMPATHIE ET D'INTÉRÊT**

De plus, plus d'un enfant sur cinq ne souhaitant pas se confier à son médecin pense que celui-ci n'est pas intéressé par sa situation et donc par conséquence par sa souffrance ([Figure 38](#)). Il est donc important que le médecin s'assure d'avoir transmis l'idée que le bien-être à l'école de son patient est un sujet auquel il s'intéresse puisqu'en lien avec l'essence même de son métier. En effet, le médecin généraliste considère le patient dans sa globalité et la santé se définit alors par « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* » comme le stipule l'OMS (72). Cela d'autant que, d'après ce travail, les adolescents victimes qui se sont confiés à leur médecin se sont sentis pour la plupart écoutés, rassurés, soulagés et en confiance.

➤ **LA PROBLEMATIQUE DU SEXE DU MEDECIN**

Enfin, le souhait pour un collégien de ne pas se confier à son médecin traitant pourrait s'expliquer par le sexe de ce dernier. En effet, près d'une fille sur cinq ne souhaiterait pas discuter de harcèlement avec le médecin parce que celui-ci est un homme ([Figure 38](#)). Cela peut s'expliquer par leur intimité marquée par un rapport au corps en plein changement dont il est plus difficile d'en parler avec un interlocuteur masculin, d'autant que le motif principal de harcèlement chez les filles concerne leur physique, comme abordé plus tôt. A l'inverse, plus d'un garçon sur dix ne se confierait pas au professionnel de santé parce que ce dernier est une femme ([Figure 38](#)). Cette notion du refus de se confier du fait du sexe de l'interlocuteur, bien que peu présente, reste importante puisqu'elle peut permettre d'expliquer un éventuel obstacle à la relation adolescent-médecin quand ce dernier ne retrouve pas d'autre cause à cet échec.

Ainsi, les difficultés rencontrées au cours d'une consultation visant à aborder le sujet du harcèlement scolaire apparaissent multifactorielles. En effet, le médecin traitant doit en premier lieu établir une relation de confiance avec le jeune patient la plupart du temps introverti à cet âge. Il doit de plus éviter les écueils décrits précédemment dans le but de favoriser la libération de la parole de l'enfant. Le médecin généraliste ne doit donc pas cesser de percevoir son rôle d'aidant envers le jeune patient et ce même s'il doit discuter d'un sujet auquel il n'est pas nécessairement formé.

c. Lacunes dans la formation des médecins concernant le bien-être des élèves-patients

Le thème du harcèlement scolaire n'est que très peu abordé dans les études de médecine. De plus, il se diversifie notamment avec l'apparition du cyberharcèlement. Le médecin généraliste se retrouve alors confronté à un sujet qu'il ne maîtrise pas nécessairement bien.

Cela se traduit auprès des collégiens interrogés dans cette étude puisque plus de la moitié d'entre eux, et notamment les filles, estiment que leur médecin n'a pas les capacités de les aider s'ils sont victimes de harcèlement entre pairs ([Figure 39](#)).

Peu de travaux recensent l'implication et les connaissances des médecins généralistes dans le dépistage des situations de harcèlement à l'école.

Les médecins généralistes ont généralement conscience du problème et sont volontaires pour améliorer le repérage de ces situations (71). Ils n'ont cependant pas reçu de formation à ce sujet puisqu'il n'existe pas encore à ce jour de formation continue pour les en informer. Ils se retrouvent alors rapidement limités par la multiplicité des signes aspécifiques. Ils se disent cependant attentifs à ces signes d'alerte mais sont demandeurs d'outils afin de les aider à mieux repérer les situations de harcèlement scolaire (73).

Moins d'un collégien sur dix victimes de harcèlement entre pairs s'est confié à son médecin ([Figure 28](#)) et parmi eux, seul un élève sur deux s'est vu proposer une solution. Il semble légitime d'en conclure que les médecins doivent se former. D'après ce travail, parmi les solutions proposées, le médecin renvoie principalement vers d'autres aidants et ne propose un suivi que dans de très rares cas ([Figure 40](#)). Il s'appuierait donc majoritairement sur des aides extérieures possiblement parce qu'il n'a pas les connaissances suffisantes pour accompagner l'enfant, bien que cela semble être la principale solution souhaitée par les parents d'après le travail de thèse réalisé en 2020 par N. Cazettes de Saint Léger de Lamberterie (74).

Le défaut de connaissances de ce sujet par les médecins généralistes peut expliquer le manque d'implication de ces derniers dans le repérage des situations de violences scolaires.

Ainsi, comment améliorer les compétences de prévention et de dépistage des situations de harcèlement scolaire du médecin traitant ?

4. Perspectives d'amélioration du rôle des médecins généralistes dans le dépistage du harcèlement scolaire

Voici, en lien avec les réponses obtenues dans cette étude et de manière non exhaustive, quelques pistes de réflexion pour accroître l'implication du médecin traitant dans le dépistage des cas de harcèlement scolaire :

- Mise en place de journées de formation sensibilisant les médecins généralistes par exemple aux signes d'alerte ou à leur rôle à jouer dans la vie scolaire de l'enfant et notamment au sein du réseau éducatif et de l'établissement scolaire, ce d'autant qu'une partie d'entre eux estime ne pas y avoir leur place (71).
- Transmettre largement le numéro d'aide aux victimes par des affiches dans les salles d'attente par exemple.
- Sensibiliser les enfants quant au rôle d'aidant de leur médecin traitant, par exemple :
 - Pendant les campagnes de sensibilisation menées par l'Éducation nationale
 - Par le passage de médecins ou internes en médecine dans les classes de primaire et de collèges, cela dans le but de sensibiliser les élèves aux conséquences du harcèlement sur leur santé
 - En organisant des consultations dédiées au bien être à l'école, par exemple en fin de primaire et en fin de collège, à l'âge de 10 et 14 ans.
- Améliorer le lien avec les membres de l'Éducation nationale comme le fait de contacter plus facilement les infirmières des collèges ou encore de renforcer le lien entre les médecins scolaires et les médecins généralistes.

En outre, il semble nécessaire de renforcer la collaboration entre le personnel éducatif des établissements scolaires, les familles, les autorités locales et les organisations de la société civile incluant les médecins généralistes.

5. Pour aller plus loin...

a. Quelques outils pour accompagner les enfants en situation de harcèlement scolaire

La prévention et le dépistage des situations de harcèlement scolaire sont deux axes de travail primordiaux pour faire face à ce problème de santé publique. Cependant, une fois installé, le harcèlement scolaire peut se répéter de façon récurrente ce qui entraînera des conséquences plus graves pour la victime comme pour le harceleur (3). Il conviendrait donc de savoir accompagner ces enfants.

Une méthode de prise en charge des situations de harcèlement a été présentée par Emmanuelle Piquet, psychopraticienne fondatrice du Centre d'intervention en souffrance scolaire, dans son livre « *Je me défends du harcèlement* » (75). Elle nous prodigue ici des conseils pour aider les enfants à réagir par eux-mêmes. En effet, elle utilise la thérapie brève systémique et stratégique de l'école de Palo Alto dont les principes reposent principalement sur la psychologie et la communication. Emmanuelle Piquet estime alors qu'un enfant vulnérable a ou peut acquérir les armes nécessaires pour se défendre par lui-même. Cette idée est également défendue par Gregory Bateson, psychologue américain et l'une des figures majeures de l'école de Palo Alto, puisqu'il ajoute que pour améliorer une situation de harcèlement, il n'est pas nécessaire de pointer du doigt un coupable ou une victime mais qu'il est préférable d'agir auprès de celui qui souhaite une amélioration de la situation, en l'occurrence l'enfant harcelé. Or aujourd'hui, c'est essentiellement vers le harceleur que se tournent la plupart des tentatives d'intervention.

Dans son autre livre « *Te laisse pas faire* » (76) destiné aux parents, Emmanuelle Piquet affirme qu'il ne faut pas compter sur l'intervention d'un pair pour améliorer la situation. Selon elle, les problèmes relationnels entre un enfant harcelé et un enfant harceleur doivent se régler entre eux avant tout type d'intervention.

Elle écrit que « *l'amour et l'inquiétude [notamment des parents] forment un cocktail anti-productif qui fragilise l'enfant et le renvoie à sa propre impuissance* ». Il faut instaurer à l'enfant qu'il a les capacités d'améliorer la situation à défaut de l'aider en lui faisant sous-entendre qu'il ne les a pas. L'adulte adopte alors une « posture responsabilisante et apaisante » et assure un rôle malgré tout important en tant qu'accompagnant. Dans tous les cas, il est nécessaire d'agir avec l'accord de l'enfant afin de ne pas détériorer la relation entre l'adulte et le jeune individu.

Comme vu dans cette étude, l'adolescent n'accorde pas une place importante à son médecin traitant pour se faire aider et accompagner dans les situations de harcèlement scolaire. Cependant, ce dernier occupe une place privilégiée du fait de sa position de confident envers

ses patients et par sa connaissance des signes aspécifiques et des conséquences multiples et graves du harcèlement scolaire. Le médecin pourrait ainsi adopter une position de sensibilisateur auprès des parents qui semblent occuper une place prépondérante dans la discussion avec l'enfant et donc dans le dépistage des cas de harcèlement scolaire. S'il ne lui est pas possible d'aider de manière directe l'enfant en situation de harcèlement, il pourrait le faire de manière indirecte en sensibilisant les aidants proches du jeune patient, en leur transmettant par exemple le numéro d'alerte 3018 ou en les sensibilisant aux signes d'alertes dont les trois principaux retrouvés dans cette étude sont la perte d'un ami voire l'ostracisme, la baisse des résultats scolaires et l'absentéisme.

b. Pistes de réflexion pour des travaux futurs

Peut-être que le médecin, en connaissance de toutes ces méthodes, pourrait alors trouver une place un peu plus importante dans le but d'aider l'enfant dans le besoin. Par une étude qualitative avec entretiens semi-dirigés, il pourrait ainsi être intéressant d'analyser la connaissance des médecins et leurs pratiques concernant la prévention et le dépistage des situations de harcèlement scolaire mais aussi leurs méthodes d'accompagnement et de prise en charge des enfants victimes de harcèlement. Cela permettrait une meilleure connaissance du terrain dans le but de cibler l'amélioration de leurs compétences. Cela pourrait de plus les sensibiliser davantage à ce problème de santé publique et ainsi améliorer leur place d'aidants auprès de l'enfant harcelé.

Comme vu précédemment, ce questionnaire éprouve des faiblesses et aurait pu être approfondi. Il est facilement consultable en Annexe 2 et est mis à disposition de qui voudrait compléter ce travail pour en approfondir les résultats.

De plus, ces deux raisons finalement liées de désertification médicale et de concept de médecin traitant bancal dans ces territoires ouvrent sur un autre problème qu'est celui du suivi des patients. En effet, comme décrit précédemment, ce manque de suivi peut être une source d'instabilité dans la relation patient-médecin puisque cela constitue un frein à l'établissement d'une relation de confiance entre les deux acteurs. Il pourrait alors être intéressant de réaliser ce type d'étude auprès de collégiens d'un territoire moins touché par la désertification médicale dans le but de confronter les résultats.

V. Conclusion

Actuellement, le médecin généraliste ne semble avoir qu'un rôle minime dans le dépistage des situations de harcèlement scolaire notamment parce qu'il n'est que très peu sollicité par les adolescents. Il occupe pourtant une position privilégiée du fait du suivi et donc de la connaissance de l'histoire personnelle de ses patients et constitue donc un des principaux maillons dans le dépistage et la prévention des problèmes de santé publique. Ainsi, en renforçant le lien de confiance avec le jeune patient et en améliorant ses connaissances sur le sujet, le médecin traitant pourrait occuper une place plus importante dans le dépistage des situations de harcèlement entre pairs. Il pourrait par exemple sensibiliser les enfants et leurs parents aux signes indirects de harcèlement scolaire ou leur transmettre des informations ressources.

Bibliographie

1. de Saint Martin C. Nommer les violences scolaires. Des incivilités au harcèlement scolaire. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*. 2012;87(1):119.
2. Olweus, D. Bullying at school: What we know and what we can do [Internet]. 2003 [cité 12 févr 2022]. (Oxford: Blackwell Publishing; vol. 40). Disponible sur: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/pits.10114>
3. Catheline N. Chapitre Premier. Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ? In Paris cedex 14: Presses Universitaires de France; 2018. p. 5-24. (Que sais-je ?; vol. 2e éd.). Disponible sur: <https://www.cairn.info/le-harcelement-scolaire--9782130813712-p-5.htm>
4. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse [Internet]. [cité 26 févr 2023]. Le harcèlement, c'est quoi ? Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/le-harcelement-c-est-quoi-325361>
5. Bellon J-P, Gardette B. Harcèlement et brimades entre élèves : la face cachée de la violence scolaire. Paris: Fabert; 2010. 11 p.
6. Kubiszewski V, Fontaine R, Chasseigne G, Rusch E. Évaluation du bullying scolaire (harcèlement scolaire) chez les adolescents français : validité de l'adaptation française du questionnaire Agresseur/Victime révisé d'Olweus (1996). *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*. juin 2014;172(4):261-7.
7. Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter [Internet]. [cité 24 févr 2023]. Disponible sur: http://www.senat.fr/rap/r20-843/r20-843_mono.html
8. Bellon JP. La méthode de la préoccupation partagée: L'école des parents. 20 oct 2021;n° 641(4):46-9.
9. Eric Debarbieux. A l'école des enfants heureux...Enfin presque [Internet]. rapport de l'Observatoire international de la violence à l'école pour l'UNICEF; 2011 mars p. 42. Disponible sur: https://www.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/09/UNICEF_FRANCE_violences_scolaires_mars_20111.pdf
10. Godeau E, Catheline N, de Matos MG, Ehlinger V. Harceleurs et harcelés : des expressions du mal-être différentes: *Agora débats/jeunesses*. 17 nov 2016;N° Hors série(4):95-115.

11. Bedin V. Le harcèlement scolaire. In: Les troubles de l'enfant [Internet]. Éditions Sciences Humaines; 2018 [cité 12 févr 2022]. p. 106-11. Disponible sur: <https://cairn.info/les-troubles-de-l-enfant-2018--9782361064693-page-106.htm?ref=doi>
12. Catheline N. Harcèlement scolaire : l'éclairage des travaux sur l'empathie. *Le Journal des psychologues*. 2017;350(8):63.
13. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse [Internet]. [cité 31 mai 2023]. pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école. Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>
14. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Violence et harcèlement à l'école : rapport sur la situation dans le monde [Internet]. Séoul; 2017. Disponible sur: <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246976/PDF/246976fre.pdf.multi>
15. Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter [Internet]. [cité 12 févr 2022]. Disponible sur: <http://www.senat.fr/rap/r20-843/r20-8432.html>
16. Emmanuelle Godeau, Stanislas Spilka, Virginie Ehlinger, Mariane SentenacDibia Pacoricona Alfaro. Comportements de santé et bien-être des élèves de 11, 13 & 15 ans dans 44 pays ou régions d'Europe et au Canada. Résultats de l'enquête internationale Health behaviour in school-aged children (HBSC) et EnCLASS France 2018 [Internet]. 2018. Disponible sur: <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/Comparaisons-internationales-comportements-de-sante-HBSC-EnCLASS-2018-synthese.pdf>
17. Inchley J, Currie D, Budisavljevic S, Torsheim T, Jåstad A, Cosma A et al. Spotlight on adolescent health and well-being. Findings from the 2017/2018 Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) survey in Europe and Canada. International report [Internet]. HBSC; 2018. Disponible sur: <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/332091/9789289055000-eng.pdf?sequence=1>
18. Ehlinger V., Catheline N., Navarro F., Godeau E. La santé des collégiens en France/2014. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Brimades, harcèlement, violences scolaires, bagarres. 2014; Disponible sur: <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/8993/file/1720.pdf>
19. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse [Internet]. [cité 6 mars 2024]. Premiers résultats statistiques de l'Enquête harcèlement 2023. Disponible sur:

- <https://www.education.gouv.fr/premiers-resultats-statistiques-de-l-enquete-harcelement-2023-380517>
20. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse [Internet]. [cité 5 avr 2024]. Repères et références statistiques 2023. Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2023-378608>
 21. Barometre-Plan-International-France-violences-de-genre-a-lecole.pdf [Internet]. [cité 7 avr 2024]. Disponible sur: <https://www.plan-international.fr/app/uploads/2024/01/Barometre-Plan-International-France-violences-de-genre-a-lecole.pdf>
 22. One in six school-aged children experiences cyberbullying, finds new WHO/Europe study [Internet]. [cité 7 avr 2024]. Disponible sur: <https://www.who.int/europe/news/item/27-03-2024-one-in-six-school-aged-children-experiences-cyberbullying--finds-new-who-europe-study>
 23. Ayadi K, Gollety M. Chapitre 6. La famille : une instance de socialisation majeure pour apprendre à consommer. In: Kids marketing [Internet]. Caen: EMS Editions; 2021 [cité 30 avr 2024]. p. 181-207. (Consommation des 0-25 ans; vol. 3ème édit). Disponible sur: <https://www.cairn.info/kids-marketing--9782376874829-p-181.htm>
 24. Catheline N. Chapitre IV. Les conditions d'installation du harcèlement : le contexte. In Paris cedex 14: Presses Universitaires de France; 2018. p. 67-75. (Que sais-je ?; vol. 2e éd.). Disponible sur: <https://www.cairn.info/le-harcelement-scolaire--9782130813712-p-67.htm>
 25. Catheline N. Chapitre II. Le harcèlement : un échec de la dynamique de groupe ? In Paris cedex 14: Presses Universitaires de France; 2018. p. 25-40. (Que sais-je ?; vol. 2e éd.). Disponible sur: <https://www.cairn.info/le-harcelement-scolaire--9782130813712-p-25.htm>
 26. Pugnère JM. L'orientation sexuelle, facteur de suicide et de conduites à risque chez les adolescents et les jeunes adultes?: l'influence de l'homophobie et de la victimation homophobe en milieu scolaire. [Toulouse]; 2011.
 27. Romano H. Comprendre. In: Harcèlement en milieu scolaire [Internet]. Paris: Dunod; 2015. p. 21-70. (Enfances). Disponible sur: <https://www.cairn.info/harcelement-en-milieu-scolaire--9782100728787-p-21.htm>
 28. Hoareau N, Bagès C, Guerrien A. Développer les compétences psychosociales des élèves pour lutter contre le harcèlement scolaire: Une revue de la littérature. Canadian Psychology/Psychologie canadienne. nov 2017;58(4):379-94.

29. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école [Internet]. 2019. Disponible sur: <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368997/PDF/368997fre.pdf.multi>
30. Dewulf MC, Stilhart C. Le vécu des victimes de harcèlement scolaire. Médecine thérapeutique / Pédiatrie. 2005;8:6.
31. Arsène M, Raynaud JP. Cyberbullying (ou cyber harcèlement) et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : état actuel des connaissances. Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence. juin 2014;62(4):249-56.
32. Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports [Internet]. [cité 12 févr 2022]. Qu'est-ce que le cyberharcèlement ? Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/qu-est-ce-que-le-cyberharcelement-325358>
33. Blaya C. Le cyberharcèlement chez les jeunes. Enfance. 4 oct 2018;N° 3(3):421-39.
34. Catherine Blaya. L'école à l'ère du 2.0 : climat scolaire et cyberviolence. ÉDUCATION & FORMATIONS. 2015;(88-89):12.
35. Catheline N. Chapitre V. Les signes cliniques du harcèlement. In Paris cedex 14: Presses Universitaires de France; 2018. p. 77-80. (Que sais-je ?; vol. 2e éd.). Disponible sur: <https://www.cairn.info/le-harcelement-scolaire--9782130813712-p-77.htm>
36. Catheline N. Chapitre VI. Les conséquences. In Paris cedex 14: Presses Universitaires de France; 2018. p. 81-8. (Que sais-je ?; vol. 2e éd.). Disponible sur: <https://www.cairn.info/le-harcelement-scolaire--9782130813712-p-81.htm>
37. Bender D, Lösel F. Bullying at school as a predictor of delinquency, violence and other anti-social behaviour in adulthood. Criminal Behav Ment Health. avr 2011;21(2):99-106.
38. Sénat [Internet]. 2023 [cité 22 avr 2024]. Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter. Disponible sur: <https://www.senat.fr/rap/r20-843/r20-843.html>
39. Barbarit S. Public Sénat. 2023 [cité 22 avr 2024]. Lutte contre le harcèlement scolaire : en quoi consistent les cours d'empathie prodigués au Danemark ? Disponible sur: <https://www.publicsenat.fr/actualites/education/lutte-contre-le-harcelement-scolaire-en-quoi-consistent-les-cours-dempathie-prodigues-au-danemark>

40. Le jeu des trois figures – Le Jeu des Trois Figures est une activité créée en 2007 par Serge Tisseron. [Internet]. [cité 22 avr 2024]. Disponible sur: <https://3figures.org/>
41. Tolmatcheff C, Galand B, Roskam I. Diversité des caractéristiques des harceleurs et implications pour l'intervention en milieu scolaire: *Enfance*. 4 oct 2018;N° 3(3):471-90.
42. L. Breton. Bibliographie jeunesse sur le harcèlement [Internet]. 2015. Disponible sur: <https://www.ac-versailles.fr/media/27877/download>
43. Lucie Le Saoût. Programme phare un programme de lutte contre le harcèlement à l'école.
44. Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse [Internet]. [cité 6 avr 2024]. Lutte contre le harcèlement : campagnes de sensibilisation. Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/lutte-contre-le-harcelement-campagnes-de-sensibilisation-323026>
45. Thapa A, Guffey S. SCHOOL CLIMATE RESEARCH SUMMARY: August 2012. New York [Internet]. Disponible sur: <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED573683.pdf>
46. Debarbieux É. Du « climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques. *ÉDUCATION & FORMATIONS*. 2015;(88-89):18.
47. éducol | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse | Direction générale de l'enseignement scolaire [Internet]. [cité 5 avr 2024]. Comment agir sur le climat scolaire ? Disponible sur: <https://eduscol.education.fr/3577/comment-agir-sur-le-climat-scolaire>
48. Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse [Internet]. [cité 6 mars 2024]. Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation. Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-de-climat-scolaire-et-de-victimation-323459>
49. Hubert T. Le climat scolaire perçu par les collégiens. *Éducation & formations*. 2015;(88-89):79-99.
50. Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse [Internet]. [cité 6 mars 2024]. Résultats de la première enquête de climat scolaire et victimation auprès des élèves de CM1-CM2 : 92,4 % d'entre eux déclarent se sentir « bien » ou « très bien » dans leur école. Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/resultats-de-la-premiere-enquete-de-climat-scolaire-et-victimation-aupres-des-eleves-de-cm1-cm2-924-340622>

51. Traore B. 6,7 % des collégiens déclarent cinq violences ou plus de façon répétée. Note d'Information [Internet]. 2023;(23). Disponible sur: <https://shs.hal.science/halshs-04017637>
52. Besançon L, Dragicevic P. La Différence Significative entre Valeurs p et Intervalles de Confiance. AFIHM. Aout 2017;10.
53. www.departement18.fr [Internet]. [cité 6 avr 2024]. Cabinet médical itinérant. Disponible sur: <https://www.departement18.fr/Cabinet-medical-itinerant>
54. Ministère de l'Education nationale. Le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler [Internet]. 2017. Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/media/96028/download>
55. MISE AU POINT : il faut que ça s'arrête... [Internet]. 2017 [cité 6 avr 2024]. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=wN3E4e4ERw0>
56. Gentaz É. Compétences émotionnelles chez l'enfant: Comment les développer ? Les Cahiers Dynamiques. 31 oct 2017;N° 71(1):24-32.
57. Éducation : quand le gouvernement taille en cachette dans les effectifs de surveillants - L'Humanité [Internet]. <https://www.humanite.fr>. 2024 [cité 3 mai 2024]. Disponible sur: <https://www.humanite.fr/societe/education-nationale/education-quand-le-gouvernement-taille-en-cachette-dans-les-effectifs-de-surveillants>
58. Les écrans et les jeux vidéo | MILDECA [Internet]. [cité 7 avr 2024]. Disponible sur: <https://www.drogues.gouv.fr/les-ecrans-et-les-jeux-video>
59. Junior Connect' 2017 : les jeunes ont toujours une vie derrière les écrans ! | Ipsos [Internet]. 2017 [cité 7 avr 2024]. Disponible sur: <https://www.ipsos.com/fr-fr/junior-connect-2017-les-jeunes-ont-toujours-une-vie-derriere-les-ecrans>
60. Harcèlement à l'école : l'enquête qui chiffre l'ampleur du phénomène deviendra annuelle. Le Monde.fr [Internet]. 12 févr 2024 [cité 7 avr 2024]; Disponible sur: https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/02/12/harcelement-a-l-ecole-l-enquete-qui-chiffre-l-ampleur-du-phenomene-deviendra-annuelle_6216162_3224.html
61. Revranche M, Biscond M, Husky MM. Lien entre usage des réseaux sociaux et image corporelle chez les adolescents : une revue systématique de la littérature. L'Encéphale. avr 2022;48(2):206-18.
62. Asselin C. Moins de 13 ans sur les médias sociaux en France : Snapchat à égalité avec YouTube, TikTok au niveau d'Instagram [Internet]. [cité 9 avr 2024]. Disponible sur:

<https://blog.digimind.com/fr/tendances/moins-de-13-ans-sur-les-médias-sociaux-en-france-snapchat-à-égalité-avec-youtube-tiktok-au-niveau-dinstagram>

63. Internet Sans Crainte [Internet]. [cité 9 avr 2024]. Réseaux sociaux : à partir de quel âge ? Disponible sur: <https://www.internetsanscrainte.fr/dossiers/reseaux-sociaux/conseils/reseaux-sociaux-partir-de-quel-age>
64. Harter S, Leahy RL. The construction of the self: A developmental perspective. [Internet]. Springer; 2001. Disponible sur: <https://www.guilford.com/excerpts/harter.pdf?t=1>
65. LaFontana KM, Cillessen AHN. Developmental Changes in the Priority of Perceived Status in Childhood and Adolescence. *Social Development*. févr 2010;19(1):130-47.
66. RMC [Internet]. [cité 3 mai 2024]. Restrictions budgétaires: 690 millions d'euros amputés à l'éducation, les profs désespérés. Disponible sur: https://rmc.bfmtv.com/actualites/societe/education/restrictions-budgetaires-690-millions-d-euros-amputes-a-l-education-les-profs-desesperes_AV-202402230393.html
67. France Culture [Internet]. 2023 [cité 3 mai 2024]. Le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye veut rassurer les parents sur les fermeture de classes à la rentrée. Disponible sur: <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/journal-de-8-h/journal-de-8h-du-mercredi-22-fevrier-2023-2740242>
68. Avec 17 000 fermetures d'écoles en France en quarante ans, pourquoi plus d'un quart des établissements ont été touchés ? Le Monde.fr [Internet]. 17 mai 2022 [cité 3 mai 2024]; Disponible sur: https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/05/17/17-000-etablissements-en-moins-pourquoi-plus-d-un-quart-des-ecoles-ont-ferme-en-france-en-quarante-ans_6126542_4355770.html
69. Climat scolaire et violence dans les collèges publics perçus par les filles et les garçons. 2011; Disponible sur: <https://www.education.gouv.fr/media/12098/download>
70. e-Enfance: Association de protection de l'enfance sur internet [Internet]. [cité 9 avr 2024]. Lutte contre le cyber harcèlement - Prévention harcèlement. Disponible sur: <https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/>
71. Marion Loaëc. Etat des lieux de la pratique de médecins généralistes d'Ille et Vilaine dans le dépistage et la prise en charge d'un enfant ou adolescent victime de harcèlement scolaire entre pairs. [Internet]. [Rennes]: Université Bretagne Loire; 2017. Disponible sur: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01781344v1/document>

72. About. World Health Organization - Regional Office for the Eastern Mediterranean. [cité 14 avr 2024]. Pour vous, la « santé », ça signifie quoi ? Disponible sur: <http://www.emro.who.int/fr/about-who/rc60/what-does-health-mean-to-you.html>
73. Lacombe A. Le repérage du harcèlement scolaire en médecine générale [Internet]. Université de Montpellier; 2021. Disponible sur: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03432573v1/document>
74. Noémie CAZETTES de SAINT LEGER de LAMBERTERIE. Rôle du médecin traitant dans la prise en charge des enfants victimes de harcèlement scolaire entre pairs selon la perception des parents d'enfants victimes [Internet]. [Paris]: Université de Paris; 2020. Disponible sur: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03421114/document>
75. Piquet E. Je me défends du harcèlement. Albin Michel Jeunesse; 2016. 178 p.
76. Piquet E. Te laisse pas faire ! Payot. 2014. 192 p. (Psychologie).

Annexes

Annexe 1 : modèle du questionnaire en version papier	90
Annexe 2 : modèle du questionnaire en ligne diffusé aux élèves de 3 ^{ème}	92
Annexe 3 : répartition des âges de la population étudiée	103
Annexe 4 : autres motifs pour lesquels les élèves ont dit avoir été victimes de harcèlement scolaire	104
Annexe 5 : personnes avec qui les élèves victimes de harcèlement scolaire auraient souhaité en parler bien qu'ils ne l'aient pas fait	104
Annexe 6 : autres conséquences du harcèlement scolaire rapportées par les élèves victimes de harcèlement scolaire	105
Annexe 7 : comparaison du taux de harcèlement entre le département du Cher et à l'échelle nationale	105
Annexe 8 : tableau récapitulatif des réponses aux questions binaires du questionnaire (sur deux pages)	106



Nous sommes deux amis et nous venons tous les deux de terminer l'internat de médecine générale et sommes donc deux jeunes médecins généralistes. Dans le but de devenir officiellement Docteurs en médecine, nous devons réaliser un travail de thèse, c'est-à-dire réaliser un travail sur un sujet que nous avons choisi.

Nous avons décidé de réaliser un travail portant sur le harcèlement scolaire car c'est un sujet qui nous touche beaucoup et qui ne cesse de prendre de l'importance au fil des années.

Pour réaliser ce travail, nous avons besoin de ta participation pour faire avancer notre recherche.

En effet, nous avons élaboré un questionnaire destiné à tous les collégiens et collégiennes en classe de troisième de Bourges et de son agglomération.

Ce questionnaire est anonyme, ton identité ne sera pas mentionnée et les réponses ne seront lues que par nous-mêmes, tu peux donc y répondre sans crainte que quelqu'un ait connaissance de tes réponses.

Tu y trouveras des informations utiles pour mieux comprendre ce que peut être un comportement de harcèlement scolaire.

Il pourra aussi peut-être te permettre d'aider un ou une ami(e), ou simplement une connaissance qui en aurait besoin.

A partir de ton témoignage et de tes propositions ou remarques, ce questionnaire permettra aux médecins et professionnels de santé que nous sommes, à tes enseignants ou aux autres personnes

travaillant dans le collège (infirmières, surveillants, psychologues, principal), d'améliorer notre vigilance, notre écoute et notre prise en charge des possibles victimes de harcèlement scolaire.

NOUS TE REMERCIONS PAR AVANCE POUR TA PARTICIPATION !

Comme tu l'as compris, nous allons te poser des questions autour du harcèlement scolaire. Il convient donc de définir ensemble ce qu'est le harcèlement scolaire. Ainsi, l'Education Nationale le définit comme suit :

« Le harcèlement est défini comme étant une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique, sexuel ou par cyberharcèlement. À l'école, cette violence est le fait d'un ou de plusieurs élèves qui se fondent sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques d'une personne qui ne peut se défendre (l'apparence physique, le sexe, le handicap, un centre d'intérêt original, etc.). Ce rapport de force et de domination, ainsi que la régularité des agressions dans le temps, participent à l'isolement de la victime ».

Il est important de noter que le harcèlement scolaire peut avoir lieu au sein de l'établissement scolaire mais aussi dans d'autres lieux comme dans la rue, pendant les trajets pour aller à l'école, dans les transports scolaires ou sur les réseaux sociaux.

COCHE LES RÉPONSES QUI TE CORRESPONDENT :

1 TU ES :

- ☐ Une fille ☐ Un garçon

2 QUEL ÂGE AS-TU ? _____

3 AS-TU DÉJÀ ENTENDU PARLER DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE, AU COLLÈGE, À LA MAISON, SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU À LA TÉLÉVISION ?

- ☐ Oui ☐ Non

4 AS-TU DÉJÀ DISCUTÉ DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?

- ☐ Oui ☐ Non

SI OUI, AVEC QUI ? : (tu peux cocher une ou plusieurs réponses)

- ☐ Un parent ☐ Un frère ou une sœur
☐ Un autre membre de ta famille
☐ Un ami ☐ Un professeur
☐ Infirmière ☐ Surveillant
☐ CPE ☐ Ton médecin traitant

5 AS-TU DÉJÀ ÉTÉ TÉMOIN D'UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE OU AU COLLÈGE ?

- a) ☐ Oui ☐ Non

b) OÙ CE HARCÈLEMENT SCOLAIRE A-T-IL EU LIEU ?

(Plusieurs réponses possibles)

- ☐ En classe ou dans les couloirs
☐ Cours de récréation de l'école primaire
☐ Cours de récréation du collège
☐ Vestiaires
☐ Dans la rue en allant ou en revenant du collège
☐ Dans les transports (bus, car)
☐ Cantine
☐ Sur les réseaux sociaux
☐ Dans ton club de sport
☐ En stage

c) SI OUI, COMMENT AS-TU RÉAGI ?

Tu ne savais pas quoi faire :

- ☐ Oui ☐ Non

Tu te sentais :

- ☐ Indifférent (= non concerné)
☐ Triste ☐ Tu as trouvé ça drôle

Tu en as parlé à d'autres adultes :

- ☐ Oui ☐ Non

- ☐ Un parent ☐ Un frère ou une sœur
☐ Un autre membre de ta famille
☐ Un ami ☐ Un professeur
☐ Infirmière ☐ Surveillant
☐ CPE ☐ Ton médecin traitant

6 AS-TU DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE OU AU COLLÈGE ?

- a) ☐ Oui ☐ Non

b) OÙ CE HARCÈLEMENT SCOLAIRE A-T-IL EU LIEU ?

(Plusieurs réponses possibles)

- ☐ En classe ou dans les couloirs
☐ Cours de récréation de l'école primaire
☐ Cours de récréation du collège
☐ Vestiaires
☐ Dans la rue en allant ou en revenant du collège
☐ Dans les transports (bus, car)
☐ Cantine
☐ Sur les réseaux sociaux

c) EN AS-TU PARLÉ À UNE PERSONNE ?

- ☐ Oui ☐ Non

d) SI OUI, À QUI (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ Un parent ☐ Un frère ou une sœur
☐ Un autre membre de ta famille
☐ Un ami ☐ Un professeur
☐ Infirmière ☐ Surveillant
☐ CPE ☐ Ton médecin traitant

e) EST-CE QUE L'ON T'A ÉCOUTÉ ?

- ☐ Oui ☐ Non

f) EST-CE QUE L'ON T'A CRU ?

- ☐ Oui ☐ Non

g) EST-CE QUE L'ON T'A AIDÉ ?

- ☐ Oui ☐ Non

h) SI TU N'EN AS PAS PARLÉ AVEC QUELQU'UN, AURAS-TU VOULU EN PARLER ?

- ☐ Oui ☐ Non

i) SI OUI, TU PENSAS EN PARLER À QUI ?

- ☐ Un parent ☐ Un frère ou une sœur
☐ Un autre membre de ta famille
☐ Un ami ☐ Un professeur
☐ Infirmière ☐ Surveillant
☐ CPE ☐ Ton médecin traitant

j) SI NON, POURQUOI N'AS-TU PAS SOUHAITÉ EN PARLER ?

- ☐ Peur des représailles
☐ Peur du regard des autres
☐ Peur d'être isolé, mis à l'écart

7 AS-TU DÉJÀ HARCELÉ UN CAMARADE ?

- a) ☐ Oui ☐ Non

b) SI OUI, POURQUOI ?

- ☐ Pour éviter d'être harcelé
☐ Pour te venger
☐ Parce que tu étais en colère
☐ Parce que tu voulais impressionner les copains
☐ Parce que tu voulais te faire bien voir pour faire partie d'un groupe

8 PARLERAIS-TU DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE AVEC TON MÉDECIN TRAITANT SPONTANÉMENT, DE TOI-MÊME ?

Si tu es seul :

- ☐ Oui ☐ Non

Si tes parents sont avec toi :

- ☐ Oui ☐ Non

9 SOUHAITERAIS-TU QUE TON MÉDECIN TRAITANT TE PARLE DE TA SCOLARITÉ ET TA VIE AU COLLÈGE SANS QUE TU LE DEMANDES ?

- ☐ Oui ☐ Non

10 SOUHAITERAIS-TU QUE TON MÉDECIN TRAITANT ABORDE LE SUJET DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE SANS QUE TU LE DEMANDES ?

- ☐ Oui ☐ Non

11 SI TON MÉDECIN TRAITANT ABORDE LE SUJET, TE CONFIERAIS-TU À LUI ?

- ☐ Oui ☐ Non

12 SI LE SUJET DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE EST ABORDÉ AVEC LE MÉDECIN, EN PARLERAIS-TU PLUS FACILEMENT :

En présence de tes parents :

- ☐ Oui ☐ Non

Sans tes parents :

- ☐ Oui ☐ Non

Cela n'a pas d'importance :

- ☐ Oui ☐ Non

Nous te remercions pour tes réponses et tes propositions éventuelles et du temps passé à nous aider pour notre travail.

Tes réponses donneront lieu à une synthèse et une thèse (notre travail) qui nous permettra de devenir Docteur en médecine. Elles permettront également aux médecins généralistes une meilleure appréciation du terrain dans le but d'adapter nos consultations dans le futur.

À l'issue de ce travail, nous ferons une restitution des résultats par écrit que nous enverrons à chacun des principaux des collèges. Si tu le souhaites, tu pourras alors y avoir accès en le demandant à ton professeur principal ou directement au principal de ton collège.

Merci encore à toi de nous avoir aidés !

Jonathan DERMESROPIAN,
interne en médecine générale
Clément SOUDAIN,
interne en médecine générale



Annexe 2 : modèle du questionnaire en ligne diffusé aux élèves de 3^{ème}



Colibris

• Connexion
• Inscription

Accueil Personnels d'encadrement Premier degré Second degré Personnels administratifs, techniques et médico-sociaux Mes demandes

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3^{ème}



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

Préambule

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3^{ème}



QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE
POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3^{ème}

Nous sommes deux amis et nous venons tous les deux de terminer l'internat de médecine générale et sommes donc deux jeunes médecins généralistes. Dans le but de devenir officiellement Docteurs en médecine, nous devons réaliser un travail de thèse, c'est-à-dire réaliser un travail sur un sujet que nous avons choisi.

Nous avons décidé de réaliser un travail portant sur le **harcèlement scolaire** car c'est un sujet qui nous touche beaucoup et qui ne cesse de prendre de l'importance au fil des années.

Pour réaliser ce travail, nous avons besoin de ta participation pour faire avancer notre recherche. En effet, nous avons élaboré un questionnaire destiné à tous les collégiens et collégiennes en classe de troisième du département du Cher (18).

Ce questionnaire est **anonyme**, ton identité ne sera pas mentionnée et les réponses ne seront lues que par nous-mêmes, tu peux donc y répondre sans crainte que quelqu'un ait connaissance de tes réponses.

Tu y trouveras des **informations utiles** pour mieux comprendre ce que peut être un **comportement de harcèlement scolaire**.

Il pourra aussi peut-être te permettre **d'aider un ou une ami(e)**, ou simplement une connaissance qui en aurait besoin.

A partir de ton témoignage et de tes propositions ou remarques, ce questionnaire permettra aux médecins et professionnels de santé que nous sommes, à tes enseignants ou aux autres personnes travaillant dans le collège (infirmières, surveillants, psychologues, principal), **d'améliorer notre vigilance, notre écoute et notre prise en charge** des possibles victimes de harcèlement scolaire.

Nous te remercions par avance pour ta participation !

Comme tu l'as compris, nous allons te poser des questions autour du harcèlement scolaire. Il convient donc de **définir ensemble ce qu'est le harcèlement scolaire**. Ainsi, l'Education Nationale le définit comme suit :

« Le harcèlement est défini comme étant une **violence répétée** qui peut être verbale, physique, psychologique, sexuelle ou par cyberharcèlement. À l'école, cette violence est le fait d'un ou de plusieurs élèves qui se fondent sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques d'une personne qui ne peut se défendre (l'apparence physique, le sexe, le handicap, un centre d'intérêt original, etc.). Ce rapport de force et de domination, ainsi que la régularité des agressions dans le temps, participent à **l'isolement de la victime** ».

Il est important de noter que le harcèlement scolaire peut avoir lieu au sein de l'établissement scolaire mais aussi dans d'autres lieux comme dans la rue, pendant les trajets pour aller à l'école, dans les transports scolaires ou sur les réseaux sociaux.

Suivant Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

Toi

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME



Coche les réponses qui te correspondent.

La réponse aux questions suivies d'un * est obligatoire, les autres questions sont facultatives.

Tu es *

- ☒ Une fille
☐ Un garçon

Quel âge as-tu ? *

Sélectionner

Dans quel collège es-tu ? *

Sélectionner

As-tu déjà entendu parler de harcèlement scolaire à l'école primaire, au collège, à la maison, sur les réseaux sociaux ou à la télévision ? *

- ☐ Oui
☒ Non

As-tu déjà discuté de harcèlement scolaire ? *

- ☐ Oui
☒ Non

As-tu déjà discuté de harcèlement scolaire ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Avec qui ? *

Tu peux cocher une ou plusieurs réponses

- ☐ Un parent
☐ Un frère ou une sœur
☐ Un autre membre de ta famille
☐ Un ami
☐ Un professeur
☐ Une infirmière
☐ Un assistant éducatif (surveillant)
☐ Ton CPE
☐ Ton médecin habituel
☐ Autre

Précédent

Suivant

Annuler

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

Être témoin de harcèlement

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

ÊTRE TÉMOIN DE HARCÈLEMENT

As-tu déjà été témoin d'une situation de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ? *

- ☐ Oui
☒ Non

Précédent

Suivant

Annuler

ÊTRE TÉMOIN DE HARCÈLEMENT

As-tu déjà été témoin d'une situation de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Où ce harcèlement scolaire a-t-il eu lieu ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ En classe ou dans les couloirs
☐ En cours de récréation de l'école primaire
☐ En cours de récréation du collège
☐ Dans les vestiaires
☐ Dans la rue en allant ou revenant du collège
☐ Dans les transports (bus, car)
☐ A la cantine
☐ Sur les réseaux sociaux
☐ Dans ton club de sport
☐ Autre

Savais-tu comment réagir devant cette situation ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Comment tu te sentais ? *

- ☒ Indifférent (= non concerné)
☐ Triste
☐ Tu as trouvé ça drôle
☐ Tu avais peur

Tu en as parlé à d'autres adultes ? *

- ☐ Oui
☒ Non

Précédent

Suivant

Annuler

Savais-tu comment réagir devant cette situation ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Comment tu te sentais ? *

- ☒ Indifférent (= non concerné)
☐ Triste
☐ Tu as trouvé ça drôle
☐ Tu avais peur

Tu en as parlé à d'autres adultes ? *

- ☒ Oui
☐ Non

TU EN AS PARLÉ EN TANT QUE TÉMOIN

A qui ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Un parent
☐ Un frère ou une sœur
☐ Un autre membre de ta famille
☐ Un ami
☐ Un professeur
☐ Une infirmière
☐ Un assistant éducatif (surveillant)
☐ Ton CPE
☐ Ton médecin habituel
☐ Autre

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 **4** 5 6 7 8 9 10 11

Être victime de harcèlement

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

As-tu déjà été victime de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ? *

- ☐ Oui
☒ Non

Si réponse Non : passer à la partie
(se faisait automatiquement sur le site)

7

Être le harceleur

Précédent

Suivant

Annuler

As-tu déjà été victime de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ? *

- ☒ Oui
☐ Non

A quelle période s'est passé le harcèlement scolaire ? *

- ☒ A l'école primaire seulement
☐ Au collège seulement
☐ A l'école primaire et au collège

Sur quoi a porté le harcèlement ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Ta religion
☐ Ton physique
☐ Tes origines ou ta couleur de peau
☐ Tes vêtements
☐ Ta façon d'être, tes habitudes
☐ Ton orientation sexuelle
☐ Tes résultats scolaires
☐ Ton handicap
☐ Ta situation sociale (pauvreté, richesse)
☐ Un centre d'intérêt, une passion, quelque chose que tu aimes bien faire
☐ Autre

Sous quelle forme a eu lieu ce harcèlement scolaire ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Violences physiques, tu as reçu des coups
☐ Moqueries
☐ Insultes
☐ Être forcé de faire quelque chose (devoirs, donner des objets...)
☐ Isolement, mis à l'écart

Où ce harcèlement scolaire a-t-il eu lieu ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ En classe ou dans les couloirs
☐ Dans la cour de récréation de l'école
☐ Dans la cour de récréation du collège
☐ Dans les vestiaires
☐ Dans la rue en allant ou en revenant du collège
☐ Dans les transports (bus, car)
☐ A la cantine
☐ Sur les réseaux sociaux
☐ Autre

Si tu as subi du harcèlement sur les réseaux sociaux, sous quelle forme était-ce ?

- ☐ En texte par un commentaire public (que d'autres personnes peuvent voir)
- ☐ En texte par message privé
- ☐ Suite à une photo ou vidéo de toi postée en public sur internet
- ☐ Autre

As-tu dit à quelqu'un que tu avais subi du harcèlement scolaire ? *

- ☒ Oui
- ☐ Non

As-tu dit à quelqu'un que tu avais subi du harcèlement scolaire ? *

- ☐ Oui
- ☒ Non

Précédent

Suivant

Annuler

Précédent

Suivant

Annuler

Si réponse Non : passer à la partie
(se faisait automatiquement sur le site)

5

En tant que victime, tu n'en as pas parlé



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Tu en as parlé en tant que victime

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

TU EN AS PARLÉ EN TANT QUE VICTIME

A qui en as-tu parlé ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Un parent
- ☐ Un frère ou une sœur
- ☐ Un autre membre de ta famille
- ☐ Un ami
- ☐ Un professeur
- ☐ Une infirmière
- ☐ Un assistant éducatif (surveillant)
- ☐ Ton CPE
- ☐ Ton médecin habituel
- ☐ Autre

Est-ce que tu t'es senti écouté ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

Est-ce que l'on t'a cru ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

Est-ce que l'on t'a aidé ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

As-tu été mis au courant des mesures qui ont été prises pour résoudre la situation ? *

- ☐ Oui
- ☒ Non

- ☐ Oui
- ☐ Non

La situation s'est-elle améliorée ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

En tant que victime, tu n'en as pas parlé

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

EN TANT QUE VICTIME, TU N'EN AS PAS PARLÉ

Tu n'en as pas parlé, mais aurais-tu voulu le faire ? *

- ☐ Oui
☒ Non

Tu n'en as pas parlé, mais aurais-tu voulu le faire ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Tu pensais en parler à qui ? *

- ☐ Un parent
☐ Un frère ou une sœur
☐ Un ami
☐ Un professeur
☐ Une infirmière
☐ Un assistant éducatif
☐ Ton CPE
☐ Ton médecin habituel

Pourquoi n'as-tu pas souhaité en parler ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Peur de ne pas être cru
☐ Peur des représailles
☐ Peur du regard des autres
☐ Peur d'être isolé, mis à l'écart
☐ Tu as pensé que ça n'arrangerait rien d'en parler

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Conséquences du harcèlement scolaire

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

CONSÉQUENCES DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Quelles conséquences cela a-t-il eu sur toi ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Tu as perdu des amis
☐ Tes résultats scolaires ont baissé
☐ Tu as loupé des jours d'école
☐ Tu as consulté ton médecin habituel à cause de ça
☐ Tu as consulté un psychologue
☐ Tu as changé d'école
☒ Autre

Merci de préciser : *

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 **7** 8 9 10 11 12 13

Être le harceleur

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

ÊTRE LE HARCELEUR

As-tu déjà harcelé un camarade ? *

- ☐ Oui
☒ Non

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 **7** 8 9 10 11 12 13

Être le harceleur

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

ÊTRE LE HARCELEUR

As-tu déjà harcelé un camarade ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Pourquoi ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Parce que tu as déjà été harcelé
☐ Pour éviter d'être harcelé
☐ Pour te venger
☐ Parce que tu étais en colère
☐ Parce que tu voulais impressionner les copains
☐ Parce que tu voulais te faire bien voir pour faire partie d'un groupe
☐ Pour en tirer un avantage (argent, objet, nourriture, service)

As-tu été sanctionné pour cela ?

- ☒ Oui
☐ Non

As-tu recommencé après la sanction ?

- ☐ Oui
☐ Non

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Ta relation avec ton médecin habituel

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3^{ÈME}

TA RELATION AVEC TON MÉDECIN HABITUEL

Est-ce que ton médecin habituel aborde avec toi ta scolarité et ta vie au collège ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Souhaiterais-tu que ton médecin habituel te parle de ta scolarité et ta vie au collège sans que tu le demandes ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Est-ce que ton médecin habituel a déjà abordé le sujet du harcèlement scolaire pour t'informer sur le sujet ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Souhaiterais-tu que ton médecin habituel aborde le sujet de harcèlement scolaire pour t'informer sur le sujet ? *

- ☐ Oui
☐ Non

PARLERAIS-TU DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE AVEC TON MÉDECIN HABITUEL SPONTANÉMENT, DE TOI-MÊME ?

Si tu es seul ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Si tes parents sont avec toi ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Si ton médecin habituel aborde le sujet, te confierais-tu à lui ?

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3^{ÈME}

Si ton médecin habituel aborde le sujet, te confierais-tu à lui ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Auquel cas, en parlerais-tu plus facilement ? *

- ☐ En présence de tes parents
☐ Sans tes parents
☐ Cela n'a pas d'importance

Est-ce que tu penses que ton médecin habituel peut t'aider si tu es victime de harcèlement scolaire ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Précédent

Suivant

Annuler

Si ton médecin habituel aborde le sujet, te confierais-tu à lui ? *

- ☐ Oui
☒ Non

Pourquoi ne te confierais-tu pas à ton médecin habituel ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Parce que c'est une femme
☐ Parce que c'est un homme
☐ Parce que tu ne l'as pas vu assez souvent pour lui faire confiance
☐ Parce que tu as peur qu'il en parle à tes parents
☐ Parce que tu penses qu'il ne comprendra pas la situation
☐ Parce que tu penses qu'il ne pourra pas t'aider, que ça ne changera rien
☐ Parce que tu as honte de la situation
☐ Parce que tu juges que la situation n'est pas grave, que tu peux régler seul le problème
☐ Parce que tu penses que ça ne l'intéresse pas
☐ Parce que tu as peur des conséquences si quelqu'un apprend que tu en as parlé
☐ Parce que tes parents sont avec toi pendant la consultation

Est-ce que tu penses que ton médecin habituel peut t'aider si tu es victime de harcèlement scolaire ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 **10** 11 12 13

Relation entre un élève victime de harcèlement scolaire et son médecin habituel

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

RELATION ENTRE UN ÉLÈVE VICTIME DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET SON MÉDECIN HABITUEL

Dans le cas où tu as été victime de harcèlement scolaire, as-tu parlé de ton histoire avec ton médecin habituel ?

- ☒ Oui
☐ Non
☐ Je n'ai pas été victime de harcèlement scolaire

Si réponse Non ou Je n'ai pas été victime
de harcèlement scolaire : passer à la partie **11**
(se faisait automatiquement sur le site)

Est-ce que ton médecin habituel t'a proposé des solutions ? *

- ☐ Oui
☒ Non

Est-ce que ton médecin habituel t'a proposé des solutions ? *

- ☒ Oui
☐ Non

Quelles solutions ton médecin t'a-t-il apportées ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Voir un psychologue ou un psychiatre
☐ En parler avec le personnel scolaire
☐ En parler avec tes parents
☐ Changer d'école
☐ De le revoir pour en reparler

Comment t'es-tu senti après avoir abordé le sujet du harcèlement scolaire avec ton médecin habituel ? *

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Écouté
☐ Rassuré
☐ Soulagé
☐ Déculpabilisé
☐ En confiance
☐ Perdu
☐ Triste
☐ Le médecin ne m'a pas compris
☐ Déçu, le médecin ne m'a pas proposé de solutions
☐ Autre

Quand le harcèlement scolaire a été évoqué puis confirmé, est-ce que c'était la raison pour laquelle tu es venu voir le médecin ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Avant d'en parler avec ton médecin habituel, étais-tu conscient d'être victime de harcèlement scolaire ? *

- ☐ Oui
☐ Non

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 **11** 12 13

As-tu des commentaires à ajouter concernant le harcèlement scolaire ?

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

As-tu des commentaires à ajouter concernant le harcèlement scolaire ?

Précédent

Suivant

Annuler



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 **12** 13

Merci

QUESTIONNAIRE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU CHER EN CLASSE DE 3ÈME

MERCI

Nous te remercions pour tes réponses et tes propositions éventuelles et du temps passé à nous aider pour notre travail. N'hésite pas à l'avenir à te tourner vers ton médecin habituel en cas de besoin, il pourra certainement t'aider.

Savais-tu aussi qu'il existe un numéro gratuit dans le but d'aider les élèves en situation de harcèlement scolaire ?



Le 3018 est un numéro d'écoute et de prise en charge des familles et des victimes de harcèlement scolaire, y compris des situations de cyberharcèlement, c'est-à-dire des victimes de harcèlement en ligne et de violences numériques

Concernant le questionnaire que tu viens de remplir, tes réponses donneront lieu à une synthèse et une thèse (notre travail) qui nous permettra de devenir Docteur en médecine. Elles permettront également aux médecins généralistes une meilleure appréciation du terrain dans le but d'adapter nos consultations dans le futur pour aider les jeunes qui en auront besoin.

A l'issue de ce travail, nous ferons une restitution des résultats par écrit que nous enverrons à chacun des principaux des collèges. Si tu le souhaites, tu pourras alors y avoir accès en le demandant à ton professeur principal par exemple.

Merci encore à toi de nous avoir aidés !

Jonathan DERMESROPIAN et Clément SOUDAIN, internes en médecine générale

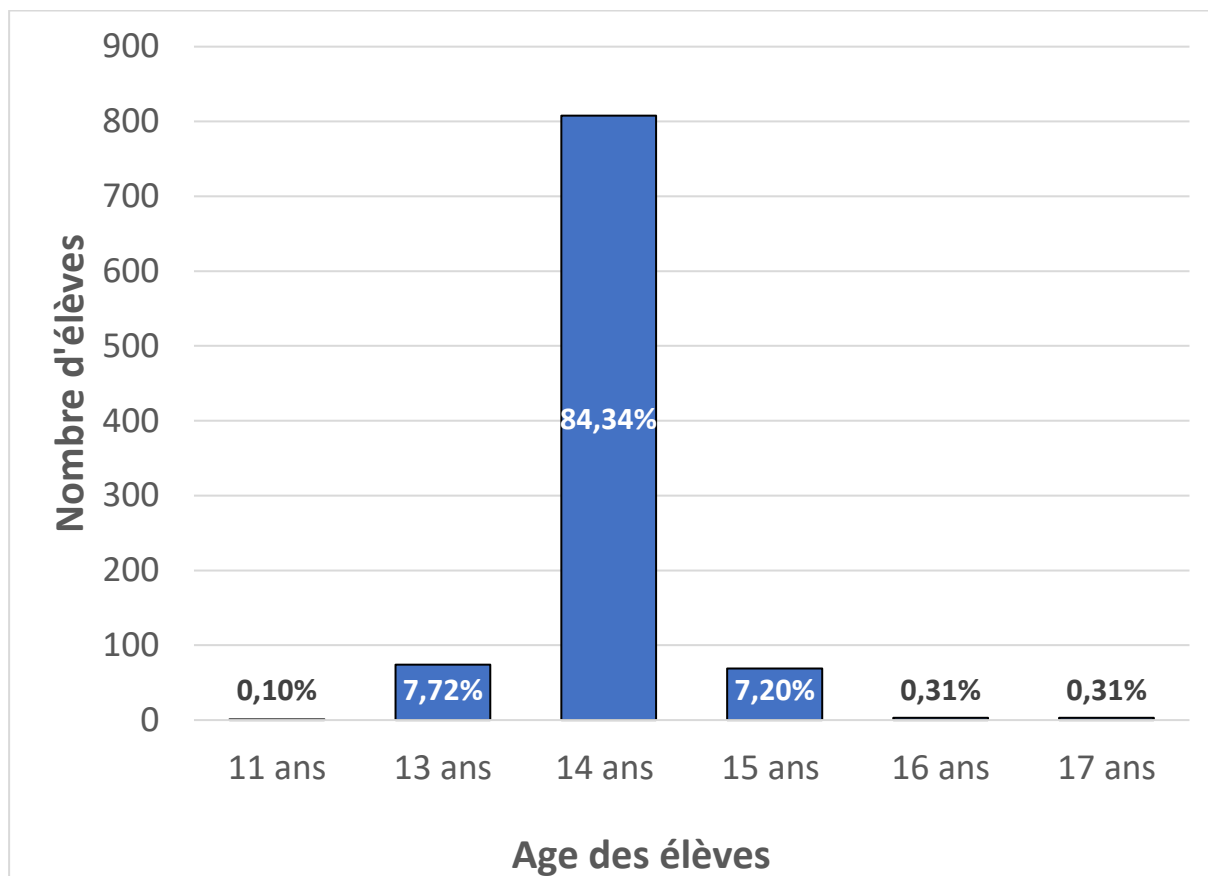


N'oublie pas de finaliser ta saisie, en cliquant sur "Suivant", puis "Valider" sur l'écran de résumé final.

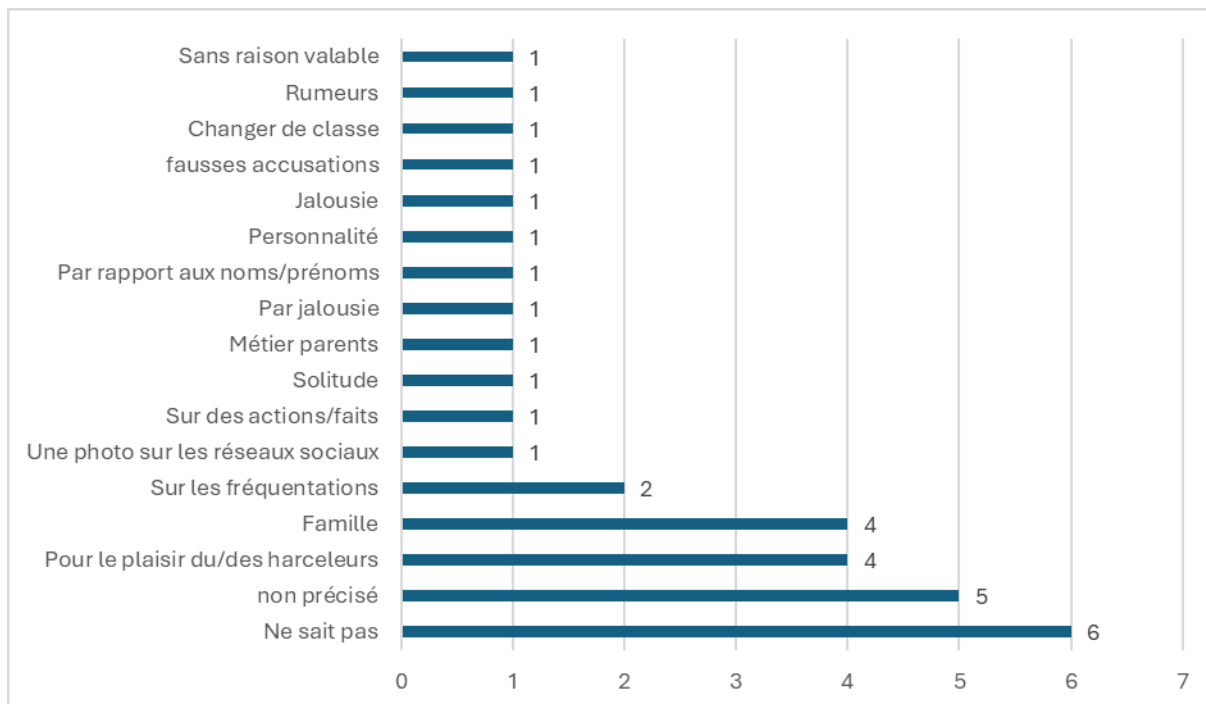
Précédent

Suivant

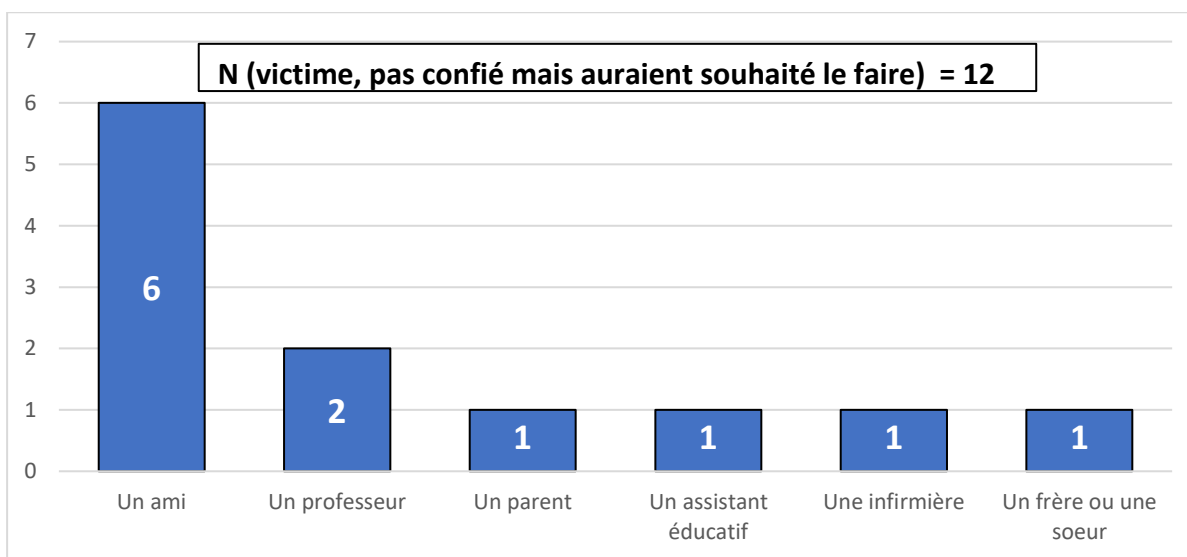
Annuler



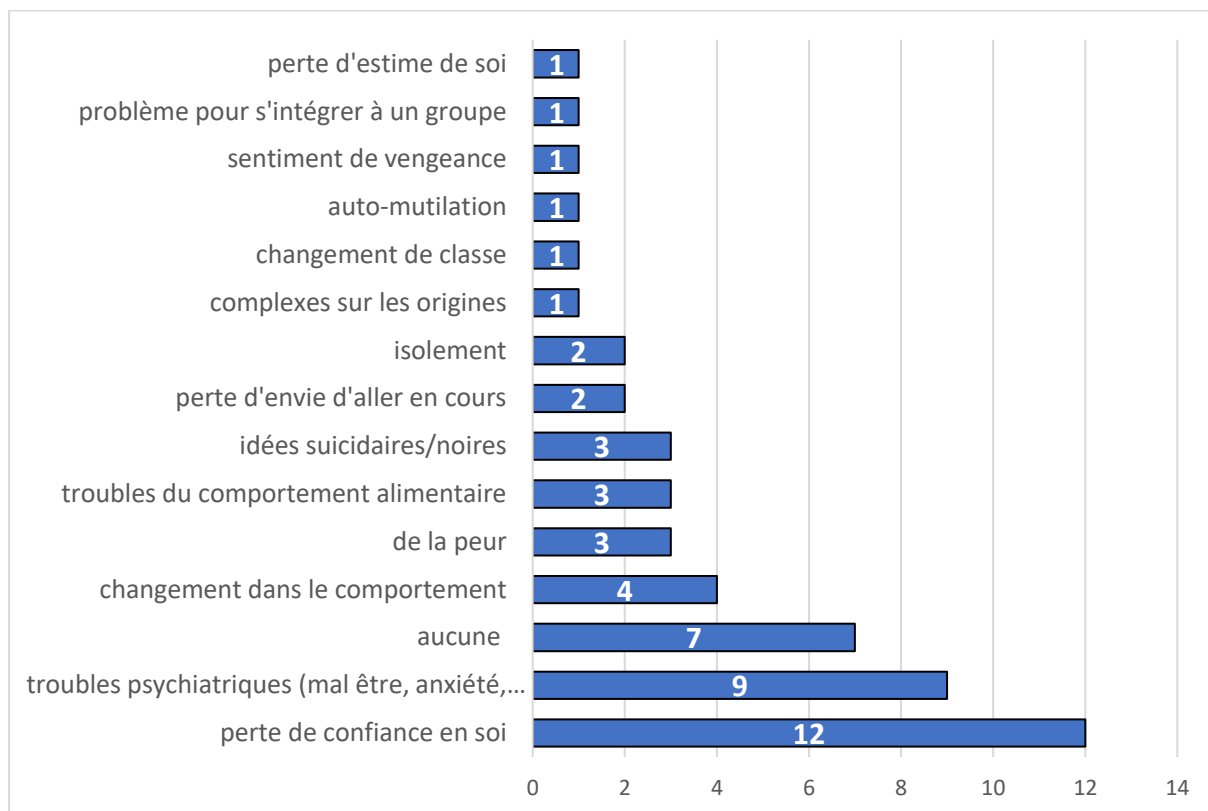
Annexe 3 : répartition des âges de la population étudiée



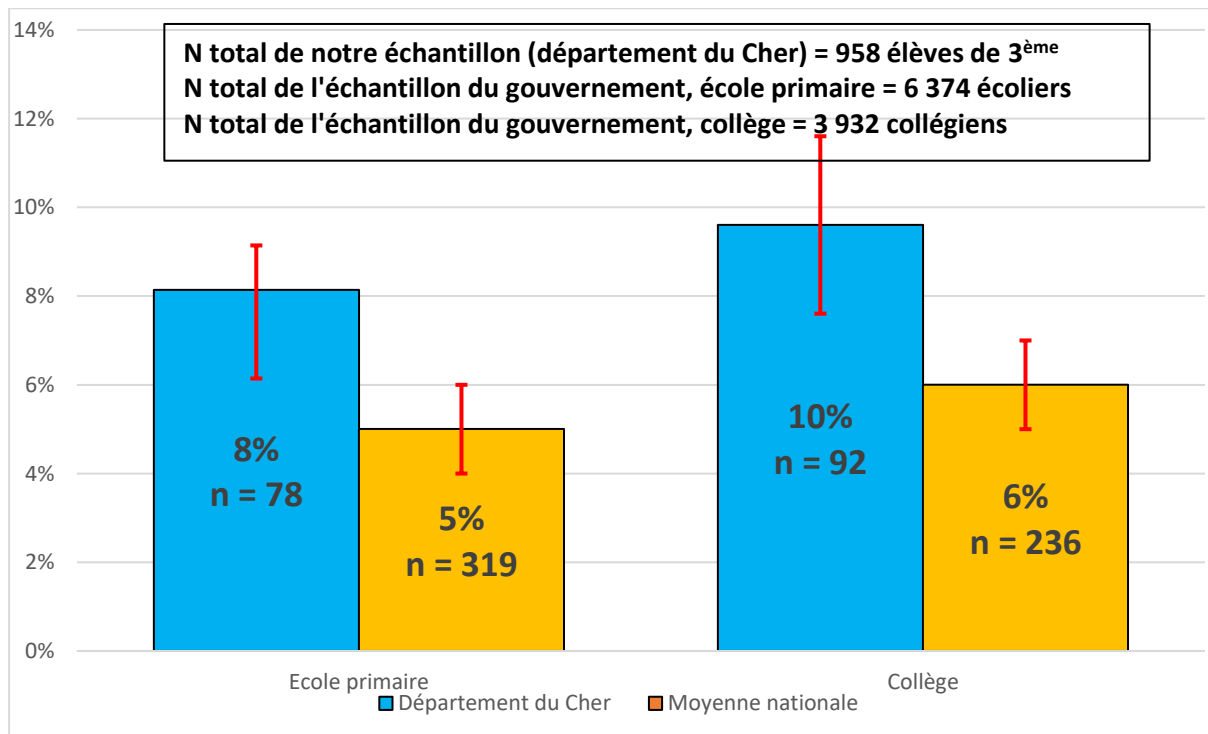
Annexe 4 : autres motifs pour lesquels les élèves ont dit avoir été victimes de harcèlement scolaire



Annexe 5 : personnes avec qui les élèves victimes de harcèlement scolaire auraient souhaité en parler bien qu'ils ne l'aient pas fait



Annexe 6 : autres conséquences du harcèlement scolaire rapportées par les élèves victimes de harcèlement scolaire



Annexe 7 : comparaison du taux de harcèlement entre le département du Cher et à l'échelle nationale

Annexe 8 : tableau récapitulatif des réponses aux questions binaires du questionnaire (sur deux pages)

	TOTAL de réponses (n = 958)			Filles (n = 511 ; 53%)			Garçons (n = 447 ; 47%)			Différences significatives entre filles et garçons
	n	%	IC	n	%	IC	n	%	IC	
NE SONT REPERTORIEES CI-DESSOUS QUE LES REPONSES POSITIVES DES QUESTIONS BINAIRES										
1) As-tu déjà entendu parler de harcèlement scolaire à l'école primaire, au collège, à la maison, sur les réseaux sociaux ou à la télévision ?	935	98%	[96,63 - 98,57]	504	99%	[97,62 - 99,64]	431	96%	[94,70 - 98,14]	oui
2) As-tu déjà discuté de harcèlement scolaire ?	771	81%	[77,97 - 82,99]	453	89%	[85,90 - 91,40]	318	71%	[66,94 - 75,34]	oui
PARTIE TEMOINS										
3) As-tu déjà été témoin d'une situation de harcèlement scolaire à l'école primaire ou au collège ?	254	27%	[23,72;29,31]	159	31%	[27,10 - 35,13]	95	21%	[17,46 - 25,05]	oui
4) Savais-tu comment réagir devant cette situation de harcèlement scolaire en étant témoin ?	149	59%	[52,61 - 64,72]	93	58%	[50,83 - 66,15]	56	59%	[49,06 - 68,84]	non
5) Tu en as parlé à d'autres adultes après avoir été témoin de HS ?	148	58%	[52,20 - 64,33]	104	65%	[58,02 - 72,80]	44	46%	[36,29 - 56,34]	oui
PARTIE VICTIMES										
6) As-tu déjà été victime de HS ?	233	24%	[21,60 - 27,04]	158	31%	[26,91 - 34,93]	75	17%	[13,31 - 20,24]	oui
7) As-tu dit à quelqu'un que tu avais subi du harcèlement scolaire ?	188	81%	[75,62 - 85,76]	129	82%	[75,61 - 87,68]	59	79%	[69,40 - 87,94]	non
8) Est-ce que tu t'es senti écouté ?	158	84%	[78,81 - 89,28]	109	84%	[78,25 - 90,74]	49	83%	[73,48 - 92,62]	non
9) Est-ce qu'on t'a cru ?	166	88%	[83,70 - 92,89]	117	91%	[85,69 - 95,71]	49	83%	[73,48 - 92,62]	non
10) Est-ce qu'on t'a aidé ?	149	79%	[73,46 - 85,05]	100	78%	[70,32 - 84,72]	49	83%	[73,48 - 92,62]	non
11) As-tu été mis au courant des mesures qui ont été prises pour résoudre la situation ?	126	67%	[60,30 - 73,74]	89	69%	[61,01 - 76,97]	37	63%	[50,37 - 75,05]	non
12) Aurais-tu aimé le savoir si tu n'as pas été mis au courant des mesures prises pour résoudre la situation ?	46	74%	[63,30 - 85,09]	30	75%	[61,58 - 88,42]	16	73%	[54,12 - 91,34]	non
13) La situation s'est-elle améliorée après t'être confié ?	159	85%	[79,41 - 89,74]	105	81%	[74,68 - 88,11]	54	92%	[84,42 - 98,63]	non
14) Tu n'en as pas parlé, mais aurais-tu voulu le faire ?	12	27%	[13,75 - 39,59]	10	34%	[17,18 - 51,78]	2	13%	[0,00 - 28,70]	non
PARTIE HARCELEURS										
15) As-tu déjà harcelé un camarade ?	31	3%	[2,12 - 4,36]	10	2%	[0,76 - 3,16]	21	5%	[2,74 - 6,66]	oui
16) As-tu été sanctionné pour cela ?	10	32%	[15,80 - 48,71]	2	6%	[0,00 - 15,10]	8	26%	[10,40 - 41,21]	non

	TOTAL de réponses (n = 958)			Filles (n = 511 ; 53%)			Garçons (n = 447 ; 47%)			Différences significatives entre filles et garçons
	n	%	IC	n	%	IC	n	%	IC	
	NE SONT REPERTORIEES CI-DESSOUS QUE LES REPONSES POSITIVES DES QUESTIONS BINAIRES									
	PARTIE MEDECIN									
17) Est-ce que ton médecin habituel aborde avec toi ta scolarité et ta vie au collège ?	204	21%	[18,70 - 23,89]	125	24%	[20,73 - 28,19]	79	18%	[14,14 - 21,21]	oui
18) Souhaiterais-tu que ton médecin habituel te parle de ta scolarité et ta vie au collège sans que tu le demandes ?	146	15%	[12,96 - 17,52]	90	18%	[14,31 - 20,92]	56	13%	[9,46 - 15,60]	oui
19) Est-ce que ton médecin habituel a déjà abordé le sujet du harcèlement scolaire pour t'informer sur le sujet ?	95	10%	[8,02 - 11,81]	51	10%	[7,38 - 12,58]	44	10%	[7,08 - 12,61]	non
20) Souhaiterais-tu que ton médecin habituel aborde le sujet de harcèlement scolaire pour t'informer sur le sujet ?	131	14%	[11,50 - 15,85]	73	14%	[11,25 - 17,32]	58	13%	[9,86 - 16,09]	non
21) Souhaiterais-tu que ton médecin habituel aborde le sujet de harcèlement scolaire pour t'informer sur le sujet si tu es seul, sans tes parents ?	254	27%	[23,72 - 29,31]	136	27%	[22,78 - 30,45]	118	26%	[22,31 - 30,48]	non
22) Souhaiterais tu que tu médecin aborde le sujet du HS si tes parents sont avec toi ?	274	29%	[25,74 - 31,46]	132	26%	[22,04 - 29,63]	142	32%	[27,45 - 36,08]	oui
23) Si ton médecin habituel aborde le sujet du HS, te confierais-tu à lui ?	565	59%	[55,86 - 62,09]	281	55%	[50,68 - 59,30]	284	64%	[59,07 - 68,00]	oui
24) Est-ce que tu penses que ton médecin habituel peut t'aider si tu es victime de harcèlement scolaire ?	453	47%	[44,12 - 50,45]	224	44%	[39,53 - 48,14]	229	51%	[46,60 - 55,86]	oui
25) Dans le cas où tu as été victime de harcèlement scolaire, as-tu parlé de ton histoire avec ton médecin habituel ?	17	7%	[3,96 - 10,64]	10	6%	[2,53 - 10,13]	7	9%	[2,75 - 15,92]	non
26) Est-ce que ton médecin habituel t'a proposé des solutions ?	9	53%	[29,21 - 76,67]	4	40%	[9,64 - 70,36]	5	71%	[37,96 - 100,00]	non
27) Quand le harcèlement scolaire a été évoqué puis confirmé, est-ce que c'était la raison pour laquelle tu es venu voir le médecin ?	7	41%	[17,78 - 64,57]	6	60%	[29,64 - 90,36]	1	14%	[0,00 - 40,21]	oui
28) Avant d'en parler avec ton médecin habituel, étais-tu conscient d'être victime de harcèlement scolaire ?	12	71%	[48,93 - 92,25]	7	70%	[41,60 - 98,40]	5	71%	[37,96 - 100,00]	non

Réactions libres des collégiens exprimées à la fin du questionnaire

Pour donner la parole aux élèves sur le sujet du harcèlement scolaire, leurs témoignages anonymes recueillis dans la question ouverte à la fin du questionnaire sont partagés ci-après. Ceux-ci n'ont pas été corrigés afin de préserver leur authenticité.

NOTE : *Tous les prénoms devant chaque commentaire ont été imaginés et placés avec pour unique but de personnifier la parole des collégiens.

Christopher* : *« c'est pas bien »*

Matthieu* : *« il faut en parler »*

Wassim* : *« il ne faut pas rester dans son coin il faut en parler le plus vite possible »*

Audrey* : *« ce n'est pas normal que ce soit les harceler qui sont virée des collèges et non les herceleurs . La police m'a également aidé »*

Romain* : *« je trouve le système de programme PHARe génial avec mes camarades nous faisons de la prévention et je trouve ça bien ! »*

Martin* : *« il faudrait vraiment faire avancer les choses »*

Ibrahim* : *« J'en est encore peur »*

Charles* : *« ce n'est réellement pas bon pour le mental »*

Régis* : *« Horrible j'ai peur d'aller en cours »*

Éric* : *« si il y a une situation d'harcèlement scolaire il faut en parler pour éviter que ça sa s'aggrave et que ça aille au suicide même si cela est compliquer »*

Héloïse* : *« c'est compliqué d'oublier tout ce que les gens ont dit sur toi »*

Ana*: « Je dirais que en parler est très important et c'est le seul moyen d'être aidé et de s'en sortir ,qu'il ne devrait pas avoir de honte a en parler pour se faire aider »

Youssef*: « Que le harcèlement finissent se qui se font harcelé on en as marre on est des gens comme les autres ont ne devrait pas subir ça »

Mathilde*: « Je comprend pas pourquoi on fait tout ça. Enfin, c est bien de s y intéresser, mais finalement,j y crois plus. Une amie a moi harcelait ma pote et moi, on en a parlé, mais la CPE n as rien fait. Et devinez quoi? Une autre amie a voulue nous défendre et c est elle qui as été punie. Un jour d exclusion. Et l harceleuse rien. C est marrant comme les adultes sont a notre écoute. Ou peut être c est moi qui comprend pas? »

Gaëlle*: « C'est pas vos questionnaires qui vont changer quelque chose. Vous vous y intéressé une fois par an. Mais quand on demande il y a plus personne. Vous n'aidez pas »

Thomas*: « Se calmer pour le resoudre et la vengeance ne sert a rien »

Samir*: « Oui,arrêter d'harceler les autres sa peut les blesser »

Vincent*: « c'est très mal »

Olivier*: « Je pense que le harcèlement est quelque chose de mal et il faudrait en parler aux autres. On parle beaucoup de harcèlement mais ce ne sont que des mots car dans la majorité des cas rien n'est fait rien ne change ou pire on retourne la faute contre toi et on ne t'aide pas »

Corentin*: « Il faut en parler le plus possible au adulte ! »

Abdel*: « c'est pas gentil »

Julie*: « Se diriger vers des adultes ou en parler tout de suite en cas de harcèlement »

Noémie*: « c'est horrible »

Alina*: « ce n est pas normal que la plus part des harceleurs s en sorte sans rien »

Feyrouz*: « je pense que il faut en parler autour de sois quand on est victime de harcèlement il ne faut pas rester seul face a cette situation . On peut en parler a sont entourage comme a ses parents amis frere ou soeur professeur ... »

Louise*: « il faudrait plus de punitions contre les harceleurs »

Benjamin*: « Trop dramatisé des fois et pas assez d'autres fois »

Ibrahim*: « le harcèlement scolaire et une chose avec qui on doit en parler a un proche a lui ou autre personne a qui on peut se confier, sa peut vous enlever un poids en moins et peut être que la personne peut vous aider et même vous donner des conseil pour arranger la situation »

Marie*: N'embêtez pas les humains avec vos idées, votre harcèlement social. Ils veulent simplement vivre, les humains, vivre le temps de vivre, et reproduire la vie pour se sentir vivre ou revivre, et vivre le plus longtemps possible, et même survivre »

Eléonore*: « C'est quelque chose dont on s'en fiche au début quand sa ne nous es pas concerner,mais quand C'est a nous que sa arrive on voit la chose d'une autre facon.
Souvent les personnes ne s'en sorte pas d'autre oui »

Karim*: « Il faut en parler, d'abord aux gens qui possède notre confiance, ensuite ces personnes pourront aider la victime à en parler. L'harcèlement est dangereux et peut entrainer de mauvaises pensées, il ne faut pas avoir peur de se confier à ce propos, ni avoir peur de ce que ses harceleurs pourront faire ou dire, il faut juste en parler pour sa propre santé et sa sécurité, ne restez pas seul, vous ne l'êtes pas !!! »

Sophie*: « Que c'est une chose stupide de faire ça et que les personnes qui le font, font ça juste parce qu'il n'aurrons jamais ce que l'autre a. Ou alors parce qu'il en ont vécu au part avant »

Irène*: « STOP AU HARCELEMENT !!!!!!! »

Andis*: « Je ne trouve pas sa juste que des élèves ce fasse harceler a cause de son physique ou le fait qu'il est une couleur de peau différente des autres élèves . Ont aient tous différent et aucune personnes peut importe la raison mérite de ce faire harceler »

Emilie*: « il faut arrêter car des gens sont mal a cause de sa et en finissent avec leurs jours »

Benoît*: « Lorsque que j'ai été témoin d'un cas de harcèlement, moi et la personne concernée, avions été voir le CPE pour qu'il fasse quelque chose, mais tout ce qu'il nous a dit était qu'il ne pouvait rien faire car le harceleur avec « des problèmes familiaux ». Donc le harcèlement n'a pas cessé mais en plus de ça, quand le harceleur a appris que l'on avait été voir le CPE, on c'est fait traité de balances, par lui et tous ses amis »

Myriam*: « mon premier harcèlement, il y avait une fille qui le faisait vraiment mais mes "amies" à côté ne jugeaient pas que j'allais mal, c'est limite si parfois elles ne riaient pas de la situation. Mon deuxième harcèlement c'était beaucoup moins d'être parce qu'au final ca m'a permis de voir que pas mal de personnes s'intéressaient a moi et s'inquiétaient et j'ai eu beaucoup de soutien de mes camarades meme sans qu'ils s'en rende compte
il ne faut pas harcelé c'est méchant
que sa ne se fais pas pour l élève que les élèves qui font sa doivent etres punies et expulser et faire en sorte d arrêter le harcèlement »

Fabien*: « les personnes ne devrait pas faire sa car ses immatures et horrible pour la personne d'enface »

Thibault*: « quand on en parle on ne nous croit pas »

Paul*: « Mes parents mon toujours dit qu'il ne fallait pas faire au autre se que l'on ne veux pas que mon nous fasse donc c'est pour sa que je pense que ce n'ait pas une bonne chose d'harceler une personne par apore a son physique ou a sa façon de s'habillés ou de pensé ou a sa classe social c'est pour sa qu'il faut mobilisé le plus de personne contre le HARCÈLEMENT »

Charlie*: « Le Harcèlement scolaire est une choses qui devrai etre bannie de ce monde c'est quelque choses de horrible que personne ne devrai subir »

Eliott*: « Il faut arrêter le harcèlement scolaire beaucoup d'enfants se suicide ses pas normal »

Nina*: « c'est pas gentil d'harceler ca peut ruiner la vie de quelqu'un »

Assia*: « Je trouve que le harcèlement scolaire est horrible des jeunes ce suicide a cause de cela et je souhaiterais que sa n'arrive à personne car quand on vois les conséquences sur sa a sur les jeunes c'est vraiment horrible »

Gabriel*: « il faut plus souvent en parler dans les écoles/colleges »

Tiago*: « Le harcèlement scolaire est mal, il peut mener à la mort et malheureusement ça arrive souvent. Pour moi, il faut arrêter le harcèlement, et se mettre à la place de ceux qui le subisse. Si vous subissez de l'harcèlement parles-en, il est tant que le harcèlement s'arrête, il est tant d'agir et de lutté contre le harcèlement »

Aïcha*: « Que des personnes aident ces personnes là et non les laisser seul. Il faut toujours essayer de les aider même si il veulent pas »

Sylvain*: « On peut très bien ne pas en parler parce que on n'est fermé et qu'on n'a pas l'habitude de te confier à ta famille ou à des personnes que tu ne connaît pas »

Apolline*: « cela n'a aucun intérêt, juger et se moquer de quelqu'un n'importe pas grands chose, chaque personnes vie comme il en a envie »

Sélim*: « C'est un inhumain, faire subir cela à un être humain qui éprouve des sentiment, il peut de plus faire confiance au personne qu'il rencontre. Cette personne harceler n'est pas une robot c'est petite remarque peut la briser même si elle le montre pas »

Chloé*: « je me suis fais harceler parce que j'étais trop fort au foot et il a commencer a mettre des coups pour me forcer a donner la balle »

Gaspard*: « lorsque que j'ai harceler quelqu'un j'étais en primaire et aujourd'hui je m'en veut énormément cette personne ne méritais pas ça »

Simon*: « Quand on est pas concernés ça nous importe peu mais quand ça nous tombe dessus c'est horrible »

Mohammad*: « IL FAUT EN PARLER A QUELQU'UN POUR ARRANGER LE PROBLEME »

Naël*: « mes harceleuses n'ont pas arrêtées, il y a toujours des moqueries. j'ai parfois peur de venir au collège. quand j'étais en 5ème j'ai fait semblant d'être malade tellement j'avais peur de les voir j'ai eu des pensées suicidaire et j'ai failli le faire »

Lou*: « dans certains cas les adultes ne font rien surtout au collège à part une de mes professeurs la directrice avait parlé d'exclusion de l'élève mais elle n'a jamais été puni »

Isaac*: « Je trouve que le harcèlement scolaire est devenu "à la mode " car la plupart des jeunes harceleurs trouvent ceci pas "méchant " et le font pour faire rigoler leurs amis (mon cas). Je trouve cela bête et immature ! »

Margaux*: « Je trouve que le harcèlement ne sert à rien et que cela ne devrait pas exister. Merci beaucoup pour votre intervention »

Maxime*: « Le harcèlement devrait être puni par la loi car cela peut entraîner des suicides etc... . Moi je dis NON AU HARCÈLEMENT ! »

Eléna*: « Il faut en parler, ne pas rester dans le silence comme moi j'en ai été, l'arrêter vite avant que ça dégénère »

Basile*: « Ça peut détruire des vies »

Ayoub*: « si tu es harcelé parler s'en à un adulte »

Victoria*: « les élèves harcelés devraient parler de leurs problèmes à quelqu'un en qui ils ont confiance »

Ali*: « Le harcèlement par souvent de jalousie donc sur des choses qui n'en valent pas la peine. Dans les cas où ça ne part pas de ça je pense que c'est assez compliqué d'en parler à son médecin mais il peut dans tous les cas nous aider en appelant le collège et ça c'est assez bien pour nous »

Renaud*: « je trouve qu'il y a de plus en plus de harcèlement scolaire et que cela devrait s'arrêter car ce n'est pas normal chacun fait ce qu'il veut »

Yasmine*: « Qu'il faudrait rajouter de nouvelles règles pour avoir moins de harcèlement »

Antoine*: « Faut absolument en parler a une personne de confiance qui peut aider, il ne faut pas tous garder pour sois sa peut mener a des automutilation ou même plus grave ,le suicide »

Sarah*: « J'ai l'impression que il y a très peu de solution contre le harcèlement scolaires. La plus part du temps c'est des adultes qui en parle alors qu'il ne savent pas du tout comment cela fonctionne au collège »

Justine*: « le harcèlement sa peut frapper tout le monde »

Ismaël*: « je pense tout d'abord qu'il faudrait plus en parler malgré qu'on en parle déjà selon moi pas assez. Et pour finir je trouve que les élèves prennent la journée de la lutte pour le harcèlement comme une journée sans travaille plutôt que de considérer l'importance qu'elle a »

Olivier*: « je trouve que c'est pas gentil et peut pousser les victimes à des actions mal pour eux. Après peut-etre que les harceleurs se sentent pas bien dans leur peau (a voir) »

Clémentine*: « Je trouve ça vraiment triste et bête que des gens fassent encore subir du harcèlement aujourd'hui avec toutes les menaces de renvoie et tout les sondages sur le harcèlement »

Charlotte*: « Je trouve ça vraiment triste de savoir que des personnes se font harceler tous les jours à cause de leur personnalité cela n'a peu d'importance nous sommes tous les mêmes nous devrions tous vivre en paix sans cette haine nous devrions être assez intelligent pour comprendre cela mais ce n'est apparemment pas le cas pour certaines personnes »

Joseph*: « Je dirai qu'il faut en parler et ne pas rester bloqué avec ses problèmes. Il y a toujours des solutions aux problèmes ! »

Julien*: « Qu'il faudrait arrêter cela car harceler quelqu'un pourrait infecter psychologiquement la personne victime d'harcèlement. Cela pourrait conduire à la personne de ne plus venir au collège pour peur qu'elle se fasse harcelé, ou bien à vouloir changer d'établissement et parfois ça peut recourir au suicide »

Logan*: « il ne faut pas faire aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse les victimes doivent parlées »

Esteban*: « Être soutenu des adultes, profs, CPE et le directeur. Car souvent les enfants harcelés ne sont pas soutenu et les harceleur pas puni »

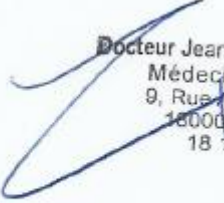
Kylian*: « Pour moi, le harcèlement scolaire a toujours plus ou moins existé mais aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, les situations de cyberharcèlement sont nées et ont accentué les discriminations. D'une part, l'appréhension de l'entrée à l'école primaire, au collège et au lycée affaiblie certaines personnes qui se referment sur elles, n'ont plus confiance en elles et par ce fait deviennent les cibles des harceleurs. Ces derniers se construisent une réputation de personne populaire que les autres respectent sûrement par peur de devenir leur nouvelle cible. Mais si les harceleurs sont harceleurs c'est qu'eux mêmes ont une faiblesse qu'ils essaient de ne pas laisser paraître en faisant le double de ce qu'il devraient faire afin d'être «meilleur».De plus, les harcelés finissent par donner raison aux harceleurs en ne réagissant pas, n'en parlant pas, ne se révoltant pas. Enfin, si ce sujet est encore d'actualité et s'aggrave c'est parce que les décisions n'ont pas été prises au commencement. Il y a sûrement d'autres manières de voir les choses mais je tenais à vous partager la mienne »

Ahmad*: « le harcèlement scolaire laisse des traumatisme aux personnes victimes »

Hugo*: « oui, je pense que les parents doivent bien apprendre leurs enfants comment vivre en paix dans une société »

Capucine*: « Le harcèlement est un mot qui est fort et aussi est pour certaine personne un quotidien et les personnes vivent dans cet environnement devraient en parler même si elle ne veut pas en parler elle ne veut sûrement pas en parler à cause de la peur des gens et surtout de leur regard mais la peur prend plus de place que la confiance ce qui les démoralise et qui risque de ne jamais avoir la confiance et ils vivront toujours dans la peur. Je leur souhaite le meilleur et surtout qu'ils prennent confiance en eux »

Vu, le Directeur de Thèse Docteur Jean-Jacques COULON



Docteur Jean-Jacques COULON
Médecine Générale
9, Rue Aristide Maillol
18000 BOURGES
18 1 8014 08

Vu, le Doyen

De la Faculté de Médecine de Tours

Tours, le

Jonathan DERMESROPIAN et Clément SOUDAIN

117 pages - 42 figures

Résumé :

Introduction : Le harcèlement scolaire est un problème de santé publique difficile à dépister dont les conséquences sociales, mentales et physiques peuvent être majeures pour la victime et le harceleur. Dans le programme pHARe, mis en place par le Gouvernement français et l'Éducation nationale en 2021 pour prévenir les situations de harcèlement à l'école, les médecins et en particulier les médecins généralistes ne sont pas mentionnés comme potentiels intervenants. Ils constituent pourtant un des principaux maillons dans le dépistage et la prévention des problèmes de santé publique. L'objectif de ce travail est de mieux évaluer les attentes des collégiens envers leur médecin traitant dans le but de mieux comprendre le rôle de ce dernier dans le dépistage des situations de harcèlement scolaire.

Matériels et Méthodes : En fin d'année 2023, en collaboration avec plusieurs membres de l'Éducation nationale et du Rectorat académique, un questionnaire en ligne anonyme et individuel a été transmis à 958 collégiens en classe de 3^{ème} dans le département du Cher. L'extraction et l'analyse des résultats a été possible grâce à un tableur.

Résultats : Parmi les élèves interrogés, 98% ont déjà entendu parler de harcèlement scolaire ; 27% en ont déjà été témoins dont 58% en ont parlé à un adulte. Près d'un élève sur quatre a été victime de harcèlement scolaire durant son parcours et 81% d'entre eux se sont confiés à un tiers. Dans 85% des cas, après s'être confié, la situation s'est améliorée. L'atteinte au physique est la cause principale de harcèlement ; l'ostracisme, la baisse des résultats et l'absentéisme en sont les trois principales conséquences. Quatre adolescents sur dix déclarent ne pas vouloir aborder le sujet du harcèlement avec leur médecin traitant car parmi eux, un enfant sur deux déclare ne pas lui faire suffisamment confiance. Parmi les victimes, seulement 7% en ont fait part à leur médecin, ne lui accordant que peu d'importance pour les aider.

Conclusion : Le médecin généraliste n'a qu'un rôle minime dans le dépistage des situations de harcèlement scolaire notamment parce qu'il n'est que très peu sollicité par les adolescents. En renforçant le lien de confiance avec le jeune patient et en améliorant ses connaissances sur le sujet, le médecin traitant pourrait occuper une place plus importante dans le dépistage des situations de harcèlement entre pairs. Il pourrait par exemple sensibiliser les enfants et leurs parents aux signes indirects de harcèlement ou leur transmettre des informations ressources.

Mots-clés : harcèlement scolaire ; médecin généraliste ; programme pHARe ; collégiens ; victimes de harcèlement scolaire ; harceleurs ; violences physiques ; violences verbales ; violences psychologiques ; prévention ; compétences psychosociales ; empathie

Jury :

Président du Jury : Professeur Nicolas BALLON

Membres du Jury : Docteur Thomas GARGOT
Docteur Christophe RUIZ

Directeur de thèse : Docteur Jean-Jacques COULON

Date de soutenance : 13 juin 2024